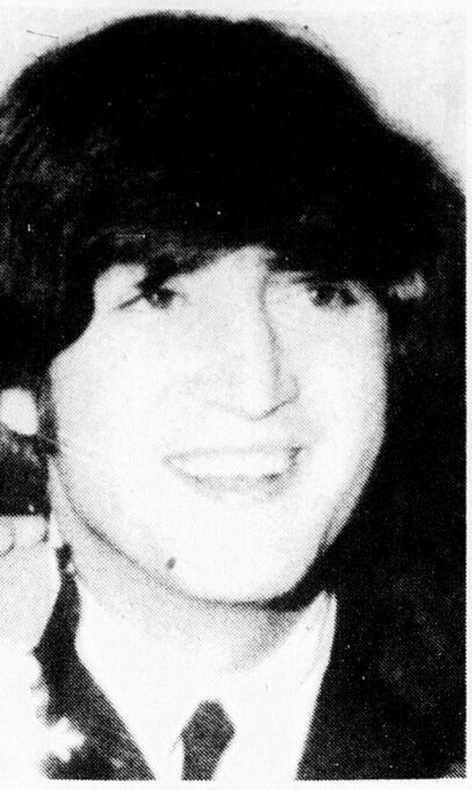
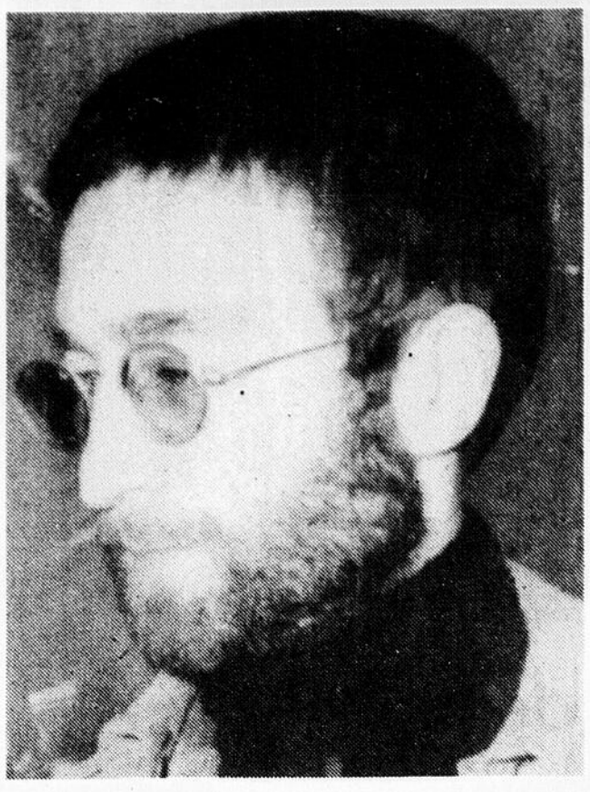








r l'assassinat de l'ex-Beatles en pages D-1, 3, 4 et 5

es fans du Rock pleurent la mort de Lennon

QUIPEMENT
RESTAURANT
EUF OU USAGE
543-4441
V. Picard Ltée
acques-Cartier ouest
Chicoutimi

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
8e année No 54 | Mercredi 10 décembre 1980 | 56 pages
LA COPIE 30¢ AU COMPTOIR

ALARMES
SÉCURITÉ SAG LAC ULC FEU VOL
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARMES VOL DANS LA RÉGION APPROUVÉE PAR ULC.
ALMA: 662-2063
CHICOUTIMI: 545-4006

jour

avec passages
nts modérés, moins
Page A 2

dienne
: 1-6-6

gion

de lèvres
ttérature régionale.
ctif que s'est fixé
Bourgeois de la Bi-
centrale de prêt du
ac-Saint-Jean.
Page A 13

uébec

e
oe
ministre du Québec
une visite de six
nce et en Belgique.
que, les ministres
n et Bernard Landry
groupe de hauts
es accompagneront
ministre dans sa

-Page A 11

nada

nne
hatcher, le premier
Grande-Bretagne, a
de s'occuper avec le
érité possible et sui-
ume" de toute re-
dienne de rapatrie-
onstitution.
Page B 13

maire

s classées	B 10
	A 12
essinées	D 2
	B 15
	D 2
	D 11
	B 14
oe	D 2
isés	D 2
ère	D 2
	D 11
	B 1
n	A 12

us rejoindre
- 545-4474
- 545-4480
t - 545-4664
assées - 545-4895

Ecole de pilotage

Les étudiants ont peur

par Jules Simard

CHICOUTIMI (JS) — M. Carl Bonneau, l'un des 15 étudiants renvoyés de l'Ecole de pilotage en octobre dernier, étudie présentement la possibilité de porter sa cause devant les instances judiciaires, estimant qu'il a été victime d'injustice.

De plus, M. Bonneau, rencontré hier par Le Quotidien, a tenu à préciser certaines pratiques qui se déroulent à l'Ecole de pilotage, afin d'expliquer "la peur qui sévit dans cet établissement, représentant un facteur important qui empêche les étudiants de se prononcer librement sur leur cas sérieusement boiteux".

Précisant qu'il n'avait plus rien à perdre et que la population devait savoir de quelle façon on dépense les fonds publics, Carl Bonneau demande que soient rétablis les étudiants qui ont été victimes "d'injustices", tout en réitérant la demande d'une enquête publique sur l'administration de l'Ecole de pilotage.

Renvoi

Le 22 octobre 1980, Carl Bonneau recevait une lettre de la direction de l'Ecole de pilotage l'avisant qu'après "étude de votre dossier de vol et analyse de votre cas par les membres de la Régie interne de l'Ecole, la présente est pour vous informer que nous mettons fin à votre entrainement en vol à partir de maintenant".

Après plusieurs démarches pour connaitre les raisons exactes de son renvoi, Carl Bonneau se fit répondre le 17 novembre qu'il avait dépassé le nombre maximum d'heures admissibles pour effectuer son premier solo.

Carl Bonneau explique qu'il a dépassé les heures admissibles parce qu'un instructeur lui a fait reprendre des heures de vol sur certaines leçons.

Questions

L'étudiant renvoyé pose une série de questions à l'administration de l'Ecole et du Cégep, tout en demandant que le ministre de l'Education prenne en considération les doléances des étudiants dans ce dossier. Entre autres points, Carl Bonneau demande si les instructeurs ont le choix quant à l'évaluation des élèves, ou s'ils sont obligés de "serrer la vis" pour en congédier certains; quelle décision s'applique lorsque deux instructeurs évaluent un étudiant et rendent une décision contraire; l'Ecole peut-elle former plus de quarante nouveaux étudiants annuellement et d'autres questions reprises par les communiqués émis par l'Association des gens de l'air du Québec.

Carl Bonneau suit présentement ses ours théoriques au Cégep de Chicoutimi, tout en défrayant les coûts relatifs à des heures de vol qu'il prend dans une école privée d'aviation.

"Tu as voulu faire le mariole"

par Mario Roy

CHICOUTIMI — "T'as voulu faire le mariole, tu l'as eu!.." lance le cagoulard à un employé de l'hôtel Le Montagnais, le portier Yvon Larouche, à moitié assommé par un coup d'arrache-clous prodigué par l'autre malfaiteur.

Celui qui a ainsi parlé à sa victime, dans la nuit du 2 au 3 décembre 1979, avait un accent "à la française", ajoute Larouche à l'intention des 12 jurés qui ont à statuer sur le cas de Bernard Gevrey, accusé de participation au fameux braquage du Montagnais. Le procès en était à sa deuxième journée, hier, et se poursuit ce matin.

Le portier Yvon Larouche ajoute encore qu'en mars, plus de trois mois après le fait, il avait reconnu cette voix et cet accent en la personne de Gevrey, alias Michel Dumitresco, lorsque celui-ci est inséré parmi les figurants d'une parade d'identification organisée à la Sûreté municipale de Chicoutimi.

Gevrey a aussi la carrure qu'il attribue à l'un des malfaiteurs qui l'avaient brutalisé et menotté, la nuit du hold-up. "Mais pour les traits du visage, je ne peux pas dire... Il portait une cagoule foncée", admet-il.

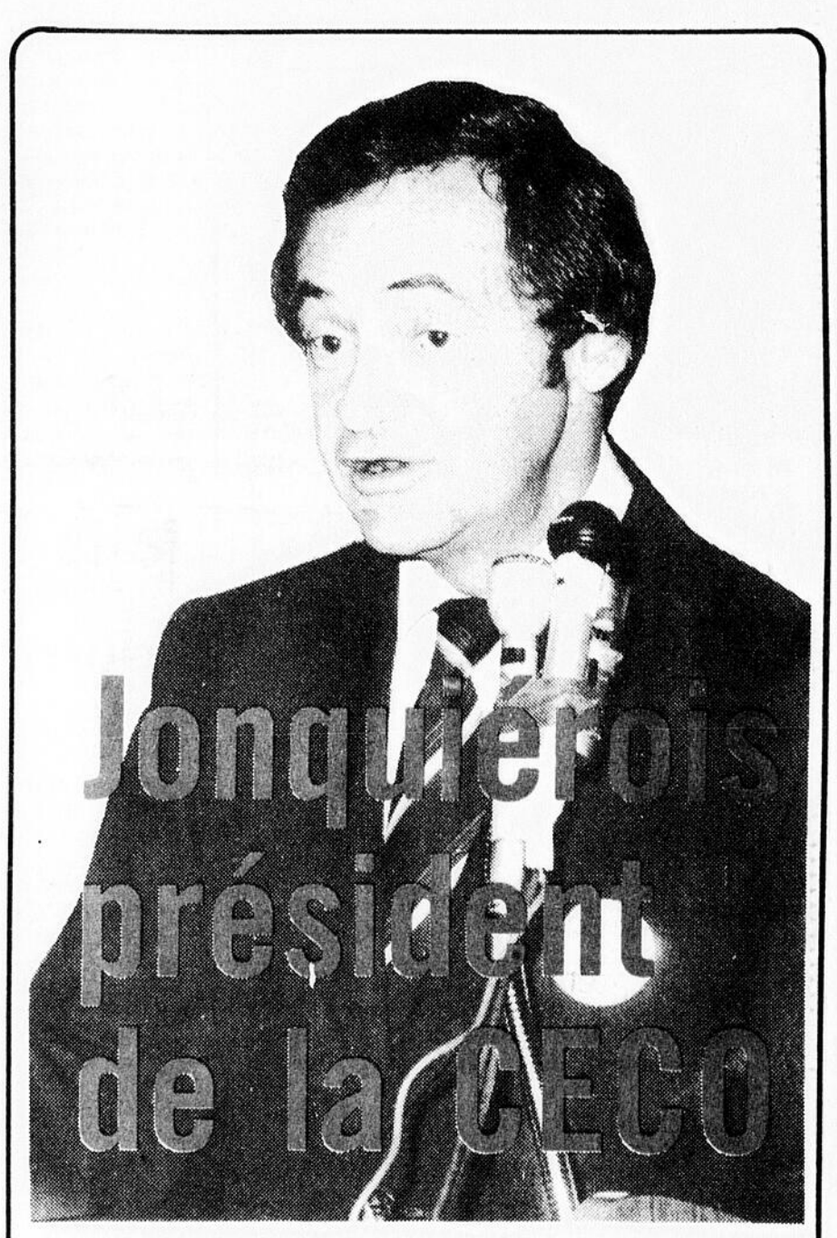
Ce soir-là, Larouche était entré au travail vers 20h00; il occupe sa fonction au sous-sol de l'hôtel jusqu'à quatre heures du matin, alors qu'il entend "un bruit anormal" à l'étage au-dessus. Il se précipite, aperçoit deux cagoulards, veut redescendre afin d'alerter la police, et... subit le sort que l'on sait.

Quelques instants plus tôt, le réceptionniste Normand Yacola avait passé par des affres un peu similaires, lui qui avait été attaché et emmené dans la salle de toilette des hommes, au rez-de-chaussée du Montagnais.

A partir de ce moment, les cagoulards sont donc à l'aise pour dévaliser les coffres de l'hôtel; tous deux (l'un s'appelle Johny, croit se souvenir Yvon Larouche) repartent avec environ $48,000, que Sylvain Couture avait comptés avant d'aller dormir, comme il en a témoigné, hier.



A LA FRANCAISE — Le portier Yvon Larouche se souvient que l'un de ses assaillants parlait "à la française".



JONQUIERE (GL) — Le juge Guy Tremblay, natif de Jonquière, vient d'être nommé président de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Le juge Tremblay a été nommé juge à la Cour provinciale en 1972. Il avait pratiqué le droit à Jonquière avant d'accéder à la magistrature.

Le juge Tremblay est vice-président de la Commission de police du Québec et, avant sa nomination, il occupait la fonction de coordonnateur des travaux de l'enquête sur le crime organisé portant sur la criminalité dans certains milieux d'affaires.

Le nouveau mandat de la CECO portera sur les activités de groupes oeuvrant dans les secteurs industriel et commercial du vêtement au Québec.

Négociations rompues

CHICOUTIMI (AB) — Les négociations sont encore une fois rompues entre les représentants patronaux et syndicaux des 2,000 employés en grève des 3 usines Abitibi-Price de la région.

La rupture est survenue quelques heures seulement après la reprise des pourparlers, suspendus depuis dimanche soir.

Dans un communiqué de presse émis hier, la partie syndicale affirme que la compagnie a quitté la table les négociations alors qu'on discutait du cas de la cartonnerie Jonquière. Le porte-parole de la compagnie a confirmé cette version en expliquant que les demandes syndicales étaient "irrécevables et irréalisables et qu'il ne servait à rien de poursuivre les discussions". Raison pour laquelle la personne-ressource du ministère du Travail s'est retirée, soutient-on.

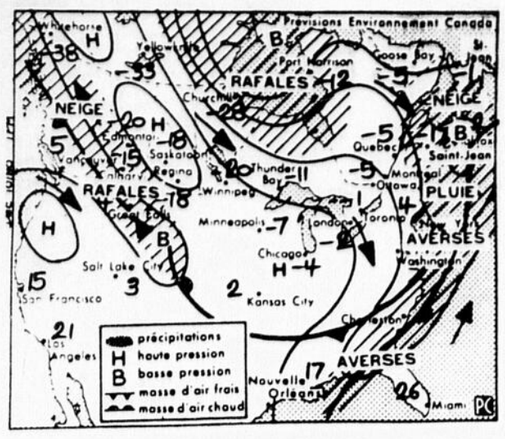
Pour sa part, sans dévoiler la nouvelle proposition qu'elle a soumise, la partie syndicale signale que les offres patronales sont "très satisfaisantes".

Le comité de négociation affirme avoir répondu positivement à l'invitation de la personne-ressource, M. Jacques Fortin, à l'effet de poursuivre les discussions, alors que la compagnie "la refusait carrément".

Par ailleurs, le commissaire-enquêteur du ministère du Travail a accepté hier de reporter les auditions relatives aux congédiements infligés à quatre employés de Kénogami, au 22 et 23 décembre. La compagnie s'y est opposé et l'insistance démontrée par le procureur patronal ne laisse aucun doute sur les intentions patronales.

Les propos tenus par Me Mercille laissent en effet sous-entendre que la compagnie ne pliera pas rapidement sur cette question, dans le cadre des négociations, préférant sans aucun doute laisser le ministère du Travail trancher le litige. En cas de défaite syndicale, il deviendra encore plus difficile de régler cette question à la table des négociations.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mercredi et aperçu pour jeudi.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés, max. moins 13. Jeudi: beau et froid.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie et Beauce: dégagement en matinée, ensoleillé avec passages nuageux par la suite, vents modérés, temp. stationnaire à moins 8. Jeudi: beau et froid.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés, temp. stationnaire à moins 15. Jeudi: beau et froid.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapedia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie: dégagement en mi-journée, ensoleillé avec passages nuageux par la suite, max. moins 10. Jeudi: beau et froid.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	0	3
Victoria	1	3
Edmonton	-27	-22
Calgary	-17	1
Regina	-26	-22
Winnipeg	-18	-18
Churchill	-29	-20
Toronto	2	3
Kingston	-1	2
Ottawa	-3	-3
Montréal	-2	-1
Québec	-6	-5
Fredericton	3	3
Saint-Jean, N.-B.	2	3
Moncton	1	3
Halifax	10	10
Charlottetown	1	7

marées

SEPT-ILES — La marée sera haute à 03h10 (2m.2cm) et basse à 08h50 (.5cm). Elle sera à nouveau haute à 15h20 (2m.9cm) et basse à 21h50 (.4cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04h20 (4m.7cm) et basse à 10h00 (.8cm). Elle sera à nouveau haute à 16h30 (5m.5cm) et basse à 22h50 (.6cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04h30 (4m.0cm) et basse à 11h25 (.7cm). Elle sera à nouveau haute à 16h35 (5m.0cm).

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474
Fondé le 1er octobre 1973
Edité et imprimé par
Le Progrès du Saguenay Limitée
Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général:
Gaston VACHON
Directeur du marketing: Paul BERGERON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Trésorier: Jacques LAROUCHE
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Directeur des ventes: Jean TREMBLAY
Rédacteur en chef: Bertrand TREMBLAY
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Chef des nouvelles: Marcel RIVARD
Directeur de la distribution: Jean BELAND
Chef de pupitre: Richard BANFORD
Alma et les environs 668-4506-07
St-Félicien et les environs 679-3832
Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains) 545-4664
Annonces classées 545-4895
Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Cambrioleurs d'églises au Lac-Saint-Jean

Liberté provisoire refusée

ROBERVAL (MR) — Toute liberté provisoire a été refusée aux trois jeunes Montréalais accusés d'avoir cambriolé trois églises du Lac-Saint-Jean, dans la nuit du 27 au 28 novembre dernier.

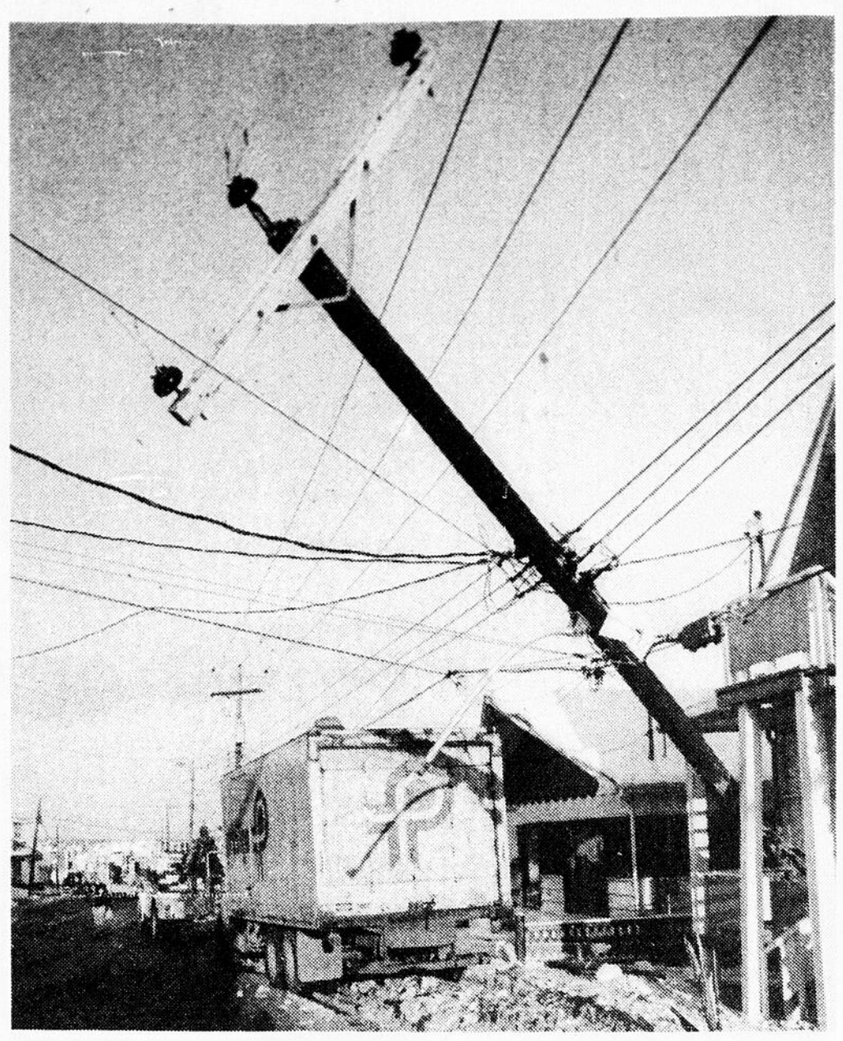
Mario Gauthier, André Demontigny et Sylvain Mathieu, tous trois âgés de 18 ans et originaires de Pointe-aux-Trembles comparaissaient hier, devant le juge Bertrand Gagnon, en Cour des sessions de Roberval.

A l'issue d'une enquête qui a duré plus de deux heures et demie, le magistrat s'est dit outré de la nature et du nombre de délits et a refusé de remettre les prévenus en liberté.

L'enquête préliminaire dans cette affaire doit avoir lieu mercredi prochain. Le trio aurait volé des objets sacrés globalement évalués à plus de $12,000 dans les églises de Notre-Dame-de-la-Doré, Saint-Félicien et Saint-Prime, en plus de cambrioler au cours de la même nuit un garage de Notre-Dame-de-la-Doré.

Gauthier et Demontigny ont un passé criminel et sont en outre accusés de six autres cambriolages perpétrés dans des églises de la région de Joliette.

Hier, les trois jeunes hommes étaient représentés par Mes Grégoire Racine et Réal Brassard alors que Me Paul Roy assumait la poursuite.



OUPS! — Si un poteau a définitivement été mis hors d'équilibre, personne n'a toutefois été blessé dans cet accident survenu hier sur le boulevard Saint-Paul à Chicoutimi. (Photo Karl Tremblay)

Congédiement de deux Montagnais à Sept-Iles

SEPT-ILES (PC) — Le congédiement de deux Montagnais employés d'un centre de services sociaux et la fermeture d'une permanence, à la réserve Maliotenan, sont "des tactiques politiques discriminatoires et d'intimidation" du gouvernement québécois pour écraser les Indiens.

C'est ce qu'a affirmé mardi Mme Jacynthe Gilbert, présidente du syndicat des 160 employés du Centre des services sociaux de la Côte-Nord. Selon elle, ces congédiements sont la preuve d'un manque de respect pour la culture et les coutumes indiennes.

Même si les centres sociaux destinés aux autochtones reçoivent de l'argent d'Ottawa, ils sont administrés par le gouvernement provincial qui finance les services aux Québécois "blancs", a dit Mme Gilbert.

"Cela survient également au moment où le gouvernement négocie avec l'Hydro-Québec en vue de mettre la main sur des terres pour bâtir des barrages le long de la côte, a-t-elle affirmé. Des réserves de chasse et de pêche pourraient être touchées ainsi que les droits afférents des Indiens aux services de santé, sociaux, d'éducation et légaux."

Pour sa part M. Réjean Côté, qui a mené pour la Ligue des droits et libertés une étude des accusations du syndicat, a affirmé que les deux Montagnais, Gen-Marie Vollant et Madeleine Bellefleur, avaient été congédiés parce qu'ils ne pouvaient pas s'adapter à des normes "fixées par l'homme blanc".

"Les besoins des Indiens sont différents, a ajouté la syndicaliste. Ces deux travailleurs sociaux faisaient toujours des heures supplémentaires pour rien, c'est pourquoi la direction a dit qu'ils ne pouvaient s'adapter aux normes."

Le directeur du centre, M. Jean-Marc Roy, a refusé de commenter les congédiements, alléguant qu'"ils ont été portés en appel et nous ne voulons pas nuire à leurs chances".

"Mais je dois en rire, a-t-il déclaré. Ce sont des cas isolés pour lesquels ils nous accusent de grands péchés. Individuellement, les Montagnais seront les premiers à dire que nous faisons de notre mieux pour adapter nos services à leurs besoins."

La fermeture de la permanence dans la réserve, a expliqué M. Roy, est due à un manque d'installations et à une demande insuffisante.

M. Côté soutient par contre que les Indiens doivent faire 10 km de plus, jusqu'à Sept-Iles, et qu'il y a eu une baisse de 15 pour cent des demandes téléphoniques depuis cette fermeture.

Les Montagnais sont aussi victimes de menaces et de remarques racistes, lit-on dans l'étude de la ligue, et ils sont exclus du conseil d'administration du centre.

MRC

Guère favorable à la séparation de La Baie

CHICOUTIMI (CF) — Le comité de consultation sur la mise en place des municipalités régionales de comtés ne paraît guère favorable à la séparation de La Baie des villes de Jonquière et Chicoutimi, dans le cadre de la formation des MRC.

C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre hier l'un des trois membres du comité, M. Francis Dufour. Selon lui, les affinités et l'interdépendance entre les trois villes sont à ce point étroites qu'il paraît difficilement envisageable de les placer dans des MRC différentes.

Cette intervention fait suite à la nouvelle position du conseil de La Baie, qui s'est prononcé en faveur de deux MRC, au lieu d'une seule, dans le Haut-Saguenay. La Baie voudrait devenir le chef-lieu d'une MRC distincte.

M. Dufour a rappelé les contacts réguliers que la vie économique et politique du Haut-Saguenay amène entre les trois centres urbains du Haut-Saguenay. Selon lui, même si on devait créer deux MRC dans ce secteur, celles-ci devraient sans cesse communiquer ensemble, de telle sorte qu'une telle ligne de conduite équivaudrait à un alourdissement inutile de la structure politico-administrative.

Celui-ci a par ailleurs appuyé son opinion sur une étude déjà réalisée par l'ex-directeur du bureau régional de l'OPDQ, M. Louis-Marie Bouchard, qui considérait indissociable la conurbation du Haut-Saguenay.

Par ailleurs, M. Dufour a indiqué, comme il l'avait déjà fait plus tôt cette semaine, que le secteur du comté municipal de Chicoutimi était le moins avancé de la région, dans sa marche vers la MRC. Ceux de Lac-Saint-Jean est et ouest auraient par ailleurs parcouru un chemin considérable, n'ayant pratiquement plus à franchir que l'étape du conseil des maires.

faits divers

Fausse alerte à la bombe à l'école Dominique-Racine

CHICOUTIMI (MR) — L'auteur du faux appel à la bombe lancé au cours de la fin de semaine, à La Baie, a trouvé au moins un disciple, qui s'est manifesté, hier, à Chicoutimi.

Vers 15 heures en effet, la Sûreté municipale de Chicoutimi recevait un appel téléphonique faisant état de la présence d'une bombe prête à exploser, placée à l'école Dominique-Racine de Chicoutimi. La voix demandait une rançon de $20,000, mais ne précisait pas de mode de livraison.

Le même appel s'est répété 30 minutes plus tard, mais l'interlocuteur anonyme a pris soin de raccrocher dès que l'agent de service a demandé plus de précisions. Les policiers n'ont guère cru utile d'évacuer la maison d'enseignement. La voix téléphonique est décrite comme celle d'un adolescent de 16 ou 17 ans; un plaisantin désireux de se voir allouer une journée de congé...

Accident

A peu près dans le même temps, une collision causait des blessures superficielles à deux personnes, sur le boulevard Talbot, près de la voie ferrée, à Chicoutimi. La Sûreté municipale de l'endroit a fait les constatations d'usage.

23 mois de prison

CHICOUTIMI (MR) — Désireux de régler ses comptes avec la Justice, Roger Bouchard, 19 ans, de Jonquière, a écopé de 23 mois de prison, hier, alors qu'il comparaissait devant le juge Raymond Boucher.

Le magistrat a rendu cette sentence après avoir entendu les plaidoyers des procureurs en présence, Mes Denis Vaillancourt et Claude Beaulieu.

Bouchard a notamment reconnu être l'auteur d'un cambriolage survenu il y a quelques semaines chez Jonquière Marine Sport, où des biens d'abord évalués à $40,000, somme ensuite réduite à... $6,000, avaient été dérobés. Il était en outre accusé de possession de stupéfiants et de manquement à des ordonnances de la Cour.

Le fait que Bouchard sortait de prison au moment de commettre ces infractions n'a guère plaidé en sa faveur.

Début d'incendie

CHICOUTIMI (MR) — Un début d'incendie a causé des dommages à la demeure de M. Yvon Delwaide, rue Price, à Chicoutimi, vers 16 heures 15, hier.

Les sapeurs de l'endroit sont toutefois rapidement intervenus et ont pu limiter les dégâts à une couple de milliers de dollars. L'incendie aurait pris naissance à la suite d'une réparation que l'on était à effectuer au système électrique de la résidence. Personne n'a été blessé.

Conservateurs

Pas d'hommage à Lennon

OTTAWA (PC) — Plusieurs députés progressistes-conservateurs se sont opposés mardi à un hommage des Communes à l'ancien Beatle John Lennon, tué lundi soir devant son domicile de New York.

M. John Gamble, député de York North, a expliqué par la suite qu'il avait refusé son consentement à la motion du néo-démocrate Simon de Jong, appuyée par un conservateur et un libéral, parce qu'il ne s'agissait pas d'une question d'importance nationale.

Des libéraux et des néo-démocrates ont applaudi la motion mais plusieurs conservateurs, dont M. Gamble, s'y sont opposés.

Selon M. de Jong, Lennon a concrétisé les espoirs et les rêves d'une génération.

Cantin face à un juge seul le 14 janvier

CHIBOUGAMAU (MR) — Florent Cantin accusé d'homicide involontaire en rapport avec la tragédie du premier de l'An à Chapais subira son procès devant juge seul le 14 janvier prochain.

Prévue pour cette semaine, la cause a été à nouveau ajournée au Palais de justice de Chibougamau.

Le jeune homme vit toujours à Québec où récemment, il accordait une entrevue à un journaliste de la Vieille Capitale, entrevue au cours de laquelle, il avouait avoir ressenti peu de remords à la suite de l'incendie qui faisait une cinquantaine de victimes il y a maintenant presque un an.

Le QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT
LIVRAISON PAR PORTEUR
$1.65 par semaine
Dans les dépôts
$0.30 la copie
PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-St-Jean

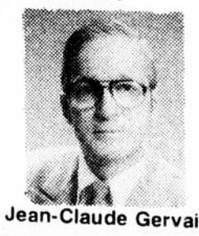
3 mois	$30.00
6 mois	$50.00
1 an	$100.00
Autres regions au Canada	
6 mois	$60.00
1 an	$115.00
Pays étrangers	
6 mois	$80.00
1 an	$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

CONSULTANTS EN GESTION
J.P. Laberge et Associés Consultants Inc.
368, Chabanel, Suite 1, Chicoutimi Tél (418) 545-2428
65, St-Joseph Sud, Suite 222, Alma Tél (418) 668-4061

LACROIX, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.
COMPTABLES GENERAUX LICENCIES
121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717
3360, RUE DE LA PERADE, STE-FOY, QUE., TEL.: (418) 658-3323
CLAUDE LACROIX, C.G.A., syndic
OLIVIER LAPOINTE, C.G.A., syndic.
GABRIEL LAPOINTE, C.G.A.
PIERRE POLIQUIN, C.G.A.
DENIS GRENIER, C.G.A.
Lacroix, Lapointe et Associés ltée
liquidateurs & syndics autorisés en matière de faillite
CLAUDE LACROIX, F.C.G.A., syndic.
OLIVIER LAPOINTE, C.G.A., syndic.
121, Racine est, Suite 101, Chicoutimi, Qué.

Les gens m'appellent... parce que je donne du service



Jean-Claude Gervais
En assurance-vie
En assurance collective-vie
En régime de pension
En assurance salaire
En assurance hypothèque
En épargne retraite
JEAN-CLAUDE GERVAIS
Bureau: 549-5161
Résidence: 549-2794
Votre vie nous tient à coeur.
La Mutuelle du Canada
393 est, rue Racine, Chicoutimi.



INFORMATIQUE — Le Service de l'éducation aux adultes du Cégep de Chicoutimi, présentait hier trois nouveaux programmes en informatique à l'intention des adultes. Sur la vignette on reconnaît M. André Madore, directeur du service, M. Clément Martel, directeur général du cégep et M. Julien Simard professeur.

(Photo Karl Tremblay)

Aux adultes

Le cégep offre trois nouveaux programmes en informatique

par Jules Simard

CHICOUTIMI — Le Service de l'éducation aux adultes du Cégep de Chicoutimi présentait, hier, en conférence de presse, trois nouveaux programmes en informatique, qui s'adressent aux personnes désireuses de compléter leur formation dans ce domaine ou encore acquérir des connaissances, que ce soit pour leur travail immédiat ou encore comme hobby.

En fait, l'un des responsables de l'éducation aux adultes au Cégep de Chicoutimi, M. Julien Simard, a indiqué que la présentation de ces trois nouveaux programmes fait suite à une étude des besoins du milieu dans ce secteur d'activités, en particulier au niveau de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne unité au sein d'une grande compagnie.

Programmes

Des trois programmes présentés hier, un est offert depuis deux ans au Cégep de Chicoutimi, soit l'administratique ou le perfectionnement des professionnels en informatique. Ce programme, d'une durée de trois ans, a été conçu pour fournir à la PME du personnel qualifié et capable d'utiliser les moyens modernes de gestion informatisée. En plus d'être en mesure d'utiliser adéquatement l'équipement informatique, le programme permet à l'étudiant-adulte d'acquérir les connaissances et les habilités pour choisir et évaluer un système informatique adapté aux besoins de leur organisation.

Le programme bureaucratique ou le perfectionnement des employés de bureau veut répondre aux besoins en personnel des entreprises de services professionnels, telles les bureaux de notaires, d'avocats, de comptables et autres. Il s'adresse donc particulièrement aux secrétaires, commis de bureaux ou tout autre membre de personnel de soutien, et vise à leur donner une formation dans le traitement des textes et la gestion informatisée. Le programme est échelonné sur une période d'un an et demi répartie en trois semaines.

Enfin, le programme informatique personnelle s'adresse aux amateurs de mini-ordinateurs, et vise à leur donner les éléments de base pour utiliser adéquatement, dans le cadre de leur hobby, l'équipement acheté; en plus de leur permettre d'acquérir certaines connaissances dans le domaine de l'électronique, en particulier sur la technologie du micro-processeur.

Besoins

M. Julien Simard devait par ailleurs souligner que les progrès de l'informatique enregistrés dans les domaines de l'activité industrielle, et la possibilité pour une petite entreprise de se porter acquéreur à des coûts raisonnables d'un mini-ordinateur, ont rendu nécessaire la mise sur pied de ces nouveaux programmes. "Les dirigeants des PME ne cherchent pas nécessairement à avoir un employé apte à programmer un ordinateur, mais beaucoup plus à obtenir les services d'un employé capable de se servir et d'utiliser un ordinateur déjà programmé", a conclu M. Simard.

Restrictions financières

Des incidences directes sur le Carnaval-Souvenir

CHICOUTIMI (CF) — La Corporation du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi subira le douloureux contrecoup de la politique de restriction financière du conseil de ville, n'ayant droit, en 1981, qu'à une aide de $35,000, en subvention et services, au lieu du $80,000 qu'elle réclamait.

Ces indications ont fait partie hier soir des propos du conseil, qui tenait une réunion spéciale. Celui-ci doit entériner officiellement cette décision la semaine prochaine, au moment de l'adoption du budget.

L'adoption de cette ligne de conduite fait manifestement suite aux remarques sur la situation financière de la ville, déjà adressées au conseil par le directeur général, M. Jean-Jacques Simard. Il avait indiqué que dans l'étude préliminaire sur le budget 1981, les fonctionnaires avaient dû ramener le poste des subventions à $100,000, pour rencontrer l'objectif de $29 millions initialement fixé par le conseil.

La Corporation du Carnaval-Souvenir demandait à la ville le même effort que l'an dernier, en outre d'une subvention spéciale de $25,000, destinée à éponger une partie des déficits et arrérages. En 1980, le carnaval avait coûté $44,000 en subventions à la ville de Chicoutimi, en plus des coûts de services, estimés à $12,000.

Certains au sein du conseil, dont Mme Claudine Hudon, croient que le statu quo au chapitre des subventions serait de l'ordre de $20,000, plutôt que de $40,000. L'an dernier, de préciser Mme Hudon, le conseil avait ajouté exceptionnellement une vingtaine de milliers de dollars à sa subvention proprement dite de $20,000, dans le but d'éponger un déficit.

On rappelle par ailleurs, chez les édiles chicoutimiens, que le conseil avait déjà établi il y a trois ans que l'aide municipale au Carnaval-Souvenir suivrait un mouvement décroissant.

Réaction du Carnaval

A la Corporation du Carnaval-Souvenir, le président Yvon Gagnon soumet que si la ville désire voir disparaître, dans l'avenir, la plus importante manifestation touristique annuelle, elle a trouvé, dans les coupures de soutiens financiers le meilleur moyen d'y arriver.

Pour cette année, estime M. Gagnon, les conséquences de la décision du conseil ne devraient pas être catastrophiques. C'est à plus long terme, avec le risque d'augmentation du déficit accumulé et des arrérages de paiements, que les effets pourraient se faire sentir de manière plus évidente.

Pour cette année, il paraît difficile d'envisager un carnaval sans coupures. D'après le président, on pourrait, par exemple, envisager celles-ci au domaine des activités du carnaval ou au budget de promotion.

S'il manque $20,000, il faudra couper quelque part, de laisser entendre M. Gagnon. "Je ne dépenserai pas de l'argent que je n'ai pas".

M. Gagnon n'en a pas moins l'intention d'entreprendre une démarche auprès du maire avant de reconsidérer le budget du carnaval établi pour 1981.

Celui-ci estime que si l'attitude de la ville devait amener à un certain moment donné la disparition du Carnaval-Souvenir, Chicoutimi serait privée de sa "carte d'affaires". Cette activité touristique, a-t-il dit, génère un volume d'affaires de $12 à $13 millions.

Vote d'allégeance

Employés de soutien aux urnes

CHICOUTIMI (AB) — Les 400 employés de soutient à l'emploi des commissions scolaires de Chicoutimi, La Baie et Valin seront appelés mardi prochain à l'occasion d'un vote d'allégeance syndical à déterminer qui, de la CSN ou de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec (FEMSQ), les représentera à titre d'agent négociateur.

Ils clarifieront leur statut, après deux années d'incertitude. En effet, suite à l'intégration de la Commission scolaire régionale Saguenay en 1978, le problème de la représentativité syndicale des salariés s'est posé puisque précédemment, ils étaient partagés entre la CSN et la FEMSQ. Plus spécifiquement, la CSN représentait les employés manuels alors que les employés de bureau et aussi des manuels étaient affiliés à la FEMSQ.

En novembre 1978, la fédération présente donc trois requêtes en accréditation pour chacune des commissions scolaires, demandes qui impliquaient également le regroupement des manuels des employés de bureau.

Après deux ans d'attente, le commissaire-enquêteur du ministère du Travail, M. Adrien Plourde, donnait gain de cause à la FEMSQ. La CSN en appelait alors de cette décision au Tribunal du travail, qui vient de décréter la tenue d'un vote.

Les employés de chaque commission scolaire voteront séparément mardi prochain et les résultats seront dévoilés en soirée au centre administratif de la CS de Chicoutimi.

Banque Royale

Retrait éventuel de l'appel logé

CHICOUTIMI (AB) — L'appel logé en Cour fédérale par la Banque Royale en septembre dernier, alors qu'elle était reconnue coupable de pratique déloyale par le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) sera probablement retiré.

En effet, le long jugement rendu public vendredi dernier et dans lequel le CCRT explique les motifs de sa décision en plus d'ordonner le réengagement des huit employées congédiées au cours du récent conflit, semble avoir convaincu les hautes autorités de cette institution bancaire.

Hier, le porte-parole de la Banque Royale laissait clairement sous-entendre que les motifs sur lesquels la banque comptait s'appuyer pour en appeler de cette décision sont passablement affaiblis, compte-tenu de la clarté du jugement rendu par le CCRT.

On sait que la Banque Royale avait interjeté appel dès que la décision de pratique déloyale a été rendue, mais il a fallu plus de deux mois pour que le CCRT publie le contenu de son jugement, dans lequel il ordonne à la plus importante banque à charte au pays de réengager les huit employées congédiées.

Le CCRT a également ordonné à deux dirigeants responsables de ces congédiements de se présenter à une réunion du syndicat et de présenter leurs excuses pour avoir nui au recrutement syndical. M. G.W. Pope, directeur du personnel pour le Québec et son adjoint, M. P.A. Cardinal devront lire devant les employés des six succursales un texte expliquant que la banque "reconnaît leur droit à la représentation syndicale et ne nuira pas à l'exercice de ce droit à l'avenir".

Selon le porte-parole de la banque, cette ordonnance sera exécutée au cours des prochains jours.

Enfin, le jugement d'environ 80 pages rendu par le CCRT devra être affiché dans les six succursales pour une période de 30 jours.

Quant à la réintégration des employées, le processus devrait être complété d'ici deux semaines. Celles-ci jouissent d'un délai de 10 jours pour faire connaître leurs intentions de retourner ou non. Les salaires perdus depuis le règlement de la grève, le 30 septembre leur seront également remboursés.

Programmeur analyste

Des cours aux étudiants et personnes sans emploi

CHICOUTIMI (JS) — Afin de répondre aux besoins de formation décelés chez les chômeurs, le Service de l'éducation aux adultes du Cégep de Chicoutimi, en collaboration avec le Centre de main-d'oeuvre du Canada et la Commission de la formation professionnelle, donnera à compter de janvier prochain un programme de cours à temps plein pour former des programmeurs analystes.

Ainsi, dès le 12 janvier 1981, une vingtaine d'étudiants-adultes, qui sont sans emploi et qui désirent obtenir une formation en informatique, pourront suivre le cours d'une durée de 52 semaines. Les cours se donneront pendant le jour et permettront aux étudiants d'obtenir un certificat d'études collégiales.

Axées essentiellement sur la formation de programmeur analyste, les 1,275 heures d'enseignement donneront à l'étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances d'appoint en comptabilité, de se familiariser aux différents langages informatiques et seront qualifiés pour exploiter différents systèmes informatiques.

Admissibilité

Pour être admis dans ce programme le candidat doit être sans emploi, avoir complété un secondaire V ou l'équivalent et être sur le marché du travail depuis quelques années. M. Julien Simard, responsable du Service de l'éducation aux adultes du Cégep de Chicoutimi, a rappelé que les besoins d'une main-d'oeuvre qualifiée dans le domaine de l'informatique permet d'entreprendre un tel programme, qu'actuellement, la demande de personnel qualifié dans ce secteur n'est pas comblée par les finissants qui terminent leurs études collégiales.

Chicoutimi et Jonquière

Taux de chômage de 10,7%

CHICOUTIMI (AB) — Alors que le taux de chômage augmenterait d'un point au Saguenay-Lac-Saint-Jean le mois dernier comparativement à octobre, pour atteindre 13,4 pour cent, la situation de l'emploi s'est maintenue au même degré dans la conurbation urbaine de Chicoutimi et Jonquière, avec un taux de chômage de 10,7 pour cent.

Ces données, publiées hier par l'agence fédérale Statistique Canada, démontrent également que 17,000 personnes étaient à la recherche d'un emploi dans la région en novembre, et que 6,000 d'entre elles étaient concentrées à Chicoutimi et Jonquière. Rappelons toutefois que les données mensuelles de Statistique Canada sont accompagnées d'une marge d'erreur de plus ou moins vingt pour cent, sur le plan régional, en raison du faible échantillonnage utilisé. Plusieurs personnes en contestent aussi la pertinence en raison des critères retenus pour identifier un chômeur.

Situation par rapport à l'an dernier

Les statistiques démontrent par ailleurs que le taux de chômage s'est passablement maintenu si l'on compare novembre 1980 à 1979. Dans la région, le nombre de chômeurs est demeuré stationnaire alors que le taux de chômage passait de 13 à 13,4 pour cent. Les agglomérations urbaines de Chicoutimi et Jonquière semblent avoir légèrement remonté la pente, le taux chutant de 11,3 à 10,6 pour cent, ce qui signifie, en termes concrets, 1,000 chômeurs en moins.

Transport en commun: déficit

Chicoutimi ira en appel auprès du ministère des Transports

CHICOUTIMI (CF) — La Commission municipale du Québec a refusé d'accéder à la requête de Chicoutimi, relativement à la répartition du déficit du transport en commun, et la ville ira en appel de cette décision auprès du ministère des Transports.

Chicoutimi avait réclamé de la commission municipale l'imposition d'un nouveau mode de répartition du déficit du transport en commun dans le Haut-Saguenay. La proposition prévoyait que cette nouvelle répartition entre les trois villes participantes devrait tenir compte des revenus générés dans chacune d'elles, en plus de l'ampleur du service dispensé.

Suivant celle-ci, la quote-part de Chicoutimi, pour 1981, serait passée de $650,000 à $539,000; celle de Jonquière de $396,000 à $472,000; et celle de La Baie de $141,000 à $175,000.

Le conseil a rapidement réagi à la décision de la Commission municipale en référant sa demande au ministère des Transports. "On a prouvé et on est capable de prouver le préjudice envers la ville de Chicoutimi", a déclaré le conseiller Benoît Gagné, exprimant ainsi ce qui paraissait être l'opinion de la majorité de ses collègues.

De fait, la commission a estimé que Chicoutimi n'était pas parvenue à établir que le budget 1981 de la CITS portait préjudice aux contribuables, comme l'exige la loi pour permettre à la commission de modifier ce budget.

L'organisme a aussi souligné que le critère de répartition du déficit suggéré par la ville n'était pas mentionné dans la loi. Le mode proposé par Chicoutimi "n'a pas été retenu par le législateur, et il n'apparaît donc pas à l'article 85. Il ne peut donc pas être retenu", a jugé la commission.

GAGNON ET MONETTE
AVOCATS
MARC GAGNON
ROBERT MONETTE
Centre d'achats
Place du Royaume
Chicoutimi, Qué
G7H 5N6
Tél. (418) 545-1888

BERGERON, CAIN, LAMARRE,
CASGRAIN, WELLS et LACHANCE
AVOCATS
PIERRE BERGERON, C.R.
FRANCOIS LAMARRE, LL.L.
GUY WELLS, LL.L.
CLAUDE GAUTHIER, LL.L.
FRANCOIS G. TREMBLAY, B.C.L.
RITA VAILLANCOURT, LL.B.
MICHAEL H. CAIN, C.R.
PAUL CASGRAIN, LL.L.
CARL LACHANCE, LL.L.
PIERRE SIMARD, LL.L.
ANDRE TREMBLAY, LL.B.
JEAN DAUPHINAIS, LL.L. M.FISC.
110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, QUE.
TEL.: 549-6296

NOMINATION CN RAIL REGION DU SAINT-LAURENT



Georges-R. Gagnon

M. Roger-P. Langlois, directeur régional du marketing pour CN Rail, annonce la nomination de M. Georges-R. Gagnon, au poste de directeur régional, ventes et services.

M. Gagnon est entré au service du Canadien National en 1960 et a occupé divers postes de direction au marketing. Il était, depuis février 1978, directeur pour le réseau, expansion du marché.

Il est diplômé en commerce de l'université McGill et est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

commentaire

Le syndicalisme québécois subit une étrange mutation



bertrand tremblay

La CSN vient de poser un geste fort méritoire en lançant la "Grande corvée".

A quinze jours de Noel, les dirigeants de la centrale syndicale lancent un appel à la solidarité des membres et à la générosité québécoise pour recueillir des "paniers de Noel" qui seront ensuite distribués aux familles des 2,500 travailleurs forestiers (dont ceux de la Donohue à Saint-Félicien) vivant dans quelque 300 villages, en grève depuis le début de juillet.

Si on fait exceptionnellement appel à la charité chrétienne, c'est parce que ce conflit de travail revêt un caractère particulier. La saison de coupe se termine en novembre. Si une entente intervenait, les syndiqués devraient donc attendre au printemps prochain avant de retrouver effectivement leur gagne-pain.

Dans le détail des négociations sur le renouvellement de leur contrat collectif, les grévistes visent surtout l'abolition du système de travail à forfait.

Le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a même établi une relation sentimentale, particulièrement sentie chez nous, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en mentionnant que lorsque "nous plongeons ensemble dans notre mémoire collective, il est inscrit que nous sommes presque tous des fils, des filles, des petits-fils de bûcherons". Il a lui-même travaillé en forêt, à l'époque de sa jeunesse.

L'opération humanitaire des "paniers de Noel" n'a toutefois pas réussi à rapprocher les deux grands frères ennemis, la CSN et la FTQ. Le fossé s'élargit plutôt entre les deux centrales surtout depuis la poursuite de la grève, chez Price, après l'entente intervenue avec le Syndicat canadien, dont la moitié des syndiqués de Kénogami sont membres.

Constatant l'absence de la FTQ, le président, Norbert Rodrigue, a souhaité une réconciliation tout en indiquant ne pas apprécier les "leçons de syndicalisme" servies par les dirigeants de la centrale rivale.

Il faisait évidemment allusion au dernier rapport moral présenté par le directeur du Syndicat des métallos (FTQ), Jean Gérin-Lajoie, à la fin de novembre à Montréal.

Celui qui a vainement tenté de rallier les membres de la FSSA de Jean Halley, à la dernière campagne de maraudage, a rendu la CSN responsable de la désertion, vers des syndicats indépendants, de quelque 200,000 membres. Et depuis 1970, 110,000 travailleurs ont fui la CSN (notamment ceux d'Alcan qui ont formé la FSSA).

Monsieur Gérin-Lajoie, qui a été fait docteur honorifique de l'Université du Québec, au terme du congrès des métallos, constate que l'attitude de la CSN conduit à la disparition du syndicalisme.

"Le dernier exemple à date est celui d'Alcan à sa grande usine de La Baie. Jusqu'ici, la première centaine de travailleurs embauchés par Alcan dans cette toute nouvelle usine ont refusé d'adhérer soit à la CSN, soit à la CSD, soit à la FSSA, soit aux métallos. Alcan a réussi, à date, à convaincre ces travailleurs de La Baie de rester indépendants de tout syndicat."

Monsieur Gérin-Lajoie attribue cette situation au désordre engendré par le pluralisme syndical, à "la haine, au dogmatisme et à la virulence avec lesquels la CSN poursuit sa politique systématique"; au caractère récent et à la facilité relative de la syndicalisation de la fonction publique; et à l'utilisation par la CSN, d'un vocabulaire marxiste.

"L'exposé de positions marxistes fait volontiers les manchettes, reçoit beaucoup de publicité, et indispose rapidement l'ensemble des travailleurs et de la population."

Ce penseur du syndicalisme estime sans doute avec raison, que les déchirements qui agitent le mouvement desservent dangereusement le travailleur.

parole aux lecteurs

Nordair: un beau sapin de Noel

Où se cache notre députation libérale fédérale lorsqu'il est question, entre autres, de la revente de Nordair à l'entreprise privé? Je pense connaître la réponse: derrière le sapin qu'on veut offrir aux Québécois d'ici quelque temps!

Il est étonnant de voir comment nos 74 députés s'occupent des problèmes constitutionnels, en ajoutant chacun à leur tour leur petit grain de sel alors que Monsieur Trudeau a déjà tracé la voie de ce projet au détriment du Québec.

Pendant ce temps, sur certains dossiers économiques comme Nordair, aucun d'entre eux, exception faite de Monsieur Gilles Lamontagne, n'a déclaré que Nordair devrait rester propriété majoritaire des Québécois.

C'est à se demander si Monsieur Roch Lasalle n'a pas raison en disant que: "le lobbying ontarien emportera la victoire en favorisant l'augmentation indue de la part de l'Ontario".

Qu'en est-il du lobbying québécois? Où sont nos 74 députés fédéraux du Québec lorsqu'on discute le sujet?

Pourquoi est-il si difficile de réunir deux compagnies de la même taille, soient Nordair et Québecair, alors qu'on déclare à l'emporte-pièce dans les journaux (M. Pépin dixit) qu'on favorise la rationalisation du transport aérien dans l'est du Canada.

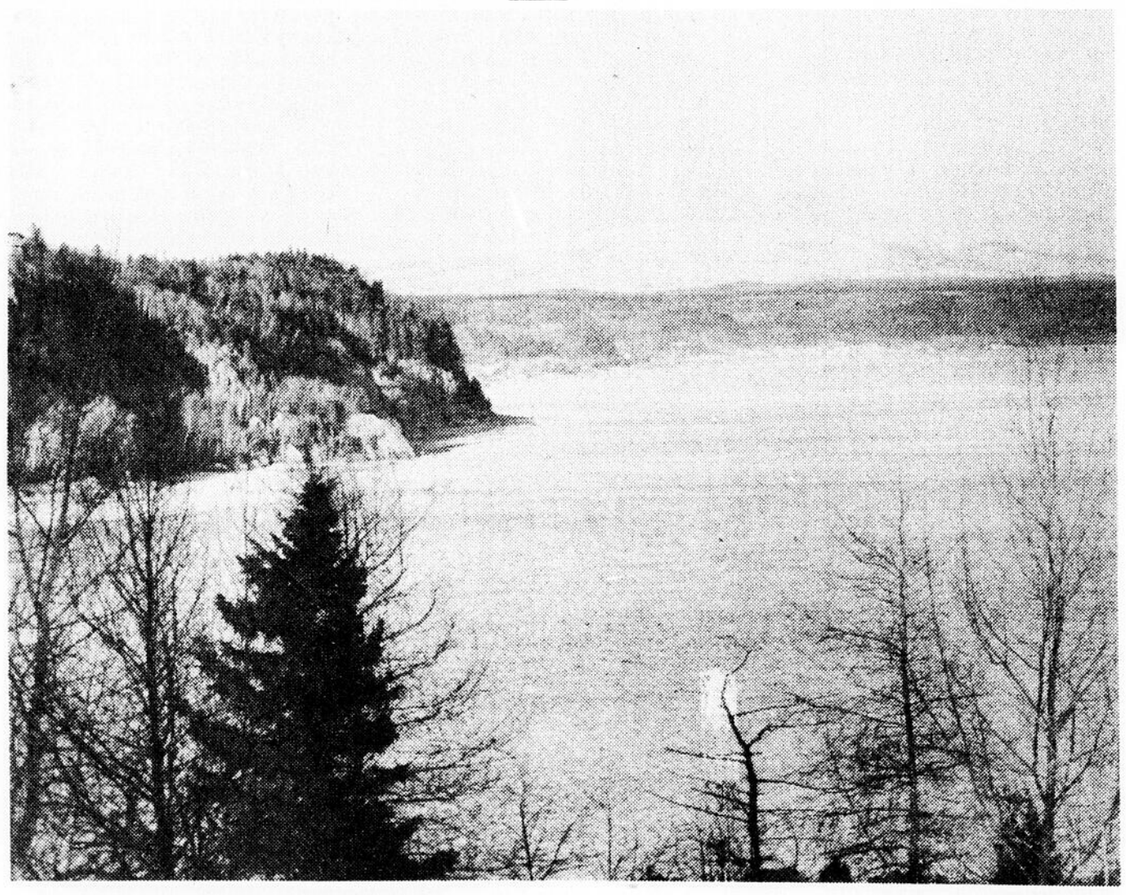
Mais qu'est-ce que la rationalisation du transport aérien si ce n'est dans un premier temps la fusion de deux compagnies aériennes comme Québecair et Nordair, dans laquelle doit continuer de se retrouver une part majoritaire québécoise?

Quel appui nos député ont-ils donné à ce regroupement? Feraient-ils la sourde oreille pour ne pas déplaire à leurs commettants? Où sont les Joyal et De Banné des années 76-77? Qu'arrive-t-il à Jacques Olivier, défenseur du F-16 en 79?

Tous les députés du Québec auraient-ils reçu l'ordre de ne concentrer leurs efforts que sur un seul et unique objectif, c'est-à-dire le rapatriement de la Constitution.

Messieurs, la réunion de vos efforts, si minces soient-ils, ne pourraient qu'aider votre collègue M. Pépin à prendre une décision favorable aux Québécois. A moins qu'encore une fois, son travail ne soit remis en question.

Pierre Ménard,
vice-président de l'Association des gens de l'Air du Québec.



(Photo: Réal Tremblay)

Ce qu'est un vrai mannequin



Je ne puis laisser passer l'opportunité que donne votre journal de vouloir défendre la profession de mannequin professionnel et aussi de protéger nos jeunes filles et dames qui ont assisté au gala du mannequin numéro un. Se sentir dévalorisée en tant que femme ce fut bien le cas ce soir-là.

D'abord être mannequin professionnel, c'est perfectionner le naturel d'une femme et non chercher la femme objet. Aussi lors d'un gala il faut avoir la compétence pour attribuer le titre et non pour donner un titre.

En tant que présidente de l'Union des mannequins professionnels, j'étais révoltée du comportement de la salle le soir du gala dont la valeur a été dépréciée par des cris. Les personnes présentes n'ont pas pu apprécier toutes les qualités qui font un mannequin professionnel et le travail que ceux-ci doivent fournir pour réussir dans ce métier. Il n'y a pas que le côté physique qu'il faut voir, mais l'ensemble des qualités des dames et jeunes filles qui ont participé au gala.

L'Union a donc un travail immense à réaliser, mais elle ne se décourage pas pour autant. L'éthique d'un mannequin professionnel complet se décrit comme suit: la technique dans la démarche, le charme, le maintien incluant la diction, le travail d'hôtesse et aussi la formation pour la télévision.

Mme Odette Duchesne,
Présidente de l'Union des mannequins professionnels,
Rue Racine Est,
Chicoutimi.

L'appui de l'AGAC aux étudiants

M. Bertrand Tremblay,
Le Quotidien.

Monsieur Tremblay,

Après avoir lu votre article du 6 décembre dernier paru dans Le Quotidien, concernant l'école de pilotage, nous nous sommes sentis dans l'obligation d'éclairer votre vue de la situation prévalant à l'Ecole de pilotage.

Tout d'abord, vous saurez que l'AGAQ, (l'Association des gens de l'air du Québec), n'agit nullement avec la complicité "d'élèves mécontents" de l'Ecole de pilotage. Ce sont les étudiants eux-mêmes qui ont communiqué avec l'AGAQ afin d'obtenir son appui. Ce sont les objectifs des étudiants et non ceux de l'AGAQ qui sont présentement poursuivis.

Vous ajoutez ensuite que le Cégep de Chicoutimi traverse une période difficile et que l'AGAQ se devrait d'apporter une franche collaboration à celui-ci au lieu de mener une "campagne de presse incendiaire" dénigrant le collège. Voilà un arguement logique. Cependant, chose que vous ignorez, l'AGAQ a déjà fourni son aide au moyen d'une personne-ressource siégeant sur un comité aviseur. D'ailleurs, et ce n'est un secret pour personne, le collège n'a pas respecté les recommandations fournies dans le rapport de l'AGAQ.

Vous poursuivez en disant que les étudiants poussent l'offensive jusqu'à l'Assemblée nationale n'étant pas suffisamment patients pour attendre les correctifs promis. Saviez-vous que le "nouveau" plan de restructuration proposé pour le collège qui s'en vante d'ailleurs à en perdre salive, a un ancêtre vieux à peine de plus d'un an. Ce plan, quasi identique à celui nouvellement présenté, fut soumis au collège au mois de juin 1979. Monsieur Clément Martel lui-même, l'actuel directeur du Collège de Chicoutimi, a travaillé sur ce plan. Toutefois, le collège a fait fi de ce rapport malgré une situation, déjà à cette époque, alarmante.

Nous voyons mal la comparaison faite avec ceux, qui dans le passé, ont essayé de déloger différentes options appartenant aux collèges du Saguenay. Il n'est nullement question de déménager l'école de pilotage de Saint-Honoré. Ne cherchons pas à déplacer le focus. Il s'agit ici plutôt d'un excès d'imagination de votre part que d'une perspicacité cohérente.

Vous citez deux griefs majeurs de l'AGAQ vis-à-vis l'école de pilotage: l'évaluation et la langue anglaise. Et bien sachez que les griefs majeurs de l'AGAQ sont le retard des étudiants par rapport aux heures de vol et le renvoi injustifié de plusieurs d'entre-eux. Vous me paraissez encore une fois mal informé lorsque vous affirmez qu'il y a eu piquetage à l'Assemblée nationale. Il n'y eut aucun piquetage au parlement; entremêlé, était le vocabulaire de votre informateur.

Persistant dans la lecture de votre article, nous nous sommes aperçus de l'usage abusif que vous faisiez des comparaisons. Quand vous comparez la situation de l'Ecole de pilotage, concernant l'expulsion d'étudiants, à celles existant dans plusieurs universités du Québec, vous faites totalement fausse route. Le problème de l'évaluation à l'Ecole de pilotage n'en est pas un de critères trop élevés, quoique ce cas ne soit pas exclus, mais bien plus un problème de standardisation de l'évaluation. Le système d'évaluation présentement utilisé n'a pas de critères définis et par conséquent donne lieu à un lot de décisions arbitraires. Il n'est donc pas difficile d'en conclure que chacun applique l'évaluation tant bien que mal et ce sont les étudiants qui souffrent des conséquences.

Vous tombez dans le précipice en dénonçant le véritable scandale de l'Ecole de pilotage qui, selon vous, est l'accomplissement du vol aux instruments à Rimouski dû au manque d'équipement à Saint-Honoré. Laissez donc le soin aux personnes intéressées de déterminer eux-mêmes leurs priorités. Jamais dans les récentes revendications faites par les étudiants, les professeurs ou même l'administration du collège, ont fait état de "votre scandale". Vous poursuivez en parlant de la tolérance hypocrite de l'AGAQ à ce sujet. Vous nous paraissez bien "bon juge" de la situation, tantôt blâmant l'AGAQ pour sa sortie avec les étudiants, tantôt condamnant leur mutisme.

L'attitude du député Robert Lamontagne, en soi, n'affaiblit en rien la région. A-t-on peur de faire face à la réalité? Veux-t-on cacher quelque chose? Pourquoi le député Lamontagne aurait-il dû laisser cette intervention au soin d'un député de Québec? La tâche d'un député n'est pas de faire du protectionnisme M. Tremblay. Ce n'est pas en dissimulant nos problèmes à l'opinion publique que l'on bâtit une réputation méritée!

Les étudiants de l'école de pilotage de Saint-Honoré.

P.S.: Le pionnier de l'aviation de l'école de pilotage n'est pas Léopold Pagé mais bien Rodolphe Pagé.

Le 9 décembre 1980.

parole aux lecteurs

Un tiers des profits de la Donohue appartiennent aux actionnaires

Le Quotidien nous fait part que la Donohue a réalisé des profits cette année de $20 millions.

Donohue a reçu $50 millions d'octrois, argent provenant en grande partie des taxes payées par les travailleurs. Elle reçoit donc en intérêt annuellement sur ce $50 millions, $7 millions. $1 million par année lui est versé pour payer les chemins de pénétration en forêt. Donohue reçoit en plus gratuitement tout le bois pour alimenter son usine et paie notre énergie électrique à un prix de faveur.

Ces énormes avantages dont bénéficie la Donohue confirment, rendent irréfutable l'affirmation de l'éminent professeur Monsieur Firmin Letourneau, d'Oka, Deux-Montagnes, dans son livre sur l'économie politique, à savoir que la production résulte de la conjugaison essentielle de trois facteurs: travailleurs, Etat, finance. Ce caractère essentiel confère aux trois facteurs des droits égaux dans la gérance et dans les fruits de la production.

Donc en simple justice sociale, les $29 millions de profit de la Donobue doivent être distribués à part égale entre les trois facteurs soit seulement $7 millions aux actionnaires, $7 millions à l'Etat, $7 millions aux travailleurs, soit $7,000 chacun à supposer qu'ils soient 1,000.

Si les actionnaires de la Donohue, comme c'est le cas pour toutes les compagnies accaparent pour eux seuls les $20 millions de profit, ils violent ce grand principe de justice sociale qu'aux trois facteurs essentiels de la production appartiennent des droits égaux dans la gérance et dans les profits de la production et ainsi volent, légalement sans doute, mais volent réellement, à l'Etat son tiers, aux travailleurs leur tiers des profits, soit $13 millions et ce, pour une seule année.

Qu'une petite compagnie, dans une petite ville de la région puisse opérer pareil hold-up contre la justice sociale de s'accaparer pour ses seuls actionnaires, pourtant un seul des trois facteurs essentiels à la production, en une seule année, de tous les profits de $20 millions, alors qu'ils ne devraient recevoir que $7 millions, vous donnent une idée des billiards de dollars ainsi arrachés aux travailleurs et aux états de par le monde au cours des siècles; saignée mortelle qui vide le sang économique, oblige travailleurs et gouvernants à se disputer les miettes qui tombent de l table de la production.

Jean Gagnon,
69, rue Piché,
Valin, Chicoutimi.

Quand on est nationaliste...

Monsieur Blais,

Permettez-moi d'abord de vous saluer, même si moi non plus je n'ai pas le bonheur de vous connaître. Je vous salue simplement parce que vous, au moins, vous avez le courage de signer ce que vous écrivez: il y en a parmi vos amis qui ne s'embarrassent pas de ces srupules et qui me font parvenir, à l'occasion, des épitres anonymes où les insultes semblent pousser comme des champignons sur du fumier. Il y en a même, croyez-moi, qui font pire et qui tentent de me discréditer auprès de mes supérieurs par le biais de leurs rejetons...

Ceci étant dit, cependant, vous me permettrez de relever certains de vos propos de manière à les redresser quelque peu. N'ayez crainte, je ne serai pas long: ainsi vous n'aurez pas à me supporter plus de cinq minutes.

Je ne serai pas long tout simplement parce que finalement, le but premier de mes interventions épistolaires régulières est de m'élever contre tous ceux qui sont, qui peuvent être des dangers potentiels pour la nation québécoise. C'est ce qui explique que je m'attaque souvent à ces sieurs que sont Messieurs Trudeau et Ryan et à tous ceux qui en ont fait leurs héros de carton. En résumé, c'est cela. Rien que cela. Rien d'autre. En démocratie, c'est permis, oui?

La conclusion immédiate à tirer de ce que je viens d'écrire est la suivante: je suis d'abord nationaliste. C'est donc dire que je m'oppose au fédéralisme tel que comrpis et appliqué par M. Trudeau. Alors si vous pensez me faire sourciller en me traitant de péquiste, détrompez-vous. Vous ne faites que donner un coup d'épée dans l'eau, que charger des moulins à vent.

Ghislain Bouchard,
625, Sacré-Coeur,
Saint-Félicien.
Le 2 décembre 1980.

ROCCA: un premier pas vers la solidarité

Au printemps dernier, le Centre de solidarité d'Alma a adhéré au Regroupement des organismes communautaires et culturels (ROCCA), et ce, pour plusieurs raisons.

Mis sur pied en 1978, le Centre de solidarité d'Alma a comme objectif premier de sensibiliser la population du Saguenay-Lac-St-Jean aux réalités historiques, économiques, sociopolitiques des pays en voie de développement, tout en n'oubliant pas la connaissance de nos réalités régionales. De plus, il se veut un carrefour d'organismes dont les buts sont d'amener des personnes intéressées à participer à des expériences de travail dans les pays dits du Tiers-Monde.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont entreprises, notamment la tenue de soirées de solidarité où des conférenciers de différents pays viennent présenter les difficultés vécues par leurs peuples respectifs. Qu'il suffise de rappeler que depuis septembre, nous avons reçu la visite d'un syndicaliste chilien, de six musiciens salvadoriens, d'un médecin-missionnaire du Sud-Est asiatique et d'un prêtre guatémaltèque.

Le Centre de solidarité d'Alma participe aussi aux campagnes organisées par des organismes de solidarité, tels que Développement et Paix, Amnistie internationale, AQOCI, etc...

Pour mener à terme ces actions, le Centre de solidarité doit constamment travailler en collaboration avec les groupes scolaires, universitaires, paroissiaux et les groupes engagés dans le même sens, au niveau local et régional. Nul n'est besoin de vous dire ici, le nombre de personnes que nous atteignons par notre travail.

Enfin, pour parfaire notre rôle éducatif, un centre de documentation, offrant des volumes périodiques, journaux et dossiers sur la situation de pays du Tiers-Monde, est disponible au local que nous occupons actuellement sur la rue Champagnat.

Le ROCCA permettrait aussi une aide matérielle et technique à plusieurs d'entre nous, sans compter que la population n'aurait pas à courir aux quatre coins de la ville pour bénéficier de ces services.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons fortement que nos élus municipaux acquiescent à la demande du ROCCA soit, l'obtention du Palais de Justice qui sera laissé vacant l'an prochain.

Francine Savard et
Anne Tremblay
pour le Centre de
Solidarité d'Alma,
184, rue Champagnat,
G8B 5V8, Alma,
668-2683.

Le rapatriement unilatéral

Par David Kilgour

Il y a des désaccords profonds face au projet de résolution concernant la constitution du Canada. Mais, c'est sur le rapatriement unilatéral et sur la formule d'amendement que l'on retrouve la plus grande opposition au projet Trudeau.

Sur le procédé employé, l'opposition est même unanime au Québec. N'eut été la division qui existe chez les libéraux du Québec et n'eut été l'excès de partisanerie politique de leur part, le Québec aurait pu faire l'unanimité des partis politiques contre le projet Trudeau au sein de l'Assemblée nationale. Cette façon de procéder a aussi été rejetée par les progressistes conservateurs fédéraux et leur aile québécoise. Le 9 novembre dernier une résolution du conseil provincial de l'association progressiste conservatrice fédérale du Québec mentionnait, entre autres, que le projet des libéraux fédéraux est inacceptable parce que son adoption signifierait l'érosion graduelle du mode fédéral de gouvernement au Canada et que cette évolution irait à l'encontre des intérêts de la collectivité québécoise et supprimerait les garanties qui lui sont essentielles pour s'épanouir et occuper la place qui lui revient au Canada.

Pourtant, jamais n'aura-t-on vu un gouvernement si peu sûr de lui qu'il refuse d'affronter la Cour suprême pour avoir la confirmation de la légalité de son geste. A la place, le gouvernement canadien se réfugie dans l'argumentation politique. A titre d'exemple, on mentionne que le Canada est encore rattaché par un document à l'Angleterre et qu'il faut immédiatement mettre fin à cet état de quasi colonialisme. On oublie cependant de mentionner que c'est d'un commun accord que toutes les parties en cause ont décidé de laisser notre constitution dans un autre pays, tant qu'on ne trouverait pas une formule d'amendement acceptable par tous.

Or, voilà qu'en plus de rapatrier unilatéralement la constitution, qu'en plus d'imposer aux provinces une Charte des Droits comprenant des droits linguistiques pour les minorités des deux langues officielles, ce qui met en brèche une partie importante de la loi 101 du Québec (les immigrants "canadianisés" pourraient désormais fréquenter l'école anglaise au Québec), le gouvernement canadien se donne le pouvoir d'amender la constitution en faisant fi des provinces. En effet, l'article 42 du projet de résolution permet de modifier la constitution à la suite d'un référendum national tenu à l'initiative du gouvernement fédéral. L'essence même du fédéralisme s'en trouve sabotée. Le système parlementaire canadien a toujours reposé sur les deux ordres de gouvernement. La présente proposition permettra au gouvernement canadien d'ignorer les provinces et d'en appeler directement au peuple. Le gouvernement canadien pourra à chaque fois taxer les provinces d'ennemis de la cause canadienne. Il n'y a pourtant rien de plus faux.

On peut d'avance imaginer le scénario: ou bien monsieur Trudeau dira qu'il a livré la marchandise du renouveau constitutionnel, ce qui serait une supercherie; ou bien il feindra de nouveau un échec avec les premiers ministres provinciaux et il imposera ses vues d'un régime canadien fortement centralisé en les faisant par un référendum.

Dans un cas comme dans l'autre, la réforme constitutionnelle tant espérée de la part des provinces ne se fera pas de la façon envisagée et le Canada risque de s'en sortir plus divisé que jamais.

Plus que jamais, l'Opposition doit se solidariser au-delà de la partisanerie politique. Le parti progressiste conservateur s'oppose avec toute l'énergie possible au rapatriement unilatéral et non pas au rapatriement lui-même. Au Québec, le PC représente la seule force fédérale d'opposition à la résolution unilatérale. Mais le parti progressiste conservateur ne peut pas être plus québécois que les Québécois; plus ils démontreront de cohésion, plus le PC sentira que sa position reflète celle de l'ensemble des Canadiens en général et celle d'une majorité écrasante de Québécois en particulier.

David Kilgour, député,
Edmonton Strachcona,
Chambre des Communes,
Ottawa.

Le Rendez-vous de L'homme d'affaires

Le président du Conseil d'administration du Rendez-vous de l'homme d'affaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean vous convie à une réception donnée à l'occasion de l'implantation du SECRETARIAT PERMANENT.

Cette réception aura lieu mercredi, le 10 décembre 1980 à la polyvalente Laure-Conan.

Dans tous nos magasins
dès demain

25%
de rabais
sur la majorité de nos chaussures et sacs à main d'hiver pour femmes

10% pour hommes

10% sur les bottes après-ski

SIMARD & VOYER
CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME
PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

ENFIN à CHICOUTIMI... la Poissonnerie



326, DES SAGUENEENS
CHICOUTIMI
545-8285

Nous sommes heureux de vous servir

EN SPECIAL CETTE SEMAINE

FILET DE TURBO $2.00 lb	FILET DE SOLE $2.90 lb
LANGOUSTINE $10.85 lb	HUITRES EN ECAILLES $2.60 douz.
FROMAGE BRIE CANADIEN $3.70 lb	



FERME LE LUNDI

Votre hôte
Jean-Claude Forgeront
propriétaire
Chef-cuisinier de renommée

SPÉCIALITÉS:

- Poissons frais et congelés.
- Fruits de mer.
- Homards vivants tous les jours "Venez nous serrer la pince"
- Charcuterie et fromages.

PLATS CUISINÉS PRÊTS À APPORTER

Faites vos réservations à l'avance pour vos dégustations de: VINS FROMAGES ET VIANDES FROIDES.

545-8285

LE POISSON C'EST BON SUR TOUTE LA LIGNE...

fourre-tout



marcel rivard

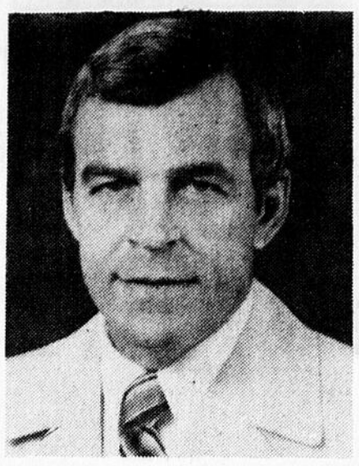
Entre sel et poivre

Une famille de Gambolo, près de Pavis, en Italie, était bien ravie, l'autre semaine, de recevoir un colis en provenance d'Argentine où s'étaient exilés, il y a une trentaine d'années, le grand-père et ses quatre fils: enfin, des nouvelles de la parenté!

Bien qu'il ne contenait aucune explication, le contenu du colis ressemblait à des épices du genre "bonbons-mélange" dont on arrose le bifteck qu'on grille sur charbon de bois.

De toute évidence, les "épices" donnaient de la saveur au spaghetti, au ravioli, au macaroni, à la bologna, la mortadella, les melbas, la pizza, la lasagne et l'et-caetera.

Mais on a su deux ou trois semaines plus ou trop tard ce qu'on ne savait pas alors: le colis contenait les cendres de pépé... Mamma mia!



A la Fédération des cegeps

Lors de la dernière assemblée générale de la Fédération des cegeps du Québec, Benoît Bouchard, directeur général du Cegep de Saint-Félicien, a été élu membre du conseil d'administration de cet organisme.

Ce conseil d'administration est formé du directeur général de la fédération et de huit autres membres, dont Benoît Bouchard.

La Fédération des cegeps du Québec est le lieu officiel de la promotion des intérêts des collèges auprès du gouvernement et du public; elle est de plus le véritable lieu de concertation des collèges et leurs représentants dans le cadre des relations de travail avec les personnels syndiqués.

Grosses questions d'environnement

Le nouveau conseil d'administration du Comité d'environnement d'Alma veut intensifier son intervention du côté de l'implantation du parc de Pointe-Taillon, de l'harnachement de l'Ashuapmouchouan, de l'autoroute Alma-La Baie et bien d'autres dossiers.

Toutefois, il n'oubliera pas son action locale par l'entremise des mardis écologiques dont la formule sera sensiblement modifiée et adaptée, la consolidation de sa gestion interne, le dossier de l'eau potable à Alma et une gamme d'autres dossiers à l'intérêt environnemental.

Maurice Dumas a été élu à la présidence, Gérard Briand, trésorier, Lise Brunet, secrétaire, et Gilles Girard, responsable de l'information.



Augmentation des faillites

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean connaît, cette année, une augmentation de 18 pour cent des faillites, comparativement à l'année précédente.

Selon le syndic Yvon Delwaide, de Chicoutimi, le nombre de faillites au greffe dépasse déjà 400 inscriptions, tandis qu'il était de 349 en 1979.

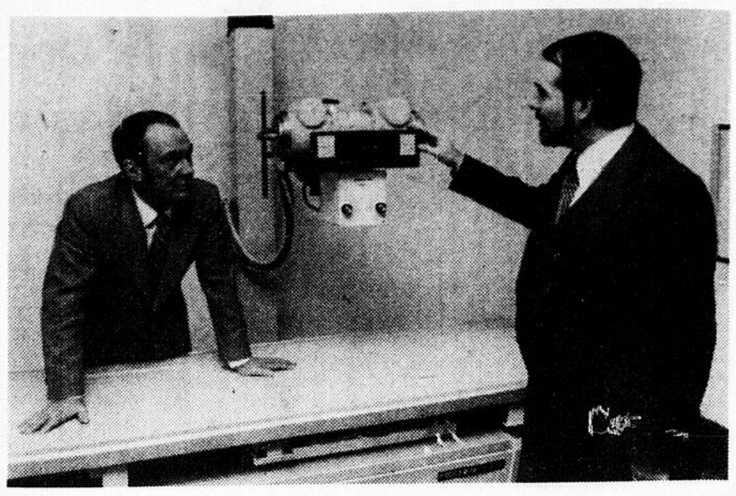
Yvon Delwaide précise que les nombreuses grèves qui ont paralysé la région, au cours des derniers mois, sont la principale cause de cette hausse des faillites.

Succursale de la BRC

La Banque Royale du Canada vient d'annoncer que sa succursale de Place du Saguenay, de Chicoutimi, fermée depuis l'incendie du 1er juillet dernier, ouvrira ses portes, au début de janvier 1981, à la Place du Fjord, au 901 du boulevard Talbot.

En attendant, les clients de cette succursale continueront d'être servis dans les locaux sis au 106 de la rue Racine, à Chicoutimi.

D'autre part, les autorités de cette institution bancaire étudient également le projet de fusionner sa succursale du 416, rue Racine est, avec celle de Place du Fjord.



Modernisme du centre médical

Lors de l'inauguration, lundi, du nouveau centre médical d'Alcan, à Jonquière, on a pu voir quels équipements modernes possède ce nouvel édifice.

Examinant ici l'un des nouveaux appareils, ce sont Bertrand Bouchard, directeur régional d'Alcan, et Patrick Rich, président de la Société d'électrolyse Alcan.



Dévoilement de plaque-souvenir

Le comité des auxiliaires bénévoles de l'Hôpital d'Arvida a procédé lundi soir au dévoilement, dans le hall d'entrée de l'institution, d'une plaque-souvenir pour marquer l'encouragement qu'a eu ce comité de la part de généreux donateurs, lors du "Bal de la tulipe rose".

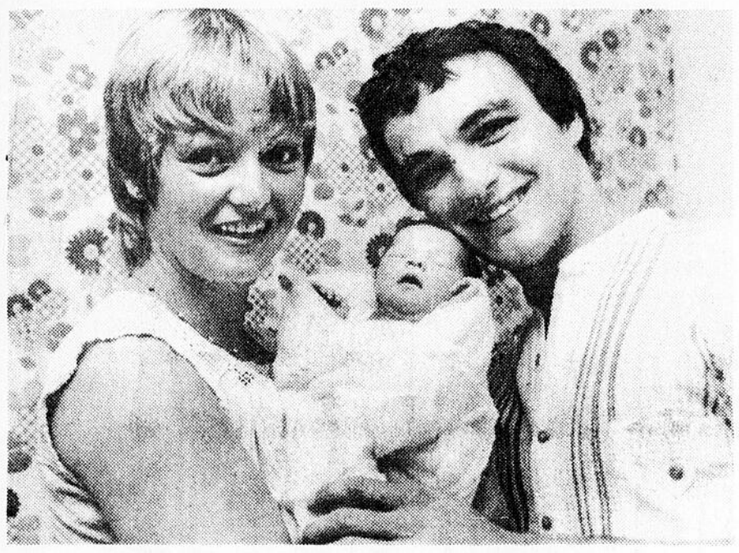
Dans l'ordre habituel, ce sont Jeannine T.-Choquette, directrice régionale des auxiliaires bénévoles, Louiselle Morin, présidente du bal, Béatrice Harvey, présidente locale des auxiliaires bénévoles, et Yolande Gaudreault, responsable du projet.

Nouvelle Galerie Jacques-Gagnon

Du temps de son vivant, Jacques Gagnon, ancien président de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec, était un amateur d'art et il faisait confiance aux peintres québécois.

Aussi, est-il peu surprenant d'apprendre l'inauguration, à Alma, d'une galerie d'art qui, avec la permission de Céline Gagnon, la veuve du regretté président, portera le nom de Galerie Jacques-Gagnon. Peu surprenant aussi le fait que cette galerie soit située à l'intérieur du complexe Jacques-Gagnon.

C'est ce soir que la Galerie Jacques-Gagnon sera inaugurée. Coïncidant avec cet événement, il y aura vernissage du peintre paysagiste Purubusky, Hongrois d'origne mais vivant au pays depuis une quinzaine d'années.



Attention aux orteils de Mario Tremblay

L'épouse du "Bleuet bionique", Colette Tremblay, a fait une présence très remarquée, lundi, à l'émission "Janet veut savoir", que retransmet, en après-midi, la station CJPM de Chicoutimi.

Colette Tremblay, qui attend un deuxième enfant, était accompagnée de l'épouse de Michel Larocque, de Réjean Houle et de Pierre Mondou. Il est question, bien entendu, des difficultés d'être la femme d'un joueur de hockey.

Janet Bertrand voulait connaître le comportement de Mario Tremblay, à la maison, lui qui est fougueux sur la glace qui "ne se laisse pas piler sur le gros orteil", sinon l'adversaire en subit les conséquences.

L'épouse de l'orgueil d'Alma, qui est une championne de badminton, de répliquer: "Moi, je pourrais lui piler sur les deux gros orteils, et il ne dirait rien", tout en prenant toutefois la peine de préciser que le comportement de Mario, en dehors de la patinoire, est complètement différent.

Deuxième au Québec

Michel Lemieux, un étudiant de l'Université du Québec, à Chicoutimi, a la bosse des mathématiques, c'est le cas de le dire...

Il s'est classé, en effet, au deuxième rang sur le tableau d'honneur du Québec de la session 1980, lors de l'examen uniforme des comptables agréés. Plus que cela, il a terminé au sixième rang québécois.

Au total, 616 candidats du Québec ont réussi avec succès cet examen qu'on qualifie de rigoureux.

Michel Lemieux vient de se joindre au bureau de comptables Samson et Bélair, de Québec.

Le Frou-Frou en spectacle

Vendredi, à 19h00, à la salle polyvalente du Centre socioculturel de Chicoutimi, il y aura présentation, par l'atelier de théâtre Le Frou-Frou, du spectacle des enfants ayant suivi des ateliers de théâtre I et II.

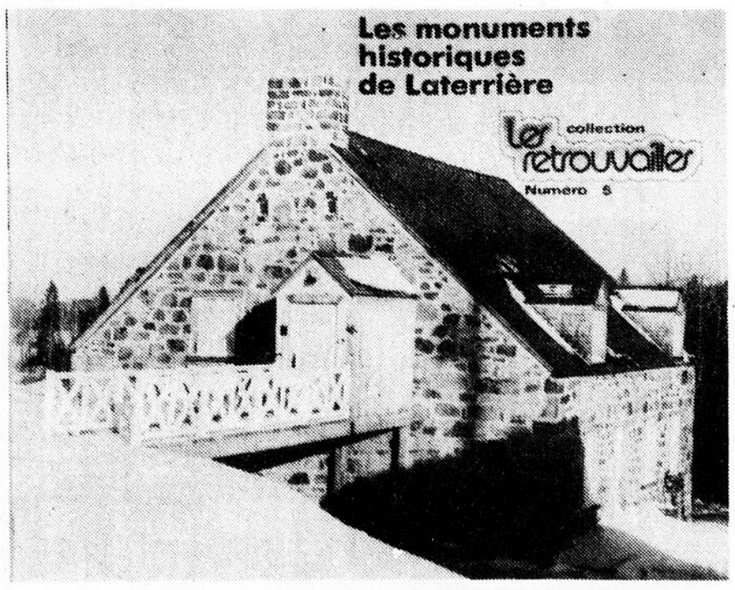
Cette représentation sera accompagnée de la présentation de contes, composés et illustrés par les enfants ayant suivi des ateliers de "contes en liberté".

Tout le public est cordialement invité.

Amnistie internationale

L'assemblée d'information du groupe d'Alma d'Amnistie internationale qui a été remise, la semaine dernière, à cause de la tempête de neige, sera reprise demain soir, à moins que dame température se choque à nouveau.

Cette rencontre, où la population d'Alma est conviée, aura lieu à 19h30, en la salle 2-100 du Cegep d'Alma.



"Les retrouvailles" de nos héritages

Le ministère des Affaires culturelles met, via l'Editeur officiel du Québec, à la disposition des intéressés une collection, "Les retrouvailles", illustrant le précieux héritage qu'ont bâti des hommes et des femmes venus avant nous.

On y prend connaissance de la présence, toujours entière, de certains monuments, habitants, meubles et oeuvres d'art qui nous permettent de constater dans quelle belle simplicité nos ancêtres vivaient et nous incitent à conserver et protéger ces oeuvres de beauté qui résistent à l'usure du temps.

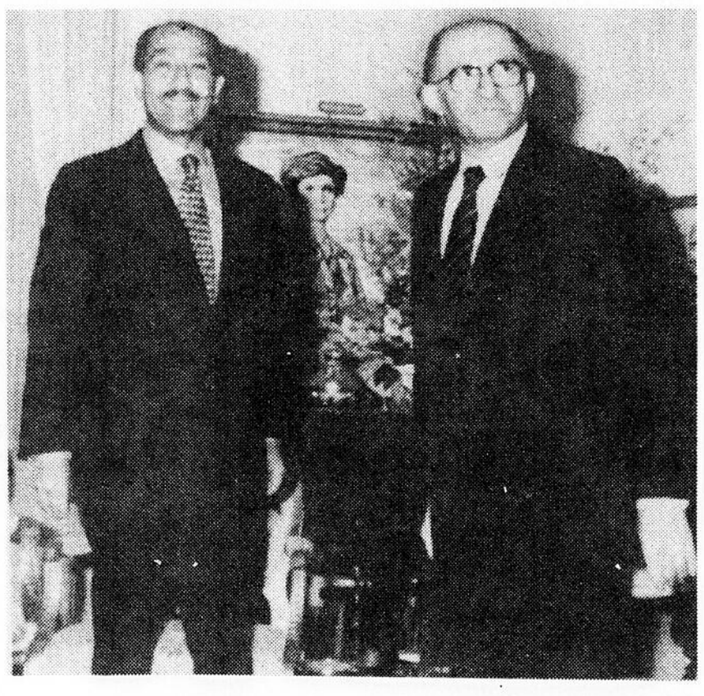
Et dans cette collection, on retrouve une brochure intitulée "Les monuments historiques de Laterrière"; à la une de cette brochure de 34 pages, on y reconnaît le magnifique moulin du père Honorat, de Laterrière.

Aux funérailles de John Lennon

Pendant que tous les fans (il y en a aussi au Saguenay-Lac-Saint-Jean) de l'ancien Beatle John Lennon pleuraient la mort de leur idole assassiné, il y en avait au moins un, à Chicoutimi, qui ne pleurait pas du tout...

Ce gars-là, c'est Louis Trépanier, directeur de l'information de la station radiophonique chicoutimienne CJMT. Parce que dès hier matin, il se voyait délégué par le réseau Télémédia aux funérailles de Lennon qui auront lieu incessamment à New York. Les histoires de Trépanier sur ce sujet sont à suivre!

aujourd'hui



Le prix Nobel de la paix d'il y a deux ans était décerné conjointement au président égyptien Anouar el Sadate et au chef israélien Menaheim Begin.

Mercredi, 10 décembre 1980, 345ème jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1978 — Le président égyptien Anouar el Sadate et M. Menahem Begin, chef du gouvernement israélien, reçoivent le prix Nobel de la paix.

1976 — A l'instar de plusieurs autres pays, l'Union Soviétique porte à 200 milles la limite de ses eaux de pêche.

1963 — Zanzibar devient un pays indépendant dans le cadre du Commonwealth britannique.

1948 — L'Assemblée générale de l'ONU vote une convention sur le génocide et les droits de l'homme.

1936 — Edouard VIII abdique et prend le titre de duc de Windsor afin d'épouser une Américaine divorcée, Mme Simpson.

1913 — La Joconde, de Léonard de Vinci, volée deux ans plus tôt au Louvre, est retrouvée.

1898 — Signature du traité de paix de Paris, qui met fin à la guerre hispano-américaine: Cuba, Porto-Rico, Guam et les Philippines sont cédés aux Etats-Unis pour $20 millions.

1810 — Napoléon annexe le nord du Hanovre, Brême, Hambourg, le Lauenburg et Lubeck.

1520 — Martin Luther brûle, en public, la bulle papale qui l'excommunie.

Ils sont nés un 10 décembre:

— **César Franck,** compositeur et organiste belge naturalisé français (1822-1895).

— L'actrice américaine **Dorothy Lamour** (1914).

Projet de loi 89

La réforme ne satisfait pas toutes les femmes

par Christiane Laforge

JONQUIERE — Présentes à une soirée d'information sur le projet de loi 89, plusieurs femmes de la région constataient, lundi soir, que la réforme du Code civil n'est pas entièrement satisfaisante.

Animée par Me Jocelyne Olivier, cette rencontre, organisée par la Fédération des femmes du Québec, visait à expliquer aux femmes le projet de loi 89, déjà passé en deuxième lecture le 4 décembre dernier.

Deux points ont semblé particulièrement décevants pour les femmes, soit le maintien de la notion de faute en cas de divorce et la solidarité des dettes.

En maintenant, comme obligation du mariage, même civil, les principes de fidélité et de cohabitation, la loi 89, par le fait même, perpétuera la notion de faute en cas de divorce. Les femmes, présentes à Jonquière, auraient préféré que ces notions morales soient laissées à la discrétion des couples, la cohabitation et la fidélité n'étant pas des valeurs maritales essentielles pour tous les couples. Me Olivier croit, pour sa part, que cette perception n'est pas prête à être endossée par toutes les femmes.

Quant à la solidarité des dettes, les femmes ont l'impression de n'y voir un avantage que pour les créanciers, surtout que cette solidarité ne précise pas tenir compte des facultés respectives de chacun, comme c'est le cas pour la participation aux frais du ménage.

Front commun

Un front commun, composé de plusieurs groupes, dont la FFQ, l'AFEAS, la CSN, le Carrefour des familles monoparentales, l'Association des femmes collaboratrices et autres, a décidé de faire appel aux femmes pour une action commune afin que le gouvernement tienne compte des recommandations des femmes pour cette réforme du Code civil.

Le front commun, auquel adhère la FFQ de la région du Saguenay, critique au moins sept points de la réforme, dont le divorce-sanction, les procédures pour la déclaration de résidence familiale, le principe de solidarité des dettes.

Le front commun recommande le divorce sans faute; plus de garanties pour assurer une réelle protection de la résidence familiale; la déjudiciarisation du droit de la famille; le principe de cogestion pour les conjoints mariés en communauté de biens qui le demandent; l'ajout "des facultés respectives" de chacun en cas de solidarité des dettes; la clarification de la notion de l'accroissement de l'actif du conjoint.

Tant par les participantes à la soirée de lundi que par le front commun, un Tribunal de la famille est réclamé.

Mme Jocelyne Olivier croit que divers changements seront apportés au projet de loi 89, en troisième lecture.



REFORME DU CODE CIVIL — Maître Jocelyne Olivier.

Ville de Chicoutimi

Contre-proposition au sujet de la zone agricole

CHICOUTIMI (CF) — La ville de Chicoutimi présentera incessamment à la Commission de protection du territoire agricole sa contre-proposition sur l'établissement de la zone agricole permanente à l'intérieur de ses limites.

Comme il fallait le prévoir, la commission a repoussé la résolution de la ville, réclamant l'exclusion de la zone verte de tout le territoire de la ville. Celle-ci a plutôt formulé un nouveau projet prévoyant seulement l'exclusion des parties environnant le territoire actuellement urbanisé et le quartier Lavoie, le long du boulevard Saint-Jean-Baptiste.

La ville demande d'y ajouter l'exclusion de Place du Moulin, à Rivière-du-Moulin; le domaine Saguenay, au sud de la voie ferrée et aux abords du boulevard Talbot; le secteur du boulevard Boivin, seule porte de développement du Chicoutimi-Nord; de même que de tous les terrains sujets au développement adjacents au tissu urbain.

Les parties devront avoir trouvé un terrain d'entente avant le 9 janvier, sans quoi la Commission de protection du territoire agricole promulguera elle-même la zone agricole de Chicoutimi.

Municipalités régionales de comtés

Les ruraux attendent l'opinion des urbains

CHICOUTIMI (CF) — Les représentants ruraux du comté municipal de Chicoutimi attendent que les maires urbains du Haut-Saguenay fassent connaître leur point de vue sur la représentativité au sein des futures municipalités régionales de comtés avant de poursuivre plus avant le débat sur la question.

Le préfet de comté et membre du comité de consultation sur la création des MRC, M. Elias Houde, a indiqué que cette attitude faisait suite à la réunion de la semaine dernière, entre le comité et les représentants ruraux. La position rurale a été clairement établie: une municipalité - un vote. On veut maintenant connaître la position des villes, qui n'en ont jamais officiellement fait part.

On attend par ailleurs la réunion du burau de direction de l'Union des conseils de comtés, prévue pour vendredi, où on espère obtenir quelques précisions sur certaines implications de la loi 125 et tâter le pouls de l'état du dossier MRC dans les autres régions du Québec.

Sur la question du découpage des ou de la MRC dans le secteur du Haut-Saguenay, le changement de position de La Baie suscite une reconsidération du problème. La Baie ne désire plus une seule MRC pour le comté municipal de Chicoutimi. Elle verrait d'un meilleur oeil la création d'une MRC distincte autour d'elle.

Les maires ruraux demeurent cependant partisans de la création d'une seule MRC sur le territoire du comté municipal de Chicoutimi.

La discussion reprendra le 14 janvier.

Programme de développement communautaire

150 personnes trouveront un emploi temporaire

ALMA (BM) — Trente projets soumis par des gens de la circonscription de Lac-Saint-Jean aux autorités fédérales dans le cadre du programme de développement communautaire bénéficieront de subventions totalisant $1,3 million, ce qui permettra de fournir à quelque 150 personnes un emploi temporaire.

La liste des projets acceptés par les autorités pour la circonscription de Lac-Saint-Jean, qui au fédéral comprend le territoire situé entre Saint-Fulgence et la plaine d'Hébertville, a été rendue publique hier par le député, M. Pierre Gimael.

C'est évidemment à Alma où il y a le plus de projets subventionnés, soit neuf pour un total d'un peu plus de $450,000, ce qui devrait créer près de 50 emplois temporaires. Un projet provenant d'Alma recevra d'ailleurs la plus grosse subvention, soit $121,000 devant servir à l'aménagement du club de golf qui, curieusement, doit être relocalisé à Saint-Gédéon.

Un seul autre projet, venant celui-là de Saint-Fulgence, bénéficiera d'une subvention dans les six chiffres, soit $102,908 pour faire la promotion des ressources de cette municipalité située sur la rive nord du Saguenay.

Cinq projets ont été acceptés à Chicoutimi-Nord pour un montant de $166,312 et 23 emplois temporaires; à peu près le même montant sera versé à des groupes d'Hébertville pour la réalisation de quatre projets fournissant du travail à 19 personnes.

Bon rendement des sols cultivés dans la région montréalaise

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "La région de Montréal a connu cette année une augmentation de 11% de plus de ses sols qui ont été cultivés".

C'est ce qu'affirmait, hier midi, M. Michel Mona, de Québec, attaché à la protection du territoire agricole au diner de la Caisse d'entraide économique Dolbeau-Mistassini.

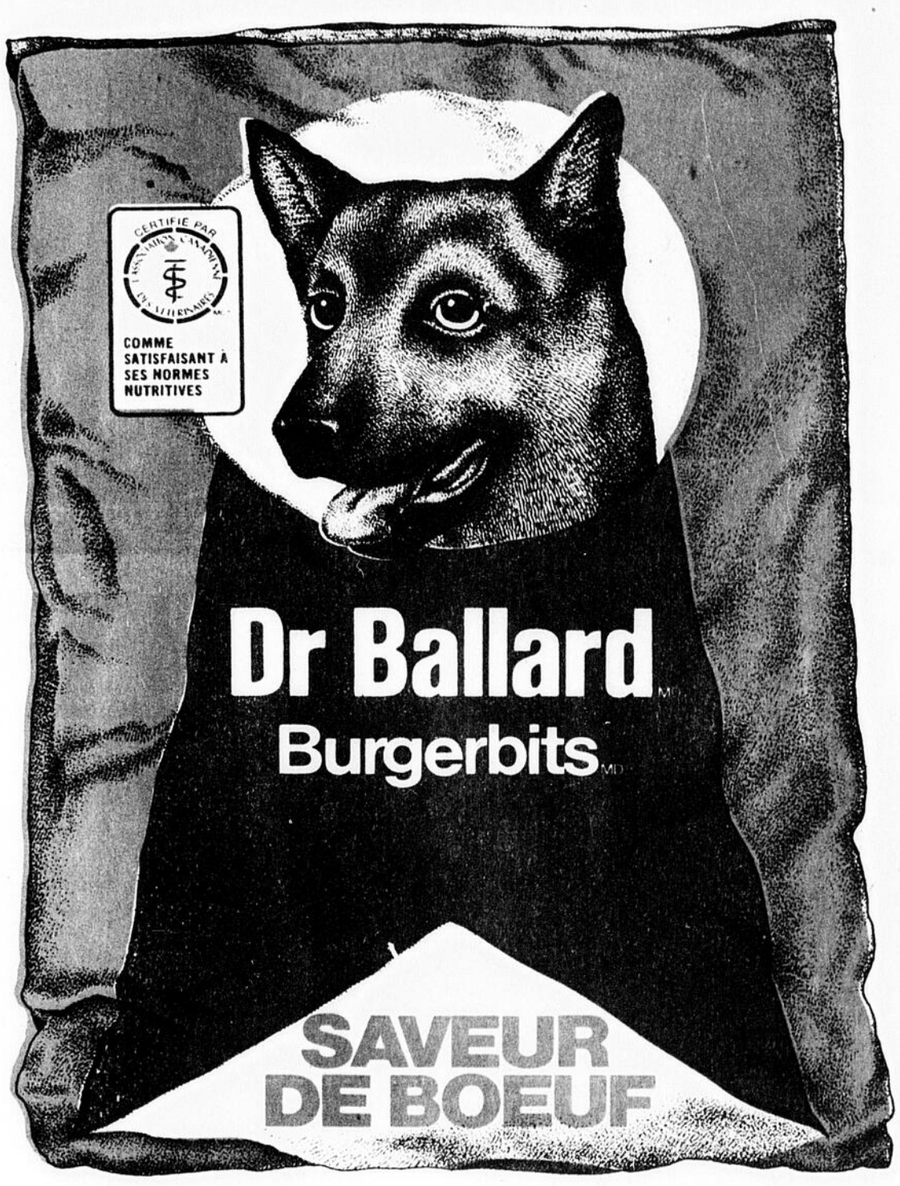
Le conférencier devait indiquer que la Loi sur la protection du territoire agricole avait débuté le 9 novembre 1978 dans 614 municipalités situées dans les Basses-Terres du St-Laurent et de l'Outaouais alors que le décret pour le Saguenay-Lac-St-Jean n'est entré en vigueur que le 13 juin 1980.

M. Mona a déclaré que cette loi visait à parer à une situation d'urgence, à protéger l'environnement et "l'assiette en dessous des pieds" enfin "à mettre de l'ordre dans la maison".

L'invité de la Caisse d'entraide n'a pas caché que depuis 5 ans il existait un paquet de problèmes et que le tiers des municipalités n'émettaient aucun permis de construction. Il a donc entretenu les hommes d'affaires sur les restrictions qu'imposent cette loi comme utiliser un lot à d'autres fins que l'agriculture. Par contre, cette même loi reconnaît certains privilèges aux propriétaires de lots acquis avant le 9 novembre 1978, ainsi que de droits acquis.

A l'intérieur d'une aire retenue pour fins de contrôle ou d'une zone agricole (permanente) la Loi sur la protection du territoire agricole prévaut sur toute disposition inconciliable ou incompatible d'un schéma d'aménagement, d'un plan directeur ou d'un règlement municipal.

Dr Ballard MD est dans le sac.



Servez des Burgerbits MD à votre chien. Il s'agit d'une nourriture sèche pour chiens. Mais pas n'importe laquelle: c'est un produit Dr Ballard MD. Pleine de saveur, de grande qualité, économique et vite prête. Chaque bouchée renferme le bon goût de boeuf dont raffolle votre chien. On y trouve aussi toutes les qualités nutritives essentielles à tous les chiens. Et comme cette nourriture reste croquante même dans l'eau, elle contribue à garder leurs dents et leurs gencives en bonne santé. Donc, quand vous voulez servir à votre chien une nourriture sèche bien équilibrée au point de vue goût et valeur nutritive, celle du Dr Ballard est dans le sac.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES VÉTÉRINAIRES CERTIFIE QUE LA NOURRITURE SÈCHE POUR CHIENS DR BALLARD RENCONTRE LES NORMES ALIMENTAIRES ÉTABLIES PAR L'ASSOCIATION.

OFFRE DE REMBOURSEMENT DE $2.

Remboursement de $2 sur 16 kg de nourriture sèche pour chiens BURGERBITS MD de DR BALLARD MD

Faites nous parvenir le symbole CUP (code universel des produits: voir exemple) de n'importe quel format de Burgerbits, totalisant le poids de 16 kg, joignez-y ce bon et nous vous ferons parvenir $2. Adresser le tout à: Offre de remboursement sur nourriture sèche pour chiens Burgerbits de Dr Ballard, Boîte postale 9905, St-Jean, Nouveau-Brunswick, E2L 4N2.

CODE UNIVERSEL DES PRODUITS

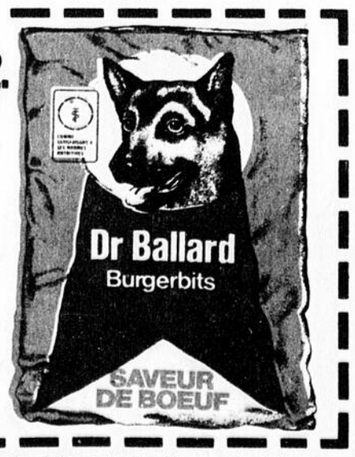
Allouer de 4 à 6 semaines pour remboursement.

NOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

L'offre est valide au Canada seulement jusqu'au 10 juin 1982. Nulle là où la loi le défend. Remboursement limité à 1 par famille.

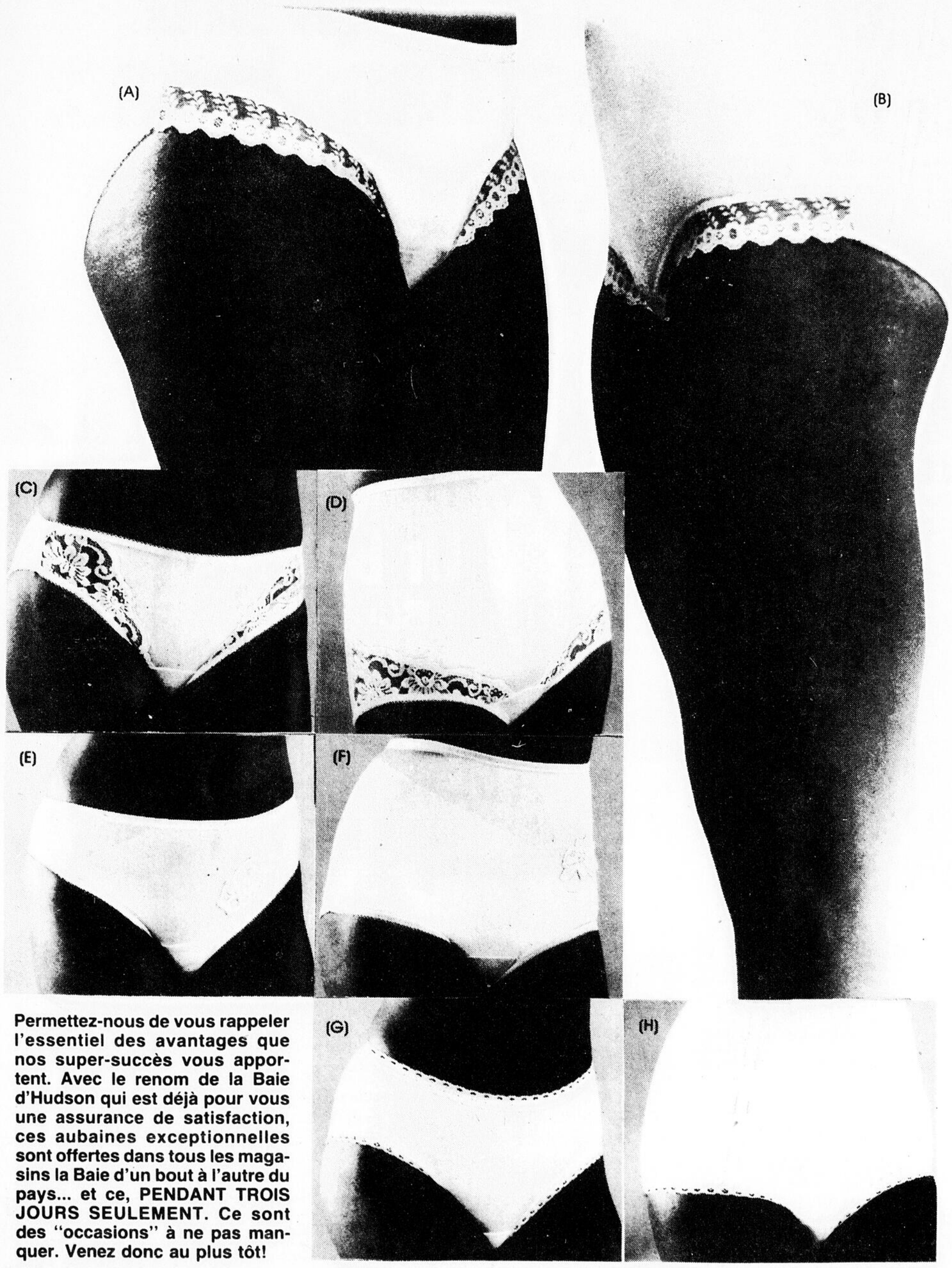


Standard Brands Canada Limitée, 1 Ouest Rue Dundas, Toronto, Ontario M5G 2A9 MD Standard Brands Canada Limitée est l'usager autorisé des marques.

la Baie

Notre super succès...

Rabais de 33 1/3% à 45% sur ces culottes et bikinis souples et confortables!



Culottes

La Baie, ord.: $3.00

3/6.00

Bikinis

La Baie, ord.: $2.50 à $2.75

4/6.00

A-B. Modèle à liséré de dentelle à l'avant, entrée de jambe extensible au dos, gousset doublé de coton. De Hanna. Blanc, chair, corail ou ton argent. P.M.G.
A. Bikini. La Baie, ord.: $2.50 — **4/$6.00**
B. Culotte. La Baie, ord.: $3.00 — **3/$6.00**

C-D. Modèle à bordure de dentelle, entrée de jambe extensible au dos. Gousset de coton. Blanc, chair, corail ou ton argent. P.M.G. De Hanna.
C. Culotte. La Baie, ord.: $3.00 — **3/$6.00**
D. Bikini. La Baie, ord.: $2.50 — **4/$6.00**

E-F. Modèle avec appliqué et gousset doublé de coton. De Hanna. Blanc, bleu, rose ou bleu. P.M.G.
E. Culotte. La Baie, ord.: $3.00 — **3/$6.00**
F. Bikini. La Baie, ord.: $2.50 — **4/$6.00**

G-H. Modèle chic de Blue Swan, avec taille et entrées de jambes garnies de dentelle extensible, gousset doublé de coton. Blanc, chair, rose, bleu ou noir. P.M.G.
G. Culotte. La Baie, ord.: $3.00 — **3/$6.00**
H. Bikini. La Baie, ord.: $2.75 — **4/$6.00**

Permettez-nous de vous rappeler l'essentiel des avantages que nos super-succès vous apportent. Avec le renom de la Baie d'Hudson qui est déjà pour vous une assurance de satisfaction, ces aubaines exceptionnelles sont offertes dans tous les magasins la Baie d'un bout à l'autre du pays... et ce, PENDANT TROIS JOURS SEULEMENT. Ce sont des "occasions" à ne pas manquer. Venez donc au plus tôt!

Téléphoner à 545-3160, Chicoutimi. Rayon 185, centre-ville et dans toutes les succursales.
La Baie accepte les cartes la Baie, Chargex/Visa, Master Card et American Express.

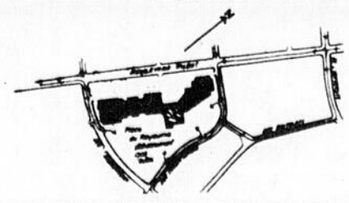
Les meilleurs prix en ville:

La Baie vous remboursera la différence si vous trouvez un de nos articles à meilleur marché ailleurs.

master charge VISA la Baie

Le meilleur chemin...

Pour un accès plus facile à la Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Saguenéens ou la rue des Champs-Elysées. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1,200 autos.

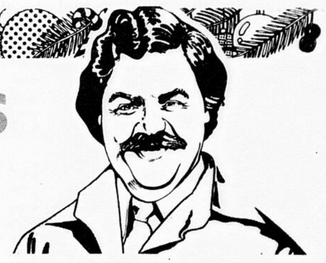


La Baie, Chicoutimi
3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

Heures d'affaires:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

RICHELIEU

Nos petites attentions "Aide-budget"



VIANDES



AIDE-BUDGET

JAMBON DÉSOSSÉ
PRÊT-À-MANGER
STYLE QUÉBÉCOIS DEMI
DISTRO RICHELIEU
lb **2.58**

LONGE DE PORC FRAIS
BOUT DE CÔTE
environ 3 lb
lb **1.18**

LONGE DE PORC FRAIS
BOUT DU FILET
environ 3 lb
lb **1.38**

PORC HACHÉ
(PRODUIT DÉCONGELÉ)
lb **1.39**

TOURTIÈRE
surgelée
RICHELIEU
500 g **1.49**

SAUCISSES PORC/BOEUF
surgelées
BOEUF MÉRITE lb **1.38**

LONGE DE PORC FRAIS
morceau de centre lb 1.78

TRUITES ARC-EN-CIEL
importées surgelées lb 2.28

CRETONS
TAILLEFER 300 g 1.58

TÊTE FROMAGÉE
TAILLEFER 300 g 1.48

SAUCISSON DE SALAMI TOUT BOEUF
morceau ou tranché
DISTRO RICHELIEU lb 1.98

PAIN DE VIANDE DE PORC
morceau ou tranché
DISTRO RICHELIEU lb 1.88

SALADE DE CHOUX
TAILLEFER 500 g 98¢

BACON RÉGULIER OU SOUPÇON D'ÉRABLE SANS COUENNE
MAPLE LEAF
tranché 500 g 1.98

JAMBON CUIT
MAPLE LEAF
tranché 175 g 1.68

BOEUF FUMÉ TRANCHÉ
COORSH
2 enveloppes de 50 g 1.28

SAUCISSES DE SALAMI
tout boeuf
COORSH 250 g 1.98

DESSERT PARFAIT AU CHOIX
COORSH 375 g 88¢



SHORTENING VÉGÉTAL
CRISCO
boîte 3 lb
2.28



AIDE-BUDGET

BETTERAVES MARINÉES
tranchées, sucrées
HABITANT
bocal 24 oz
89¢



AIDE-BUDGET

JUS DE LÉGUMES
GARDEN COKTAIL
É.D. SMITH
cont. 28 oz
68¢



PAPIER HYGIÉNIQUE
blanc, rose, jaune
WHITE SWAN
paquet 4 rouleaux
1.18

BEIGNETS
DISTRO RICHELIEU
nature ou sucrés
1 douz.
68¢

HUILE VÉGÉTALE
CRISCO
cont. 3 litres **4.98**

CRAQUELINS
RITZ-CHRISTIE bte 450 g **1.28**

JUS
orange sucré, pamplemousse non-sucré
KRAFT 32 oz **85¢**

DÉTERSIF EN POUDRE
SUNLIGHT
bte 6 litres **3.28**

MARGARINE DURE
(disponible au Québec seulement)
GOLDEN GIRL paquet 1 lb **55¢**

BOISSON GAZEUSE
régulière ou diète
bouteilles consignées
PEPSI-COLA 6/750 ml **2.28**

MARGARINE MOLLE
(Disponible au Québec seulement)
THIBAULT cont. 2 lb **1.58**

GHERKINS SUCRÉS
OIGNONS MARINÉS SUCRÉS
GATTUSO bocal 12 oz **1.18**

POIS VERTS NO. 1 & 2
Canada fantaisie
LESIEUR bte 14 oz **55¢**

GARNITURE À TARTES
VACHON
aux pommes cont. 540 ml **98¢**
aux fraises cont. 540 ml **1.18**

CORNICHONS TRANCHÉS, SUCRÉS, PETITS CORNICHONS À L'ANETH, ET À L'ANCIENNE
CORONATION cont. 750 ml **1.08**

FRUITS ET LÉGUMES



AIDE-BUDGET

POMMES VERTES "GRANNY SMITH"
Importées de France
Cat. Canada de fantaisie
lb **49¢**

ÉCHALOTES
Produit des États-Unis
3/**69**

NAVET
Culture du Québec
Cat. Canada no 1 lb **12¢**

CHOU-FLEUR
gr. 16
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1 ch. **99¢**

PAMPLEMOUSSES BLANCS
Produit de la Floride
5 lb / **1.39**

ORANGES
Produit de la Floride
5 lb / **1.39**

ANANAS "DÔLE"
gr. 14
produit du Honduras ch. **79¢**

ALIMENTS SURGELÉS

FRAISES
TRANCHÉES DE CHOIX
YORK
Boîte de 15 oz
98¢

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ
KENT Contenant de 12½ oz **69¢**

AIGLEFIN
frites Bte de 8 oz
poisson/frites Bte de 10 oz
BLUE WATER **1.19**

CHOU FARCI AVEC SAUCE TOMATE
HOLIDAY FARMS Boîte de 16 oz **1.89**

JUS DE PRUNEAUX NECTAR
WELCH'S cont. 40 oz 1.89

BOISSON GAZEUSE
saveurs variées
DISTRO RICHELIEU canette 10 oz **28¢**

FROMAGE GRUYÈRE
SWISS KNIGHT bte 8 oz 1.49

SEL À GLACE
SIFTO 10 kg 1.59

NOIX DE GRENOBLE
WASCO
en moitiés 100 g 1.21
hachées 100 g 1.00

GÂTEAU AUX FRUITS
DISTRO RICHELIEU 1 lb 1.99

SAUCE BAR-B-CUE
ST-HUBERT bte 400 ml 59¢

CROUSTILLES ASSORTIES
HUMPTY DUMPTY sac 200 g 1.09

BISCUITS
Feuille d'Érable 400 g
Tarte aux fraises 450 g
Éponge & gelée
DISTRO RICHELIEU **1.19**

TOAST MELBA
régulière & sans sel
GRISSOL bte 369 g 1.49

PAIN AUX RAISINS
DISTRO RICHELIEU
cello de 12 oz ch. 75¢

HUITRES FUMÉES
CLOVER LEAF bte 104 g 1.09

POIRES EN DEMIES BARTLETT
Canada de choix
AYLMER bte 19 oz 95¢

FARINE TOUT-USAGE
FIVE ROSES sac 5 kg 3.79

MÉLANGE A SOUPE
poulet-nouilles
LIPTON 2 env. 65¢

"SINGLES"
Préparation de fromage fondu, mince
KRAFT
paq. 1 kg
48 tranches **4.59**

DISSOLVANT POUR PARE-BRISES
avec détersif
P.V.R. cont. 4 litres 1.39

PAPIER- MOUCHOIRS
blancs
BOUTIQUE bte 120 f 79¢

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
blanc, jaune
KLEENEX paquet 2 rouleaux 1.29

SERVIETTES SANITAIRES
LIGHTDAYS
KOTEX bte 30s 2.09

POLI À MEUBLES
régulier ou citron
PLEDGE cont. 200 g 1.79

SACS À ORDURES
KITCHEN CATCHER
GLAD paquet 12s 79¢

ASSIETTES DE CARTON
paquet 24s
DIXIE No. 3859 1.69

MAXI-SERVIETTES ADHÉSIVES
LIBERTÉ NOUVELLE bte 30s 2.99

DÉTERGENT LIQUIDE
SUNLIGHT cont. 1.5 litre 2.45

PÂTE DENTIFRICE
rouge, verte
CLOSE-UP tube 100 ml 1.09

RICHELIEU

LES PRIX ANNONCÉS DANS CES PAGES SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE DES MAGASINS DE VOS ÉPICIERS RICHELIEU SAMEDI PROCHAIN LE 13 DÉCEMBRE 1980 À 17 H. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.

Un épicier attentionné

LATERRIERE
Alimentation Munger Inc.
6302, Notre-Dame, 678-2235

ST-COEUR-DE-MARIE
Marché B.A.N.C.O.
37, St-Joseph, 347-3194

ALMA
Marché Benoît Lavoie
455, boul. St-Jude, 662-3202

LA BAIE
Benoît Simard Ltée
3671, boul. Grande-Baie, 544-3336

CHICOUTIMI
Alimentation Imbeault & Fils
618, Ste-Anne, 549-7504

CHICOUTIMI-NORD
Marché Ste-Claire
247, Ste-Marie
Tél.: 543-3372

CHICOUTIMI
Epicerie Martin Hudon.
452, rue Fradette, 549-1430

ST-AMBROISE
Marché B.A.N.C.O.
477, Simard, 672-4791

CHAMBORD
Dion & frères Enr.
132, rue Principale, 342-6555

ALMA
Truchon & Larouche Ltée
142, Sacré-Coeur est, 662-2390

METABETCHOUAN
Epicerie Charles Régnier Enr.
33, St-Georges, 349-2164

Site du mont Valin

Les sommes à dépenser ne sont pas encore connues

CHICOUTIMI (GL) — Les sommes à dépenser sur le site du mont Valin pour l'année 1981 ne sont pas encore connues. Toutefois, les besoins pour les six premiers mois de l'année sont d'environ $300,000 et tout près de $700,000 avant la fin de 1981.

Dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale sur le tourisme, $2 millions doivent être consentis pour l'aménagement du mont Valin. Déjà, $800,000 ont été consacrés pour la voie d'accès.

Il reste donc $1,2 million à dépenser d'ici la fin de 1982 mais de cette somme, rien n'a été planifié pour l'année 1981.

A la Société d'aménagement du mont Valin, on s'inquiète. Pour ne pas retarder le projet, on a absolument besoin de $100,000 pour la confection des plans et devis du site d'accueil, en plus de $175,000 pour permettre l'installation des servitudes électriques.

Une fois ce travail effectué, si les crédits sont débloqués, on sera en mesure d'entreprendre la construction d'un chalet d'accueil qui pourrait être complété avant la fin de l'année.

Dans l'esprit de Robert Girard, deuxième vice-président de la SAMVI, si aucun crédit n'est accordé très tôt en 1981, on risque encore une fois de retarder la réalisation du projet d'aménagement.

Au bureau régional du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le directeur Christian Potvin avoue qu'il ne connaît pas encore la nature des sommes qui seront consacrées en 1981 dans le cadre de l'entente.

Toutefois, il précise que des recommandations sont faites et il attend la réponse des autorités du ministère à Québec.

En définitive, les membres de la Société d'aménagement du mont Valin veulent que les crédits encore disponibles dans le cadre de l'entente soient débloqués le plus rapidement possible.

En fait, ils ne veulent plus attendre et c'est pourquoi ils ont décidé de porter le dossier au niveau politique en faisant toutes les pressions nécessaires.



PLAN D'ACTION — C'est avec détermination que le nouveau conseil d'administration de la Société d'aménagement du Mont-Valin Inc., entend poursuivre son programme de 1981. Parmi les officiers élus lundi soir, de g. à d., MM. Camille Tremblay, secrétaire, d'Alma, Rodrigue Bégin, premier vice-président, Roger Régis, président et Robert Girard, troisième vice-président, tous trois de Chicoutimi.

(Photo Karl Tremblay)

Sur le mont Valin

Acord pour l'implantation d'une antenne de Radio-Québec

CHICOUTIMI (GL) — Les membres de la Société d'aménagement du mont Valin ont adopté à l'unanimité une résolution confirmant leur accord pour l'implantation d'une antenne de Radio-Québec sur le mont Valin.

La proposition a été adoptée même si le ministre Marc-André Bédard annonçait dernièrement que cette tour sera construite fixant l'échéancier pour la mise en ondes au début de l'année 1983.

Dans l'esprit du proposeur de cette résolution, Rodrigue Bégin, il faut que le conseil d'administration soit lié par une proposition confirmant la volonté des membres de la société advenant des "retards injustifiés" survenant dans ce dossier.

La discussion a débouché sur les normes d'installation en regard de l'environnement. Certains membres ont émis des craintes concernant la construction de cette tour surtout en ce qui a trait à l'environnement visuel dans le cadre d'un aménagement récréatif sur le mont Valin.

A ce sujet, le proposeur Rodrigue Bégin a indiqué qu'avec la présence du ministère de l'Environnement, qui a un droit de regard sur tout nouveau projet en rapport avec le milieu, il n'a aucune raison de s'inquiéter pour la détérioration de l'environnement.

D'ailleurs, il est prévu que les lignes de transmission qui seront installées n'affecteront nullement le coup d'oeil. En fait, elles seront enfouies dans la terre sur une distance d'un mille environ.

De plus, les membres de la société sont convaincus que la réalisation de ces travaux permettra des économies car Radio-Québec investira notamment dans le chemin d'accès.

Dossier au niveau politique

Les membres estiment qu'il est temps d'être plus agressif

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — La Société d'aménagement du mont Valin convoquera une assemblée spéciale au mois de février prochain. Le ministre Marc-André Bédard sera invité, et on lui demandera de prendre une position ferme dans le dossier d'aménagement de cette montagne.

A l'issue de l'assemblée générale annuelle de la société, les membres estiment maintenant qu'il est temps d'être plus agressif, et de porter le dossier au niveau politique, les interventions auprès des fonctionnaires au cours des dernières années n'ayant pas rapportées les dividendes escomptés.

Dans un même souffle, les membres de la société ont adopté une résolution demandant au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche de consentir, et ce dès le prochain exercice financier, des crédits additionnels de $5 millions afin de permettre l'accélération du développement de la montagne.

De plus, le conseil d'administration de la société fera toutes les pressions nécessaires pour que l'enveloppe déjà consentie de $1,2 million soit dépensée avant la fin de 1982.

Un item à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle prévoyait une discussion sur l'orientation des travaux de la société pour l'année 1981. Elle n'a pas manqué de saveur.

Plusieurs intervenants ne se sont pas gênés pour dire que les personnes déléguées par la société et par le comité du consensus auprès des fonctionnaires du MLCP ont "poiroté" au cours des dernières années, et plus particulièrement au cours des derniers mois.

Les deux parties ne pouvant s'entendre, les membres de la Société d'aménagement du mont Valin n'ont trouvé d'autre choix que de pousser la dossier au niveau politique.

Schéma d'aménagement

Dans leur revendication, les membres de l'organisme veulent que l'aménagement se fasse en fonction d'un plan directeur confectionné en 1974 et qui conférait au mont Valin une vocation récréative intense.

Ainsi, on ne parle plus d'un parc mais d'un territoire organisé avec une vocation élargie qui touche la récréation, la culture, le sport, l'éducation avec dez zones de conservation bien déterminées.

Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM

GAGNEZ UN VOYAGE A QUEBEC ET ASSISTEZ A UNE JOUTE DES NORDIQUES

En écoutant les nouvelles du sport à

cjab FM 96,7

du lundi au vendredi, à 7h33.

Le voyage comprend:

- L'aller-retour en confortable autobus Voyageur (2 personnes).
- Une nuit à l'Auberge des Gouverneurs, centre-ville de Québec (2 personnes).
- 2 billets pour la joute du **dimanche soir** des Nordiques au Colisée de Québec, une courtoisie de Roland Hébert, agent O'Keefe.

CALENDRIER DES JOUTES DES NORDIQUES LE DIMANCHE

7 décembre	Nordiques vs Toronto
14 décembre	Nordiques vs Edmonton
21 décembre	Nordiques vs Hartford
11 janvier	Nordiques vs Edmonton
8 mars	Nordiques vs Chicago
15 mars	Nordiques vs Colorado
29 mars	Nordiques vs Montréal
5 avril	Nordiques vs Toronto

Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM — Gagnez à CJAB-FM

En France et en Belgique

Lévesque entreprend une tournée de six jours

QUEBEC (PC) — Pour la deuxième fois depuis 1977, le premier ministre Lévesque se rend en Europe, plus précisément en Belgique et en France où il y passera six jours.

Accompagné par son épouse, des ministres Claude Morin et Bernard Landry et d'une quinzaine de hauts fonctionnaires et membres de son personnel politique, M. Lévesque doit quitter le Québec ce soir, mercredi.

Son voyage en Belgique fait suite à une invitation de la communauté française de ce pays, et non pas du gouvernement, tandis que celui en France résulte des accords signés en 1977 entre les représentants du Québec et de Paris relatifs à une institutionnalisation des rencontres annuels entre les premiers ministres des deux gouvernements.

La visite en Belgique, qui durera de jeudi à samedi, sera axée sur les relations économiques et le ministre d'Etat au développement économique , M. Landry, prendra une part active avec le premier ministre Lévesque aux différents entretiens avec le monde économique, dont le ministre des Affaires économiques de Belgique, M. Willy Claes.

En ce qui regarde le voyage de trois jours en France, il sera question également de rapports d'ordre économique entre le Québec et la France mais, en raison des relations particulières qui unissent ces deux peuples depuis des siècles, la visite prendra des allures plus solennelles.

M. Lévesque rencontrera en effet le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui offrira un déjeûner à la délégation québécoise, ainsi que le premier ministre Raymond Barre qui invitera ses hôtes à un dîner.

Le chef du gouvernement québécois recevra en outre un doctorat honorifique à la Sorbonne, la prestigieuse Université de Paris, honneur qui échoit à des chefs d'Etat du monde. Les deux derniers à recevoir cette marque de distinction sont le président Senghor, du Sénégal, et le président Portillo, du Mexique.

La visite de M. Lévesque à Paris ne revêtira pas l'aspect spectaculaire et l'éclat publicitaire qui avaient caractérisé le voyage de 1977, où le premier ministre du Québec avait notamment reçu la décoration suprême de Grand Chevalier de la Légion d'honneur.

Seulement 18 personnes et un nombre restreint de journalistes accompagnent le premier ministre québécois alors qu'en 1977, pas moins de 200 journalistes, techniciens, cameramen et photographes faisaient partie du groupe.

Outre les questions d'ordre économique, les échanges de vue entre les représentants québécois et français porteront comme toujours sur les relations culturelles, scientifiques, éducatifs et technologiques.

Horaire chargé

Le séjour de M. Lévesque dans les deux pays européens comporte un horaire très chargé.

En Belgique, la délégation québécoise visitera les villes de Bruxelles, Namur, Anvers et Liège et M. Lévesque se rendra de plus en Flandre où la communauté flamande a exprimé le désir de le rencontrer.

A Liège, M. Lévesque prononcera un discours au Palais des congrès et, à Bruxelles, la capitale de la Communauté économique européenne, il s'entretiendra avec des personnalités du Marché commun dont le président Roy Jenkins.

A Paris, M. Lévesque participera à une réunion de travail de deux jours avec son homologue français et les principaux collaborateurs des deux premiers ministres où ils feront le point sur la coopération, l'orientation des programmes intéressants les deux gouvernements.

Cette séance de travail découle de l'accord de 1977 en vertu duquel le premier ministre Barre est venu au Québec en 1979 pour les mêmes fins. Cette entente stipule qu'une réunion du genre se tienne à chaque année tantôt dans un pays, tantôt dans l'autre.

M. Lévesque et sa suite doivent revenir à Québec le 17 décembre.



René Lévesque

Dans ses relations commerciales

Le Québec accuse un déficit de $256 millions avec la France

QUEBEC (PC) — En 1979, le Québec accusait un déficit de $256 millions dans ses relations commerciales avec la France, résultat d'importations de produits français d'une valeur de $448.5 millions et d'exportations de biens québécois de $192 millions seulement vers le sol français.

Cette différence dans la balance commerciale entre les deux partenaires ne revêt pas de caractère dramatique si l'on considère que la France a une population de près dix fois supérieure à celle du Québec et c'est précisément pour améliorer ces rapports commerciaux que le premier ministre Lévesque se rend dans ce pays du 14 au 17 décembre.

C'est ce qu'a expliqué M. Lévesque lui-même, hier à l'Assemblée nationale, en réponse à des questions du député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, qui s'interrogeait sur l'utilité, à ce chapitre, de telles rencontres annuelles entre la France et le Québec.

Le chef du gouvernement a précisé qu'il existe un certain nombre de projets concrets "qu'il serait un peu indécent d'annoncer dès maintenant pour la bonne et simple raison qu'ils ont besoin d'être finalisés".

M. Lévesque a ajouté que son gouvernement n'essaiera pas de vendre de l'uranium à la France, comme l'avait déjà annoncé le gouvernement Bourassa, au moment où le Québec ne possède même pas de ce minerai. "C'est-à-dire qu'on ne gonflera pas des balounes artificielles", a -t-il dit.

"Des projets, ce sont des projets. S'ils se réalisent, tant mieux. C'est une des raisons pour lesquelles on a décidé qu'il y aurait ces rencontres périodiques au niveau politique entre les deux gouvernements pour injecter un peu plus d'impulsions dans les projets qu'on essaie de mettre au point et de développer", a expliqué M. Lévesque.

De fait, la France exporte au Québec des produits finis comme les vins, boissons et liqueurs, du fromage, des livres, des voitures, des vêtements tandis que le Québec vend à son partenaire surtout des matières premières ou semi-ouvrées comme du papier journal, de l'amiante, des viandes congelées, du cuivre, des minerais de métaux ferreux et non ferreux.

Le premier ministre accorde une grande importance aux relations commerciales avec la France et il souligne la progression de la pénétration de produits québécois en France "qui, il ne faut pas l'oublier, constitue avec la Belgique, les têtes de ponts sur l'ensemble des communautés européennes".

Délégation ?

Par ailleurs, le député Rivest a reproché au premier ministre de se faire accompagner par un trop grand nombre de personnes (18) à l'occasion de ce voyage outremer aux frais de l'Etat.

Là-dessus, M. Lévesque a souligné qu'il s'agit d'un voyage de sept jours dans deux pays et qu'en raison des liens d'échange de plus en plus nombreux avec la France et la Belgique, les projets sont susceptibles de se multiplier.

Le nombre de personnes l'accompagnant ne lui apparaît pas alors "excessif" étant donné le travail qui les attend là-bas.

M. Lévesque a ensuite passé la parole au ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, lui qui a effectué plusieurs visites officielles avec les gouvernements antérieurs à titre de sous-ministre et conseiller.

M. Morin a affirmé que la délégation de 18 personnes avec M. Lévesque est à peu près égale sinon moindre que celles qui ont accompagné les premiers ministres Jean Lesage, Daniel Johnson, Robert Bourassa dans des voyages semblables.

Le ministre a précisé que la liste des personnes de la délégation comprend des noms de gens qui sont déjà à Paris, comme MM. Jean Tardif et Yves Michaud, de la Délégation générale du Québec à Paris.

Quant à Mme Yves Michaud, elle fait également partie du groupe mais elle défraie elle-même ses dépenses.

De plus, les frais de séjour des Québécois dans la capitale française sont acquittés par le gouvernement français et non pas les contribuables québécois.

Coopération franco-québécoise

L'occasion de lui donner une nouvelle "impulsion"

PARIS (AFP) — La visite en France du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, du 14 au 17 décembre, permettra de "faire le point de la coopération économique, scientifique et culturelle franco-québécoise et de lui donner une nouvelle impulsion", a-t-on déclaré mardi à l'hôtel Matignon, résidence du premier ministre français.

Le séjour de M. Lévesque commencera par une visite privée le dimanche 14 décembre dans la Sarthe où les associations locales franco-québécoises sont, dit-on à l'hôtel Matignon, particulièrement dynamiques. Le premier ministre québécois arrivera à l'aéroport de Tours à 10h00 locales où il sera accueilli par M. Joel le Theule, ministre français de la Défense.

La partie officielle du voyage commencera à 18h30 à Paris où M. Lévesque sera accueilli par M. Raymond Barre, premier ministre français, à l'aéroport de Paris Orly.

Le lundi 15 décembre, MM. Barre et Lévesque auront un tête-à-tête qui sera suivi d'entretiens élargis. M. Lévesque se rendra ensuite au palais de l'Elysée pour s'entretenir avec le président de la république, M. Valéry Giscard d'Estaing, et pour y déjeuner. A 17h00, le premier ministre québécois recevra un diplôme de docteur honoris causa à la Sorbonne, en présence de M. Barre.

Le mardi 16 décembre, M. Lévesque visitera dans la matinée l'Agence de coopération cuturelle et technique ainsi que l'Office franco-québecois pour la jeunesse.

Communauté organique francophone

PARIS (AP) — M. René Lévesque, premier ministre du Québec, arrive dimanche à Paris pour une visite officielle de trois jours et ce voyage, son deuxième en France depuis novembre 1977, aura pour thèmes principaux la coopération économique et l'intensification des échanges commerciaux, encore relativement modestes, entre les deux pays.

Cependant, quinze jours après la venue à Paris du premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, certains sujets politiques devraient également être abordés, même si rien ne vient le confirmer officiellement, Paris s'en tenant au principe de "non-ingérence, non indifférence" qui semble satisfaire à la fois Québec et Ottawa.

Selon un haut responsable québécois en poste à Paris, "on peut présumer" qu'il sera notamment question du projet de création d'une communauté organique francophone, quelques jours après l'annulation du sommet prévu à Dakar.



Enfin!
Vous pouvez servir en tout temps une vraie tarte au sucre comme celle de grand-maman.



La tarte au sucre de grand-mère, que de bons souvenirs...

Aujourd'hui, bien peu de gens ont le temps de reprendre la bonne vieille recette de grand-mère. Mais, avec la toute nouvelle tarte au sucre de Mrs. Smith, vous pouvez enfin retrouver une vraie bonne tarte au sucre comme vous l'aimiez.

Mrs. Smith s'y connaît en tartes: elle en fait depuis plus de 50 ans. Quand il s'agit de choisir les meilleurs ingrédients, il n'y a rien de trop bon pour elle. Attendez de goûter à sa garniture succulente et à sa croûte légère, feuilletée et dorée à la perfection. Seule Mrs. Smith en a le secret. Et comme elle vous les sert congelées, vous n'avez qu'à les apprécier...

MS 8004 SW
28¢ 28¢
Pour retrouver le vrai goût de la tarte au sucre,
Mrs. Smith vous offre un bon-rabais de 28¢ !
Tarte au sucre Sugar Pie
AU DÉTAILLANT: pourvu que ce bon n'ait servi à votre client qu'à l'achat d'une boîte de Tarte au sucre Mrs. Smith, la compagnie Kellogg Salada Canada Inc. vous remboursera 28¢, et 5¢ en frais de manutention. Toute autre utilisation du bon constitue une fraude. Sur demande, vous devrez présenter les factures prouvant l'achat, dans les 90 jours précédents, d'une quantité suffisante du produit pour justifier le nombre de bons retournés. Ceux-ci seront nuls et non avenus s'ils nous parviennent de quiconque n'est pas distributeur attitré de notre produit, à moins d'avoir obtenu pour ce faire notre autorisation expresse. Valeur de rachat: 1/20¢. Postez les bons à: Herbert A. Watts Ltd., case postale 2140, Toronto (Ontario) M5W 1H1. Inscrivez au numéro 78 sur le bordereau de débit. Un seul bon valable par achat. L'offre prend fin le 30 novembre, 1982.
28¢ 28¢
MS 8004

horaire

(3) CJBR-TV (6) CJPM-TV (8) Radio-Québec (11) CFCF-TV
(5) CBJET-TV (7) WEZF-TV (9) TVFQ (12) CKRS-TV

13h00

CFCF — THE ALAN THICKE SHOW.

R.-Q. — HISTOIRE DES ENFANTS. "Un enfant aux XIXe siècle."

TVFQ — LE RENDEZ-VOUS DE VINCENNES.

WEZF — ALL MY CHILDREN.

13h30

CKRS - CJBR — FEMME D'AUJOURD'HUI. Anim.: Claudette Lambert. — Les mères-célibataires volontaires. — L'analyse de la nouvelle loi des loyers.

CBJET — WICKS. Ben se remémore un passage de sa vie en compagnie du forgeron Gary Wade et, à Banff, il prend une leçon d'alpinisme avec le conquérant de l'Everest, Lloyd Gallagher.

R.-Q. — LA PERIODE DE QUESTIONS. "A l'Assemblée nationale."

14h00

CJBET — TODAY FROM ONTARIO. Anim.: Brian Smyth. (60 min.)

CFCF — ANOTHER WORLD.

WEZF — ONE LIFE TO LIVE.

14h30

CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR. Les organismes spécialisés dans l'orientation professionnelle des femmes. (60 min.)

CKRS - CJBR — LE TEMPS DE VIVRE. Anim.: Joel LeBigot. Int.: Monique Lalande, Lucie Lépine et Claude Lafortune. Avec un groupe de la paroisse St-Victor. "ENTREVUES". — Madeleine Girard et Vianney Tardif. "MUSIQUE" avec Yvonne Guilbert, Aimé Bergeron, Anita Sénécal et Madeleine Girard. "INFORMATION" — Conseils de sécurité à l'occasion des Fêtes. "PAUSE-EXERCICE" avec Michèle Clermont. "LE POINT DE MIRE" avec Paul Boutet. (90 min.) EN DIRECT.

R.-Q. — EN SCENE. "Daniel Lavoie."

TVFQ — LA RAGE DE LIRE.

15h00

CBJET — THE EDGE OF NIGHT.

CFCF — TEXAS.

WEZF — GENERAL HOSPITAL.

15h30

CJPM — QU'EN PENSEZ-VOUS? Ligne ouverte.

CBJET — TAKE 30. Discussion sur l'apprentissage des enfants en bas âge. Inv.: le docteur Burton Whyte.

R.-Q. — CINE-MARDI. "SANS FAMILLE" Film italien réalisé en 1971 par Vittorio Gassman avec Vittorio Gassman, Paolo Villagio et Rossana Di Lorenzo. Enfant de la balle Magique et dresseur de chiens dans un cirque, Amando Zavanatti fait la rencontre d'Agostino, un orphelin dans la trentaine traumatisé par sa solitude et par l'absence de sa mère. Une profonde amitié unit les deux hommes qui partent ensemble à la recherche d'une famille.

15h45

CJPM — SERVICES A LA COMMUNAUTE. Ligne ouverte.

TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.

16h00

CJPM — LA FOURMI ATOMIQUE.

CKRS - CJBR — BOBINO.

CBJET — SPREAD YOUR WINGS. "STEVE'S VIOLIN". — Steffan Keller, jeune allemand de 16 ans, apprend à devenir luthier comme son père et son grand-père. REPRISE.

CFCF — THE MAD DASH.

WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW. Inv.: Linda Lavin, Norman Mailer, Ann Jones et Oriana Fallaci. (90 min.)

16h15

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES.

16h30

CJPM — JINNY. "MAISON INVISIBLE A VENDRE." — Roger est d'avis que Tony aurait plus de temps à consacrer à Jinny s'il n'était pas accaparé par sa maison. REPRISE.

CKRS - CJBR — PLACE DU FONDATEUR. "LE FILS A PAPA" avec Yvon Bouchard, Jacques Galipeau, Jérémie Boudreault, Réjean Robidoux et Yvan Benoît. — Un jeune homme provoque une crise de jalousie chez Victor.

CBJET — HAPPY DAYS. "ALL THE WAY" avec Kathy O'Dare. — Potsie organise un rendez-vous entre Richie et Mary Lou, une fille de mauvaise réputation. REPRISE.

CFCF — FAMILY FEUD.

17h00

CJPM — LES TANNANTS.

CKRS — CINEMA DE 17 HEURES. "MA FEMME EST UNE SORCIERE" (I Married a Witch) (3) E.-U. 1943. Comédie fantaisiste de R. Clair avec Fredric March, Veronica Lake et Cecil Kellaway. — Un sorcier et sa fille reprennent vie pour se venger sur le descendant de leur bourreau. — Fantaisie et humour savamment dosés. Rythme souple. Interprétation enjouée. A. (2h).

CBJET — KING OF KENSINGTON. "THE INVITATION" — Tina Olsen invite Larry à passer la nuit chez elle mais celui-ci s'aperçoit qu'il n'est pas prêt à entreprendre une relation sérieuse. REPRISE.

CFCF — THE PRICE IS RIGHT.

CJBR — TELE-5. "MICHEL STROGOFF". Première de sept parties avec Raimund Harmstorf, Lorenza Guerrieri, Valeriu Popescu, Vernon Dobtcheff et Pierre Vernier. — L'intrépide Michel Strogoff est envoyé en mission à Irkoutz pour remettre une message important au grand-duc Dimitri. (60 min.) REPRISE.

TVFQ — POUR LES JEUNES.

17h30

CBJET — AL IN THE FAMILY. "ALONE AT LAST?" Mike entend bien célébrer son déménagement et par le fait même son indépendance, mais Archie n'a pas dit son dernier mot. REPRISE.

TVFQ — FIRST NEWS.

17h45

TVFQ — MAMAN SI TU ME VOYAIS...

18h00

CJPM — STUDIO 6.

CBJET — THE CITY AT SIX.

CFCF — PULSE.

CJBR — CE SOIR.

TVFQ — MIDI PREMIERE.

WEZF — ABC WORLD NEWS TONIGHT.

18h30

CJPM — SIMON TEMPLAR. "FEU ROUGE" avec Ian Ogilvy, Claran Madden, Frederik Jaeger, Ian Cullen et Brian Glover. — Le Saint enquête sur une sordide affaire de meurtre qui semble être le résultat d'une vengeance. (60 min.)

R.-Q. — HISTOIRE DES ENFANTS.

TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.

WEZF — ALL IN THE FAMILY. "ARCHIE'S BRIEF ENCOUNTER". Dernière de deux parties avec Scott Brady et Jason Wingreen. — Edith et Archie veulent se prouver mutuellement qu'ils sont très satisfaits de leur séparation. REPRISE.

19h00

CKRS — LES PIERRAFEU. Avec les voix de Paul Berval, Monique Miller, Claude Michaud et Denise Proulx.

CBJET — BARNEY MILLER. "THE BANK". — Un citoyen outré sème le trouble quand il apprend que le dépôt qu'il a fait à une banque médicale spécialisée a été accidentellement détruit. REPRISE.

CFCF — MASH "THE SMELL OF MUSIC." — Hawkeye et B.J. ne peuvent plus supporter les sons grinçants que Charles tire de son cor d'harmonie.

CJBR — GENIES EN HERBE. Anim.: Michel Benoît. — Rencontre entre le collège Beaubois de Pierrefonds et l'école secondaire Louis-Hébert de Montréal. Juges: Jean Ouellette et Jean-claude Hardy.

R.-Q. — LA PERIODE DE QUESTIONS. "A l'Assemblée nationale."

TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME. "LES MERCREDIS." (75 min.)

WEZF — BONANZA. "A PASSION FOR JUSTICE" avec Jonathan Harris. — De passage à Virginia City, le romancier anglais Charles Dickens est accusé de meurtre. (60 min.). REPRISE.

19h30

CJPM — LES BRILLANT. "LA PUISSIERE DANS L'OEIL". Texte de M. Gamache avec Gilles Latulippe, Françoise Lemieux, Gaston Lepage et Béatrice Picard. — Théo reçoit un appel d'une amie d'enfance qui a besoin d'aide pour redécorer sa maison.

CKRS - CJBR — GALACTICA. "LES GUERRIERS VICTORIEUX" avec Lorne Greene, Dirk Benedict, Brett Somers et Barry Nelson. — Pour éviter une famine, Adama doit faire la cour à une femme du passé pendant que Starbuck doit défendre une communauté d'agriculteurs contre les Borays. (60 min.).

CBJET — THE JOHN ALLAN CAMERON SHOW. Inv.: Roger Whittaker.

CFCF — THE MORE WE GET TOGETHER SPECIAL. Spectacle de variétés avec le chanteur et jongleur canadien Fred Penner et le chanteur Raffi.

20h00

CJPM — MARISOL. "LES MALENTENDUS." Texte de M. Bélanger avec Christine Lamer, Jean Coutu, Robert Maltais et Jacques Thisdale. — Marisol envisage de partir au soleil avec ses beaux-parents. Elle rencontre Eric Rouleau et refuse son invitation à dîner.

CBJET — THE NATURE OF THINGS WITH DAVID SUZUKI. "PRE-NATALDIAGNOSIS." — Les nouvelles techniques utilisées pour déterminer le sexe et les malformations possibles du foetus; "HEARING IN CHINCHILLAS". — Les divers sons pouvant endommager sérieusement le mécanisme de l'oreille. "OYSTER CULTURE." — Le projet d'implantation d'une industrie huîtrière en Sierra Leone. (60 min.).

CFCF — ENOS. Avec Sonny Shroyer, Samuel E. Wright, John Dehner et John Milford. — Enos est le seul à se présenter à son poste lorsque l'équipe au complet décide de faire la grève. (60 min.)

R.-Q. — DROIT DE PAROLE.

WEZF — EIGHT IS ENOUGH. Avec Dick Van Patten, Betty Buckley et Grant Goodeve. (60 min.).

20h15

TVFQ — LE MONDE DE L'ACCORDEON.

20h30

CJPM — MINI-SERIES/LA LEGENDE IRLANDAISE. "L'ESPRIT D'ENTREPRISE". Onzième de treize parties avec Mary Larkin, Jon English, Kerry McGuire, Frank Gallacher et Warwick Sims. — Grâce au rhum, les officiers réussissent à contrôler la place du marché. (60 min.)

CKRS - CJBR — LE TEMPS D'UNE PAYS. Texte de P. Gauvreau avec Paul Dion, Claude Prégent, Katerine Mousseau, Marie-Louise Dion et Jean-René Ouellet. — Yvon et Macpherson, démobilisés, reviennent à La Malbaie. Yvon s'empresse d'annoncer son retour à Juliette tandis que Macpherson rejoint Antoinette dans le jardin des Davis. Chez les Fournier, Ben surprend Juliette dans les bras d'Yvon.

* **TVFQ** — TOUS LES JOURS DE LA VIE. Jeanne est surveillante dans un service de cancérologie d'un grand hôpital parisien. Progressivement, l'angoisse de la maladie s'insinue en elle. (90 min.)

21h00

CKRS - CJBR — LES 36 CORDES. Anim.: Jacques Beaulieu. Inv.: Gilles Latulippe.

CBJET — VIETNAM — THE TEN THOUSAND DAY WAR. "TET!". Narr.: Richard Basehart. — En dépit de la constitution d'une forte armée sud-vietnamienne, le Viêt-cong et les Nord-Vietnamiens déclenchent, en janvier 1968, l'offensive du Têt contre plus de 100 villes sud-vietnamiennes. Les scènes de violence retransmises aux Etats-Unis ébranlent la confiance des Américains envers le président Johnson.

CFCF - WEZF — TAXI. Avec Judd Hirsch, Jeff Conaway et Danny DeVito.

* **R.-Q.** — EMISSIONS SPECIALES DU MERCREDI (Dossier médical). "La crise cardiaque."

9h30

CJPM — MICHEL JASMIN. (60 min.) EN DIRECT.

* **CKRS - CJBR** — BIZARRE, BIZARRE. "TEL EST PRIS." Prés.: Roald Dahl. Avec Joan Collins, Peter Bowles et John Gould. — Sir Basil a invité deux jeunes gens brillants pour un week-end dans sa propriété. La maîtresse de maison en profite pour lutiner les deux invités.

CBJET — SPECTRUM. "THE TORONTO SYMPHONY WITH LOIS MARSHALL". — Cette célèbre chanteuse canadienne interprète des oeuvres de Bach, Willan et Manuel de Falla. (60 min.).

CFCF - WEZF — SOAP. Avec Jimmy Baio, Roscoe Lee Browne, Billy Crystal, Cathryn Damon et Katherin Helmond. — Jessica est gardée en otage par des révolutionnaires sud-américains; Mary croit que la famille est victime d'une malédiction; Jodie engage Maggie Chandler pour qu'elle retrouve Carol et le bébé; Burt veut découvrir la vérité au sujet des activités de Tibb.

22h00

CKRS — A CAUSE DE MON ONCLE.

* **CFCF** — PERRY COMO: CHRISTMAS IN THE HOLY LAND SPECIAL. Spectacle enregistré en Terre Sainte et mettant en vedette Perry Como, Richard Chamberlain et le "Rinat National Choir". (60 min.)

CJBR — VIETNAM — LA GUERRE DES 10,000 JOURS. "LES JOURS DECISIFS". Narr.: Marc Filion et Michel Benoit. — 1964-1965: l'infiltration communiste s'accentue alors que cinq gouvernements militaires se succèdent au Sud-Vietnam. Le président Johnson prend deux décisions lourdes de conséquences: bombarder le Nord-Vietnam et envoyer au Sud des troupes de combat américaines.

R.-Q. — SURVILLE. "La quatrième pollution."

TVFQ — LA RAGE DE LIRE. "LES ETATS-UNIS DE DEMAIN." Anim.: Georges Suffert. Inv.: Reymond Aron, Jacqueline Grapin, Maya Angelou, Marie-France Toinet et Janine Brun. (70 min.)

22h29

CJPM — LA QUOTIDIENNE.

22h30

CJPM — LES NOUVELLES TVA.

CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.

CBJET — IN MEMORY OF NORMAN BETHUNE SPECIAL. Différentes personnes, qui ont bien connu le docteur Bethune, parlent de l'homme et de son oeuvre.

23h00

CJPM — LOTO-SELECT.

CBJET - CFCF — NEWS.

WEZF 8 HOGAN'S HEROES. "MERRY WIDOW". — Hogan voit à ce qu'une séduisante alliée aille séduire le colonel Klink afin de lui soutirer des détails sur un nouveau projet des Nazis. REPRISE.

23h01

CJPM — SPORTS.

23h10

CJPM — NOUVELLES DU SPORT.

TVFQ — THALASSA.

23h16

CJPM — LA COULEUR DU TEMPS.

23h20

CKRS - CJBR — PULSE.

23h21

CFCF — PULSE.

23h25

CJPM — CINEMA. "SCANDALE A ROME," (5) It. 1971. Comédie satirique de C. Lizzani avec Nino Manfredi, Virna Lisi et Philippe Leroy. — Les malhonnêtetés de divers représentants de la haute société romaine. — Accumulation de scènes caricaturales. Quelques éléments d'intérêt dans l'ensemble. Réalisation de métier. (2h appr.)

23h27

CBJET — THE CITY TONIGHT.

23h30

CKRS — MISSION: IMPOSSIBLE.

CJBR — REFLETS D'UN PAYS. De Rouyn. — Fils de colon, mineur à l'âge de 15 ans, éleveur, autodidacte, Paul Richard est passé de l'élevage artisanal de la poule pondeuse en 1951 à une production hautement automatisée en 1980: quarante-huit mille poules, un milion de douzaines d'oeufs par année. (60 min.) REPRISE.

WEZF — NEWS.

23h40

TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.

23h50

WEZF Avec Gagin Mac Leod, Bernie Kopell et Lauren Tewes. (70 min.)

23h55

CBJET — GUNSMOKE.

00h00

CFCF — THE 12 MIDNIGHT MOVIE. "THE FRIENDS OF EDDIE COYLE" (4) E.-U. 1973. Drame policier de P. Yates avec Robert Mitchum, Peter Boyle et Richard Jordan. — Un homme qui sert d'intermédiaire entre des gangsters des vendeurs d'armes clandestins est aussi informateur de police. (2h appr.)

00h05

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "LE SUD-OUEST DE LA FRANCE."

00h30

* **CKRS - CJBR** — "LA MEPRISE" (The Hireling) (3) G.-B. 1973. Drame psychologique d'A. Bridges avec Sarah Miles, Robert Shaw et Peter Egan. — En Angleterre, un chauffeur de louage s'éprend sans espoir d'une jeune veuve sortant d'une clinique de santé. — Vision critique des barrières des classes. Style discret et précis. Mise en scène subtile. Interprétation remarquable. (1h45 appr.).

1h00

WEZF — POLICE WOMAN. Avec Angie Dickinson, Earl Holliman, Ed Nelson et Audrey Dalton. — Pepper et Crowley ont 72 heures pour retrouver le policier qui a moidifié une arme avec laquelle un meurtre a été commis. (70 min.).

AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE *

J'ai décidé! Je m'abonne

télésag

Regardez nos émissions sur la vie communautaire au canal 13 en soirée.

545-1112

arts et spectacles

L'expo Louis Hémon a été appréciée à Brest

par Yvon Paré

ALMA — Le Québec était présent lors d'un colloque international qui s'est tenu au Palais des arts et de la culture de Brest du 20 novembre au 22 novembre. Le Québec était présent mais la région aussi était fortement représenté puisque Jean-Marc Bourgeois profitait de ce colloque pour présenter l'exposition que les gens de la région ont pu voir à plusieurs endroits au cours de l'été, soit "Louis Hémon, l'homme et l'oeuvre", exposition réalisée conjointement par la Bibliothèque centrale de prêt du Sagueny-Lac-Saint-Jean avec la collaboration de la Société historique du Saguenay et les Aménagements Maria-Chapdelaine.

Cette exposition canadienne comme on dit là-bas, était jumelée avec une exposition brestoise intitulée "Louis Hémon et les siens", réalisée par les Centres d'archives départementales et municipales de Brest.

Faut comprendre que le thème de ce colloque était "Maria Chapdelaine". Ca explique bien des choses.

"L'exposition a été très appréciée à Brest même si Louis Hémon n'est pas très connu là-bas. On parle plus de son parent qui a été député. Mais il y a eu pas mal de gens qui ont vu l'exposition et le film "Maria Chapdelaine" de Julien Duvivier. Le film a suscité pas mal d'enthousiasme", de signaler Jean-Marc Bourgeois, revenant d'un bref séjour en Bretagne.

Ce colloque voulait commémorer le centenaire de la naissance de Louis Hémon et de nombreux universitaires ont profité de ces deux jours pour aborder Maria Chapdelaine et Louis Hémon.

En tout, il y a eu une quinzaine de conférences et ce fut pas mal intéressant. D'ailleurs, le compte rendu de ces allocutions sera publié dans la revue "Etudes canadiennes". On a parlé de la famille de Louis Hémon, de l'oeuvre... Du côté du Québec, Gilbert Lévesque a parlé de son livre "Louis Hémon, aventurier ou philosophe". Aurélien Boivin, bien connu dans la région a parlé de Louis Hémon et des auteurs d'ici". Ce fut pas mal intéressant. Nicole Deschamps qui était déléguée par le gouvernement canadien n'était pas là. Je ne sais pas pourquoi", de dire Jean-Marc Bourgeois.

Jean-Marc Bourgeois profitait de son passage en Bretagne pour rencontrer Lydia Hémon, chez elle à Quimper qui, en passant, n'est pas contente du tout de ce qu'a dit Nicole Deschamps. On a pu lire une lettre dernièrement dans la presse québécoise et il y en a une autre qui s'en vient.

On a procédé également au dévoilement d'une plaque commémorative rue voltaire, où est né Louis Hémon et Jean-Marc Bourgeois a demandé que la ville de Brest baptise l'une de ses rues "Maria Chapdelaine".

"Ce fut bien accepté et ça devrait se faire bientôt", de mentionner Jean-Marc Bourgois.

Il a été aussi question de lancer la "Société des amis de Louis Hémon".

"L'idée est venue du cinéaste François Truffaut qui est un fervent admirateur de Louis Hémon. Il va y avoir une section française et une québécoise", précise-t-il.

L'exposition "Louis Hémon, l'homme et l'oeuvre" est en montre au Palais des arts et de la culture de Brest jusqu'au 10 janvier et elle fera un séjour au Centre canadien à Paris avant de revenir au Québec.



De gauche à droite: Jean Balcou, professeur de lettes québécoises à l'Université de Bretagne occidentale; René de Chantal, ministre à l'ambassade du Canada en France; Aurélien Boivin, professionnel de recherche à l'Université Laval; Jean-Marc Bourgeois, directeur de la Bibliothèque centrale de prêt du Saguenay-Lac-Saint-Jean; Georges M. Thomas, président du comité Louis Hémon à Brest et Lydia Hémon, la fille de l'auteur.

rendez-vous

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Téls.: Chicoutimi: 543-0594 ou 543-7787; Jonquière: 542-6612 ou 547-0445.

Seréna — Information sur tous les moyens de régulation des naissances, enseignement de méthode sympto-thermique, etc. Inf.: Alma: 668-8427; Chibougamau: 748-4825; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval: 275-4554.

Assemblées des Filles d'Isabelle — Cercle Martel de Chicoutimi — Ce soir, à 20h0.

Assemblées des AFEAS — Saint-Dominique de Jonquière — Ce soir, à 20h00, salle des métiers; **Christ-Roi** — Réunion ce soir, à 19h30, au centre communautaire; **Saint-Edouard de Port-Alfred** — Ce soir, à 20h00. Echange de cadeaux; **Saint-Georges** — Ce soir, à 19h30, sous-sol de l'église, suivie de l'Amicale de Noel, les membres pourront être accompagnés; **Sainte-Thérèse d'Arvida** — Ce soir, à 19h30, sous-sol de l'église. Invitation spéciale aux conjoints; **Sacré-Coeur** — Ce soir, à 19h30; **Saint-Jean-Eudes d'Arvida** — Ce soir, à 19h30. Soirée des Fêtes, invitation toute spéciale aux maris des membres; **Saint-Laurent** — Mardi, le 16 décembre, à 20h30, sous-sol de l'église; **Saint-Paul-Apôtre** — Ce soir, à 17h00, suivie d'un souper; **Grande-Ligne de Chicoutimi** — Ce soir, à 19h30; **Saint-Jacques d'Arvida** — mercredi, le 17 décembre, à 20h00.

Assemblées des Fermières — Saint-Rosaire de Jonquière — Ce soir, à 19h30; **Saint-Alexis de Grande-Baie** — Assemblée ce soir, à 20h00.

Alma

Amnistie internationale — Séance d'informations demain soir, à 19h30, local 100 (2ième étage) Cegep d'Alma. Inf.: 668-2683.

Sécurité de la vieillesse et allocations familiales — Un représentant du ministère de la Santé et du Bien-Etre social sera à votre disposition pour vous informer à propos des prestations, de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti, allocations au conjoint, allocations familiales, aujourd'hui, au Service d'information et de référence du Lac, 453 ouest, rue Sacré-Coeur, 2ième étage, de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30. Tél.: 662-6034.

Al-Anon — Si vous voulez boire, c'est votre affaire. Si vous voulez arrêter de boire, c'est notre affaire. Pour secours, téléphonez à: 668-2619.

Chicoutimi

Club d'échecs — Activités régulières le dimanche, de 13h00 à 16h30 et le lundi, de 19h30 à 23h00, local 4-2 du Centre socioculturel.

Handicapés, parents d'handicapés — Si vous avez besoin d'aide ou d'informations, n'hésitez pas, téléphonez-nous à: 545-1575 et demandez le Centre d'information et de référence pour les handicapés. Nous pouvons vous informer en particulier sur le supplément de $60 à l'allocation familiale provinciale, sur les plans de service de l'Office des handicapés du Québec et sur le programme de transport en commun adapté pour les personnes handicapées qui entrera en vigueur en janvier 1981.

Formation d'une association de diabète — Etes-vous intéressé à participer à l'implantation d'une association de diabète? Si oui, faire parvenir votre nom, adresse et numéro de téléphone au 222, St-Ephrem, Chicoutimi, secteur Nord ou téléphonez à: 543-0949 ou 545-3270. Att.: Martine Larouche.

L'AQANU — Rappelle à ses membres qu'il reste quelques bons billets pour le voyage socioculturel en Haïti. Communiquez avec Rosaire Dufour à: 545-1869.

Club de photos Chicoutimi Inc. — La photographie des sports; critique de diapositives ce soir, à 19h30, au Centre socioculturel, Chicoutimi. Thème de décembre: les lignes et l'action.

Cours prénataux — Les cours offerts par le département de santé communautaire de l'Hôpital de Chicoutimi Inc. commencent à 12 semaines de grossesse. Vous inscrire à l'avance si possible. Chicoutimi: 543-0761; Jonquière: 548-4671; La Baie: 544-6829. A noter: ces cours sont gratuits.

Retraite paroissiale — Les paroissiens et toute autre personne intéressée pourront y participer jusqu'au 12 décembre, en après-midi, à 14h30 et en soirée, à 19h30, à l'église Notre-Dame-de-Grâces. Animateurs: père Julien de Lafontaine, o.m.i. et Sr Paulete Gagné, m.i.c. Thème: "O Père, je suis ton enfant".

Rencontre d'information — Vous voulez vivre la période des Fêtes selon vos goûts et possibilités, vous cherchez à oeuvrer ou échanger des idées de cadeaux, décoration et menus beaux, biens et moins chers. Rencontre d'informations et d'échanges sur ces sujets, ce soir, à 20h00, au CLSC, 222, St-Ephrem, secteur Nord. Tél.: 545-1575.

Post-Raja — Ce soir, à 20h30, au centre Le Lotus, 338, Saint-Gérard, secteur Nord. Tél.: 545-6190.

Rencontre eucharistique — Demain soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les Chevaliers de Colomb, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Académie de ballet du Saguenay — Inscription pour la prochaine session de cours. Entre dans la danse, en suivant des cours de ballet classique, danse moderne, éducation physique jazée, etc. Téls: Kénogami: 542-4257; Arvida: 548-8063; Jonquière: 547-8188 et Chicoutimi: 549-2835 ou 549-2919.

Heure de prières — Pour les vocations tous les mercredis, à l'église Saint-Isidore, Rivière-du-Moulin, de 14h00 à 15h00.

Chorale Sainte-Cécile — Concert dimanche, le 21 décembre, à 20h30, à l'église du Christ-Roi. Concert dirigé par l'abbé Gaston Boulianne. Prix d'admission. Pour vous procurer des billets, communiquez à: 543-5671 ou 543-3972.

Société des écrivains canadiens, section Saguenay-Lac-St-Jean — Rencontre avec ses membres, leurs amis et les membres de la Société d'études et de conférences, vendredi, à la salle C-408 de l'UQAC. Conférencier: père Louis Hudon. Sujet: l'Iran.

Comité de l'environnement — L'assemblée qui devait se tenir la semaine dernière a été contremandée en raison de la tempête, aura lieu ce soir, à 19h30, Cegep de Chicoutimi.

Jonquière

Parents d'enfants handicapés — Si vous êtes intéressés à un projet d'une garderie pour enfants handicapés de 0 à 5 ans, secteur JAK, téléphonez à: 542-4861.

Audio-visuelle — Présentation audio-visuelle sur Israel, Jordanie et Grèce demain soir, à 20h00. Informations sur le "Voyage aux pays bibliques" pour les enseignants, du 13 juillet au 9 août. Entrée gratuite. Confirmez votre présence à: 549-8874.

Club Châtelaine — Souper ce soir, à 17h15, Hôtel Baillargeon.

Familles monoparentales — Assemblée demain soir, à 19h30, Centre bénévole de Mieux-Etre, 366, Saint-Dominique, Jonquière. Thème: Information budgétaire.

Club de l'Age d'Or, Trois Fois Vingt — Informe ses membres que le souper de Noel aura lieu mercredi, le 17 décembre, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Pelletier, Jonquière. Billets en vente pour les membres seulement, jusqu'au 14 décembre.

La Baie

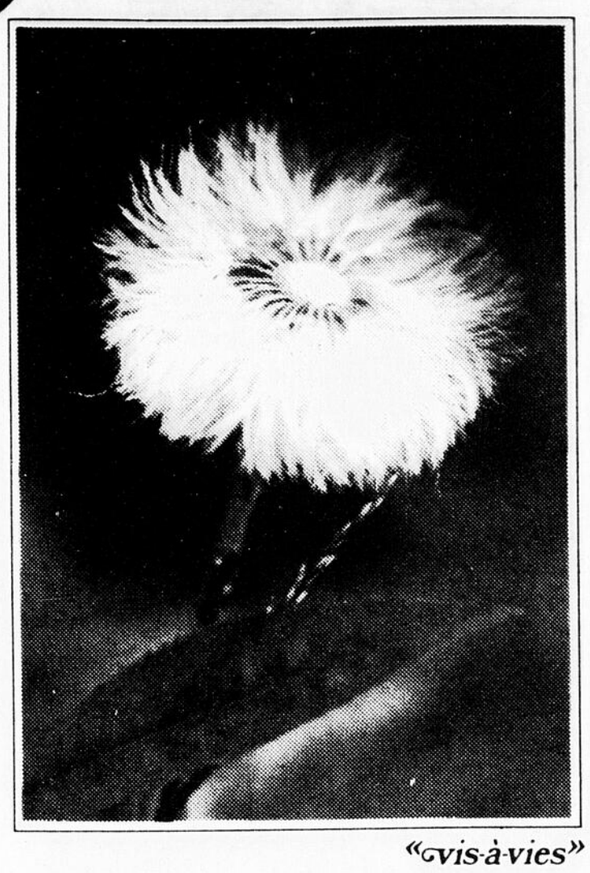
Soirée de partage évangélique — A tous les jeunes de La Baie qui désirent réfléchir sur leur vie de chrétien, nous vous invitons à vous joindre à nous par une soirée de partage évangélique. Si vous avez le goût de changer quelque chose à votre vie, communiquez avec Pauline, à: 544-8203.

Saint-Coeur-de-Marie

Service de préparation au mariage — Tous ceux qui prévoient se marier au cours de l'année 1981 sont invités à s'insrire lors d'une première rencontre dimanche, le 14 décembre, à 19h00, sacristie de l'église de Saint-Coeur-de-Marie. Accueil et information en vue des six autres rencontres préparatoires à leur mariage qui aura lieu à compter du 11 janvier 1981.

Ginette Bureau

MONA



«vis-à-vies»

résumé

La famille de Ginette s'enrichit d'un deuxième garçon. Mona est en rémission depuis sept ans. Mais cet après-midi, l'hématologue l'a confirmé: rechute. L'espoir, bien ancré depuis sept ans, continuera à alimenter Ginette et André.

(33) La leucémie

Je me rappelle très bien l'impact de la leucémie de Mona sur son papa qui a, je pense, abandonné la partie pendant un certain temps; de même, la réaction de son frère qui est devenu à maintes reprises physiquement malade, et ce, beaucoup plus souvent qu'on aurait pu s'y attendre. Je me rappelle très bien l'histoire du lit qu'une amie conseillait de ne pas acheter parce que cala ne valait pas la peine! Ce livre illustre donc très bien l'isolement de Ginette et de Mona. Il démontre les difficultés de communication entre le médecin traitant et la maman d'un enfant sérieusement malade, et finalement l'importance de l'apparence physique, ou schéma corporel, de la personne malade pour la famille.

Ce livre donne au lecteur une petite idée des problèmes d'une famille avec un enfant atteint d'une maladie grave. Il donnera du courage à beaucoup de parents. Il devrait aussi être lu par tous les professionnels de la santé, infirmière, médecin, travailleur social, qu'ils soient déjà en activité ou en cours de formation. Je lui souhaite le bon succès qu'il mérite.

Le médecin traitant.

Note de l'éditeur: Nous avons demandé au médecin qui traitait Mona à l'époque d'ajouter ses commentaires. C'est à notre suggestion que son texte est publié sous le couvert de l'anonymat. Pour compléter ce livre, un spécialiste, le Dr Jocelyn Demers, a accepté de décrire brièvement la maladie, son traitement et l'état actuel des recherches. Nous tenons à remercier ces deux médecins pour leur collaboration.

OUI... UN JOUR

Ce jour est donc arrivé, puisque maintenant la guérison est possible pour certaines personnes atteintes de leucémie, maladie considérée comme fatale il y a moins de cinq ans. Mais les temps changent et la science a fait quelques progrès. Cependant, nous ne pouvons encore affirmer que tous les patients leucémiques guériront. Oui... un jour qui ne se veut pas très lointain, nous l'espérons, nous pourrons crier sur tous les toits, au mê me titre qu'au jour de l'armistice: "Amis, soyons heureux; la guerre est finie et nous avons vaincu notre ennemi".

Mais quel est donc cet ennemi si redoutable? La leucémie, puisqu'il faut l'appeler par son nom, prend différents visages et peut s'offrir sous différentes formes. Nous allons dans les prochaines lignes tenter de définir cette maladie, d'en énumérer les causes probables, d'en voir les symptômes, d'en décrire l'évolution naturelle et de comprendre les principes du traitement qui tentera d'éliminer les cellules malignes jusqu'à la dernière, tout en prévoyant des remèdes aux complications inhérentes à la maladie elle-même ainsi qu'au traitement. Nous jetterons à la fin un regard sur ce que l'avenir nous réserve.

Tout comme Mona et ses parents, nous nous devons à tout prix de garder espoir et de nous battre sans relâche contre cette maladie. Les succès relatifs que nous pouvons constater aujourd'hui sont dus à des gens comme les parents de Mona qui ont oublié leur propre vie pour sauver celle de leur enfant. Au même titre, il faut reconnaître le courage et le dévouement de l'équipe médicale, c'est-à-dire du médecin traitant au technicien de laboratoire en recherche pure, qui supporte ces familles meurtries. Tous ont le même but: vaincre un ennemi familier mais si sournois, le CANCER.

La leucémie est une maladie néoplasique qui origine dans les globules blancs que l'on retrouve dans le sang. Ces mêmes globules blancs qui portent le nom de granulocytes, de lymphocytes etc... ont une origine diverse; les granulocytes proviennent de la moelle osseuse, les lymphocytes proviennent des ganglions lymphatiques et de la moelle. Ces deux sortes de globules blancs peuvent se transformer en cellules malignes, c'est-à-dire cancéreuses et produire un cancer du sang, la leucémie. Ces cellules leucémiques envahiront graduellement plusieurs organes du corps. L'un des plus touchés sera la moelle osseuse qui est en sorte la manufacture des éléments du sang, c'est-à-dire des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes. Voyant les mauvaises cellules prendre la place des bonnes, cette manufacture verra son rendement et sa production complètement abolis, d'où l'apparition des divers symptômes fort connus de la leucémie: anémie, infection et hémorragie.

Il y a différentes sortes de leucémie: les unes sont aiguës, les autres chroniques. Oublions ces dernières, car elles ne comptent que pour 1 pour 100 des leucémies de l'enfant. En somme, la leucémie de l'enfant est ordinairement une leucémie à forme aiguë. Selon la cellule qui lui a donné origine (granulocyte ou lymphocyte), on aura donc des leucémies granulocytaires (myélocytaires) aiguës qui représentent de 20 à 30 pour 100 des cas et des leucémies lymphoblastiques aiguës dans 70 à 80 pour 100. Mona était atteinte de cette forme de leucémie, dite lymphoblastique aiguë.

Les causes de cette maladie sont actuellement inconnues. On soupçonne qu'un virus pourrait en être l'instigateur. Mais les multiples recherches dans ce domaine n'ont pu prouver cette hypothèse. Plusieurs chercheurs, cependant, croient qu'il y aurait plus qu'un facteur, et que le virus aurait trouvé simplement un terrain propice à son développement et ainsi poursuivi la transformation d'une cellule normale en une cellule maligne. Avouons que la recherche dans ce domaine n'est pas facile mais qu'elle avance à chaque jour. Les parents craignent parfois qu'il s'agisse d'une maladie héréditaire. Sauf dans de rares cas, l'hérédité n'a pas de rôle majeur et les chances pour que cette maladie atteigne un deuxième enfant sont presque inexistantes. De plus, cette maladie n'est pas contagieuse et elle ne devrait en aucun cas priver ces enfants de leurs amis et de leur entourage normal.

Quels sont les symptômes de cette maladie? Tous les parents craignent qu'un jour, un de leurs enfants puisse en être atteint. De fait, il s'agit d'une maladie relativement rare. Un enfant sur 600, avant même qu'il ait atteint l'âge de 15 ans, sera victime du cancer. Et la leucémie partage 30 pour 100 de ces cancers. La leucémie peut frapper à tout âge, y compris un bébé naissant, mais elle est plus fréquente entre l'âge de 2 et 4 ans. Les symptômes peuvent être groupés sous trois grands types:

1— Une anémie progressive engendrant de la pâleur et de la fatigue;

2— Une tendance fort accentuée aux infections conduisant à des poussées de fièvre intense;

3— Et des manifestations hémorragiques qui se voient par des bleus et des taches purpuriques surtout sur les membres inférieurs, mais pouvant être présents à la grandeur du corps.

Ces symptômes sont les plus classiques, mais la maladie peut se manifester de diverses façons, parfois tout à fait atypiques telles que sous une forme d'arthrite rhumatoïde rebelle au traitement etc... La leucémie est souvent accompagnée de ganglions palpables au niveau du cou, des aines et des aisselles, et aussi d'une augmentation du volume du foie et de la rate. Mais attention! Tous ces symptômes et signes doivent vous inciter à consulter rapidement votre médecin sans toutefois vous permettre d'en établir le diagnostic sans en avoir fait les tests appropriés; car il y a des maladies tout à fait bénignes telles que la mononucléose infectieuse, qui imitent les mêmes symptômes sans en avoir, vous le comprenez bien, leurs répercussions fracassantes.

Parlons maintenant du traitement, car tout patient se doit d'en recevoir un. Sans traitement, la maladie est fatale et évolue rapidement vers le décès. Le but du traitement est d'obtenir en quelques mois une rémission, c'est-à-dire la disparition des symptômes et disparition des cellules leucémiques dans le sang et dans la moelle osseuse. Cette rémission sera obtenue chez 90 à 92 pour 100 des patients traités pour la leucémie lymphoblastique aiguë et dans 60 pour 100 des cas de leucémie granulocytaire aiguë. Cette rémission rendra à l'enfant toutes ses aptitudes et capacités et il redeviendra normal. Afin d'obtenir cette rémission, il faudra faire appel à la chimiothérapie, c'est-à-dire à des médicaments reconnus comme ayant un effet toxique sur les cellules malignes. Ces médicaments ont donc une action bénéfique, à savoir, faire disparaître les cellules leucémiques mais ils ont malheureusement un effet similaire quoique moindre sur d'autres bonnes cellules de l'organisme et c'est ainsi que nous verrons apparaître des effets secondaires non désirés tels que dépression de la moelle osseuse, nausée et vomissement, perte de cheveux, gonflement des tissus, etc... Mais ces redoutables effets secondaires seront heureusement réversibles. De plus, plusieurs de ces médicaments pour être efficaces doivent être donnés par voie intraveineuse; ces injections sont données par des personnes compétentes et l'enfant, après quelques séances, finit habituellement par accepter cette piqûre sans maugréer.

Le traitement se divise en trois grandes phases: l'induction de la rémission, la consolidation et le traitement d'entretien. La première et la troisième phases consistent à utiliser la chimiothérapie, c'est-à-dire emploi de médicaments intraveineux ou par la bouche, tandis que la deuxième phase implique un traitement de radiothérapie; ce dernier se donne au niveau de la tête et a pour but de traiter un "sanctuaire" où les médicaments ne peuvent se rendre. Ce traitement de radiothérapie tuera donc, au moyen de particules radioactives, les cellules leucémiques qui se seraient logées dans ce sanctuaire et qui éventuellement pourraient conduire à une rechute de la maladie. La durée du traitement joue entre trois et cinq ans. Le but de ce traitement, encore une fois, est d'induire et de maintenir la rémission. Une fois la rémission bien en place, il est important de comprendre que le patient doit poursuivre son traitement. Cependant, cet enfant reprendra ses activités normales et il aura donc les mêmes pouvoirs et les mêmes droits et devoirs que les autres enfants. Donc, pas de surprotection ou autres conduites pouvant nuire ultérieurement à son développement physique, psychique et intellectuel.

A SUIVRE

arts et spectacles

1,000 lecteurs attendent les auteurs de la région

par Yvon Paré

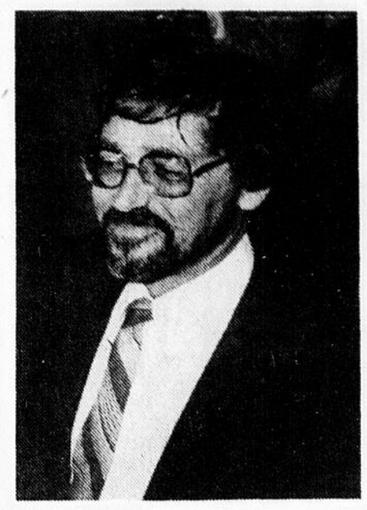
ALMA — Un pas de plus pour la Bibliothèque centrale de prêt du Saguenay-Lac-St-Jean. L'idée mijote depuis quelque temps déjà mais cette fois, elle va faire vraiment surface. C'est prévu pour dans quelques semaines, en février vraisemblablement.

"C'est le dixième anniversaire de la Bibliothèque centrale de prêt et nous pensons faire vraiment quelque chose pour la diffusion du livre régional. Nous devons faire un pas de plus... Nous nous sommes implantés dans le milieu rural, nous avons mis sur pied la collection Damase-Potvin, nous avons créé un prix littéraire, fondé les "Editions du Royaume" et maintenant, nous voulons faire un effort spécial pour diffuser les auteurs de la région", explique Jean-Marc Bourgeois. Pour tout dire, il s'agit d'un club de lecteurs... Le "Club des 1,000 lecteurs" comme l'a déjà baptisé Jean-Marc Bourgeois.

"Il s'agit d'un club qui va faire connaître et lire les auteurs de la région. C'est le pas qu'il nous reste à poser pour boucler la boucle maintenant. Il faut faire quelque chose pour diffuser la littérature régionale", de dire Jean-Marc Bourgeois dans un premier temps.

Le "Club des 1,000 lecteurs" informera d'abord les lecteurs sur ce qui se passe dans le monde de la littérature régionale et suggérera à ses membres les bons titres à lire au cours de l'année en plus de faire des suggestions pour monter une bibliothèque personnelle constituée d'auteurs de la région.

"Pour l'instant, il suffit de débourser un dollar pour devenir membre et par la suite s'engager



Jean-Marc Bourgeois.

à acheter au moins trois volumes écrits par des auteurs de la région", d'ajouter Jean-Marc Bourgeois.

Un premier 1,000

Pour l'instant, le club vise son "premier mille lecteurs".

Le gros du travail se fait actuellement sur les municipalités où nous avons déjà des bibliothèques. Il s'agit de recueillir environ 15 membres par municipalité et nous avons nos 1,000 lecteurs. Mais on va faire plus. Présentement, deux dames rencontrent les principaux d'école afin de les sensibiliser à la littérature régionale. Elles vont dans les écoles, rencontrent les professeurs et les responsables des bibliothèques scolaires afin de leur offrir des dépliants, des listes d'ouvrages voire même des volumes pour un "coin des auteurs de la région" dans la bibliothèque de l'école. Naturellement, on leur demande d'adhérer au "Club des 1,000 lecteurs". C'est un véritable "blizz" en faveur de la littérature régionale", de dire Bourgeois.

Et la récente est bonne. Les enseignants se montrent intéressés et la réponse est intéressante dans le milieu scolaire. Mais là ne s'arrête pas les ambitions de Jean-Marc Bourgeois.

"Nous pensons une fois la grosse campagne de recrutement passée, offrir un bulletin aux membres. On pourrait faire le recensement des auteurs de la région, suggérer des titres. Les gens pourront également écrire dans ce bulletin. La formule n'est pas encore définitive".

Mais une fois la diffusion assurée, l'édition devient séduisante. Ce point de vue n'a pas échappé à Jean-Marc Bourgeois.

Editions

"Les "Editions du Royaume" sont là. D'abord, je pense à la réédition. Cela ne nous empêcherait pas non plus de faire de l'édition orignale, pourquoi pas! Je préfère commencer modestement mais si ça mache fort dans le recrutement du "Club des 1,000 lecteurs", nous avons des possibilités immenses. Tout est là".

L'idée fait son petit bonhomme de chemin mais le recrutement est commencé même si le vrai blizz va se faire en février.

"Je pense lancer la formule par un colloque sur la littérature régionale. On va faire quelque chose de spécial, lancer l'affaire rondement et demander la collaboration de tous. Si les lecteurs embarquent, nous pouvons faire des choses extraordinaires", de conclure Jean-Marc Bourgeois.

Des livres "touche-à-tout" pour les enfants actifs

par Yvon Paré

CHICOUTIMI — Une nouvelle maison d'éditions et le premier tome d'une série de quatre qui voit le jour. Le directeur de la collection est Michel Paquin et la maison d'éditions est "Jacques Frenette, éditeur". Vous savez presque tout maintenant. Michel Paquin sautait dans l'avion, tôt hier matin, histoire de nous amener la bonne parole.

Les livres en question? "Touche-à-tout"... Ca peut vous sembler curieux un pareil titre, mais tout s'éclaire, vous allez voir.

"Touche-à-tout", numéro un. Il y en aura quatre dans la série. Michel Paquin s'explique.

"C'est un manuel qui s'adresse aux enfants de quatre à neuf ans. Le premier numéro veut éveiller les sens de l'enfant par des jeux qui mettent à contribution l'ouïe, la vue, l'odorat. C'est un livre simple, facile d'accès qui demande aux parents de participer aux jeux des enfants au lieu de les laisser bêtement devant la télévision."

La série de jeux choisis sont des jeux expérimentés dans le milieu scolaire et qui furent retenus parce qu'ils plaisaient particulièrement aux enfants.

"Il n'y a pas de programme comme tel, de cédule à suivre. Nous avons préféré laisser les parents libres de choisir ce qu'ils veulent bien faire. Chaque activité est un examen aussi même si ce n'est pas apparent. C'est possible de voir où en est l'enfant au point de vue de l'oreille, du goût, de l'oeil.

On peut avec ces jeux, déceler certains problèmes d'apprentissage", explique Michel Paquin.

Une profession lente

Fait à noter, les jeux deviennent plus spécialisés d'un tome à l'autre et peu à peu, l'enfant apprend à se familiariser avec certaines formes géométriques, certains éléments scientifiques.

"Tout est accessible. Pas nécessaire d'acheter une foule d'instruments dispendieux pour faire ces jeux. Tout se trouve dans la maison. C'est voulu. Le plus simplement possible même si les jeux deviennent plus difficiles avec les volumes". Et prochainement, les éditeurs lanceront "La science au bout des doigts" qui s'adresse aux enfants de 8 à 10 ans. Il s'agit d'expériences scientifiques cette fois.

"Le principe est le même. Tout est accessible et au lieu de faire acheter des choses, nous leur demandons de les construire par eux-mêmes.

Ils peuvent se faire un microscope par exemple. On leur dit comment faire."

A noter que ces volumes sont rédigés grâce à la collaboration du Bureau de recherche et de consultation en éducation du ministère de l'Education du Québec.

"Et ça va bien... Nous avons presque vendu le premier tirage. C'est épatant. Faut dire que les parents demandent de plus en plus ce genre de volume. Il y a des possibilités de le faire traduire en anglais aussi.

C'est extrêmement intéressant", de conclure Michel Paquin avant de sauter dans un taxi pour aller à une station de télévision. A chaque fois il en est ainsi. On fait le tour de la région.

On débute avec des manuels éducatifs mais il est aussi question d'éditer des oeuvres romanesques en co-édition avec Robert Laffont.

Dix-huit ouvrages sont prévus pour la première année.





provibec

CHOCOLATS ASSORTIS TRADITION, LOWNEY

BOITE
850 grammes

3.97



CHAMPIGNONS ELBEE MORCEAUX DE CHOIX

BOITE
10 onces

.67

FARINE PURITY TOUT USAGE

SAC
3,5
kilos

1.97

GATEAUX FRUITS GAILURON

1 LIVRE **2.49** 2 LIVRES **4.29**

REMPLISSAGES POUR TARTES VACHON ASSORTIS

FORMAT 540 millilitres **1.25**

CROUSTILLES YUM-YUM

FORMAT 300 grammes **1.39**

POIS VERTS NO 4 IDÉAL DE CHOIX

BOITE 19 onces **2 POUR .79**

PEPSI-COLA OU DIET

BOUTEILLE 750 millilitres **.38**

OLIVES FARCIES MANZANILLA L.P.

GATTUSO JARRE 12 onces. **1.19**

JUS DE TOMATES DE FANTAISIE HEINZ

BOITE 48 onces. **.79**

DÉTERGENT POUDRE SUNLIGHT 6 litres

BOITE 2,4 Kilos. **2.99**

BONBONS DE NOEL, McCORMICK'S, FORMAT 270 OU 400 GRAMMES. **1.39**

ARACHIDES ASSORTIES, KRISPY KERNELS, SAC 275 GRAMMES. **1.69**

CURE-OREILLES Q-TIPS, BOITE DE 90. **.84**

DENTIFRICE AIM, TUBE 100 MILLILITRES. **1.40**

EAU MINÉRALE VICHY CELESTINS, BOUT. 909 MILLILITRES. **.99**

MÉLANGE À BOISSON LANGIS, CITRON 11 OZ, SUCRE 21 OZ OU ORANGE 23.5 OZ. **1.57**

BISCUITS CRAQUELINS PROVIGO, BOITE 8 ONCES. **.79**

MARGARINE DURE, PARKAY, FORMAT 907 GRAMMES. **1.81**

ATOCAS GELÉE OU ENTIER, OCEAN SPRAY, BOITE 14 ONCES. **.82**

POIS ET CAROTTES TRANCHEES, IDEAL, BOITE 19 ONCES. **.55**

TOMATES ETUVEES, DEL MONTE, BOITE 19 ONCES. **.73**

SALADE DE JAMBON CANAPE OU AU POULET ET CANAPE, PARIS PATE, BOITE 6 OZ. **.91**

MARINADES SUCREES, HABITANT, JARRE 24 ONCES. **1.34**

MARINADES MELANGEES, SUCREES, HEINZ, JARRE 750 ML. **1.18**

CUP-A-SOUP POULET ET NOUILLES, LIPTON, BOITE 4 ENV. **.72**

MARMELADE 3 FRUITS, GOOD MORNING, JARRE 24 OZ. **1.76**

MOUCHOIRS BLANCS OU COUL. ASST., ROYALE, BOITE DE 60. **.49**

PAPIER D'ALUMINIUM, ALCAN, ROULEAU 30 CM x 20 M. **2.44**

JUS DE RAISIN SURGELE, WELCH, BOITE 12 ONCES. **1.12**

MÉLANGE A GATEAUX ASSORTIS, PROVIGO, BOITE 19 ONCES. **.93**

HEUREUSES FÊTES

...VOTRE ÉPICIER PROPRIO!

DINDE SURGELÉE
CATÉGORIE A
PESANT 20 LB ET PLUS

LA LIVRE .98

PESANT DE 5 À 18 LB LA LIVRE 1.08



JAMBON CUIT DANS LA CUISSE PROVIGO, PRÊTE-À-MANGER
SANS OS, SANS PERTE

½ CUISSE LA LIVRE **1.69**

JAMBON CUIT DANS LA CUISSE PROVIGO, PRÊTE À MANGER
SANS OS, SANS PERTE

¼ CUISSE LA LIVRE **1.79**

PORC HACHÉ MAIGRE, DÉCONGELÉ

LA LIVRE **1.49**

PÂTE À LA VIANDE PROVIGO 1.69
8 pouces de diamètre, format 400 grammes.

PÂTÉ DE FOIE 1.39
Tour Eiffel, la livre.

SAUCISSES FUMÉES 1.39
De cocktail, Maple Leaf, 250 grammes.



BANANES CHIQUITA
OU DÔLE IMPORTÉES
La livre **.27**

TOMATES de FLORIDE
GROSSEUR 6 X 6.
La livre **.49**

CHOUX de BRUXELLES
ÉTATS-UNIS
CELLO
10 onces. **.79**

POIREAUX FRAIS
CULTURE DU QUEBEC
2 POUR **.69**

ANANAS DÔLE
ÉTATS-UNIS
GROSSEUR 14
Chacun **.69**

PARTICIPEZ À NOTRE PLAN:

CERTIFICATS DE NOËL 1981

EN VENTE EN TOUT TEMPS

À... 1.00

chacun

VOTRE ARGENT EST DÉPOSÉ EN FIDUCIE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS VOYEZ VOTRE CAISSIÈRE PROVIBEC.

Ces prix sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 13 décembre 1980. Les prix des denrées fraîches sont sujets aux fluctuations du marché. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Société d'habitation du Québec

Tardif demande des preuves

QUEBEC (PC) — Le ministre Guy Tardif, responsable de la Société d'habitation du Québec, est prêt à confier au ministère de la Justice le dossier Cyr si des faits illégaux sont prouvés dans l'affaire.

C'est ce qu'il a lui-même déclaré mardi à l'Assemblée nationale en répondant aux questions du député libéral de Marguerite-Bourgeoys Fernand Lalonde, qui a réclamé un rapport détaillé de l'affaire.

Si M.Lalonde connait des faits pouvant entrainer des poursuites dans l'affaire, qu'il les cite, a dit M.Tardif, qui a répété que M.Cyr avait été engagé comme contractuel par la SHQ pour réparer les vices de construction de 31 projets d'habitation.

Je n'ai pas à cautionner la conduite de M.Cyr, a dit M.Tardif. S'il n'a pas eu un comportement et un jugement impeccables, c'est possible, mais cela ne veut pas dire qu'il y a eu malversations.

M.Lalonde a affirmé que M.Cyr avait lui-même choisi les ingénieurs et les architectes et qu'il l'avait fait sans passer par le fichier central du gouvernement. Il a affirmé que 20 pour cent des contrats d'architecte - comportant des honoraires de $137,500 - avaient été confiés par M.Cyr à une même personne qui était son propre associé dans une autre entreprise.

M.Cyr a fait réaliser des économies de plus de $2 millions au gouvernement, a dit M.Tardif qui a ajouté qu'il avait reçu carte blanche pour engager qui il voulait.

Isolation des maisons

Loi improvisée et incomplète

— John Ciaccia

QUEBEC (PC) — Des normes d'isolation pour les maisons seront édictées par le gouvernement du Québec, à la suite du projet de loi no 9 dont le principe a été adopté mardi par l'Assemblée nationale du Québec.

Ces normes seront obligatoires, à moins que le propriétaire ne construise lui-même sa maison ou n'en exempte l'entrepreneur de l'application.

M. Bérubé a expliqué que ces normes étaient déjà rédigées, et qu'elles se rapprochaient de celles édictées par la Société fédérale d'hypothèque et de logement.

Les normes ne s'appliqueront qu'aux maisons construites après l'adoption de la loi.

Pour améliorer l'isolation des maisons déjà construites, Hydro-Québec mettra de l'avant un plan spécial d'isolation, a annoncé le ministre.

Les propriétaires qui voudront s'en prévaloir pourront dans un premier temps demander à Hydro une évaluation des travaux d'isolation à réaliser chez eux.

Du côté libéral, on a annoncé qu'on voterait en faveur du principe du projet de loi mais qu'on réservait son jugement au sujet de l'attitude finale à prendre.

"Il s'agit d'une loi improvisée et incomplète", a dit le député de Mount-Royal, M. John Ciaccia.

Quant au représentant de l'Union nationale, M. Serge Fontaine, il a invité le gouvernement a donner l'exemple en économisant l'énergie dans ses édifices publics.

Litige constitutionnel

Conséquences énormes et durables

—Ryan

QUEBEC (PC)— Quel que soit le verdict de la Cour suprême du Canada au sujet du litige constitutionnel, "les conséquences seront énormes et durables", a déclaré hier le chef de l'Opposition Claude Ryan.



EN DESACCORD — Le chef libéral du Québec, Claude Ryan, se dit en désaccord avec deux points dans le projet de rapatriement unilatéral de Trudeau.

Participant au débat sur l'adoption d'un projet de loi permettant au gouvernement du Québec de porter le litige constitutionnel devant la Cour suprême du Canada, M. Ryan a déclaré:

"S'il fallait que nous allions perdre cette cause devant les tribunaux, je pense que nous perdrions des choses extrêmement importantes pour l'avenir du Québec et de tout le Canada."

Le chef libéral du Québec s'est dit en désaccord avec deux prétentions du gouvernement fédéral touchant le projet constitutionnel.

Le fédéral prétend, a-t-il rappelé, que le projet actuel,"loin de comporter une diminution des pouvoirs législatifs des provinces, loin de comporter une modification dans l'équilibre des rapports fédératifs, augmente au contraire les pouvoirs des provinces et ne modifie absolument rien dans le partage des pouvoirs" entre le fédéral et les provinces.

"Voici deux prétentions qui sont énormes dans leurs conséquences, auxquelles personnellement je ne souscris point," a-t-il ajouté.

Il a aussi rappelé que le fédéral soutient que son pouvoir d'intervention est pratiquement illimité en matière d'amendement constitutionnel et que c'est parler un langage anachronique que de qualifier d'unilatéral le présent projet de rapatriement.



EN DISCUSSION — L'acteur canadien Donald Sutherland et le chanteur français Charles Aznavour causent ensemble peu avant le concert donné par Diane Dufresne, lundi soir dernier au Forum de Montréal. Au centre, l'actrice Christine Rassette, une actrice québécoise, écoute la conversation des célébrités qui ont fortement apprécié le spectacle.
(Laserphoto CP)

Sans Saint-Exupéry

Le Petit Prince arrive

SAINT-HUBERT, (PC) — Le Petit Prince, d'Antoine de Saint-Exupéry, est arrivé hier à bord du réacté Cessna Citation II de la Compagnie Pratt-Whitney du Canada Limitée.

Malgré le froid vif il est apparu comme dans le désert sous la traits du jeune comédien Marc Béland avec ses cheveux bouclés et sa légère chemise, sauf que cette fois il avait la jambe dans le plâtre et devait se déplacer en béquilles.

Il était aussi accompagné de son ami terrien le pilote personnifié par le comédien Yves Massicotte, qui lui portait le chaude veste des pilotes de l'époque des Mermoz, des Guillemin et Saint-Exupéry.

Toute la troupe du Théâtre national pour enfant "Les Pissenlits", était sur la piste avec de nombreux journalistes pour accueillir les deux principaux personnages l'histoire du Petit Prince adapté pour la scène par Jacques Ardouin. A compter du 17 décembre jusqu'au 4 janvier prochain au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts toute la magie de la fabuleuse aventure de l'enfant philosphe et de l'adulte poète sera récréée, par cette compagnie théâtrale qui depuis ses treize années d'existence a connu de grands succès non seulement au Québec mais également dans le reste du Canada, aux Etats-Unis, ainsi qu'en Suisse et en URSS.

Si cette présentation, pour la première fois en Amérique, du Petit Prince constitue à elle seule un événement elle est par ailleurs une première en ce qu'il s'agit du premier spectacle théâtral pour enfant commandité par une importante industrie, la Pratt and Whitney Aircraft du Canada Ltée. Le vice-président de la compagnie M. Pierre Henry n'a pas voulu préciser le montant de la subvention mais le directeur artistique des Pissenlits, M. Jean-Yves Gaudreault, a laisser entendre qu'il s'agissait d'un montant substantiel.

Lors de l'avant-première, le 17 janvier prochain, plusieurs centaines d'employés de la Pratt and Whitney qui suivent présentement des cours de français assisteront à la représentation.

Accueil

Pour accueillir hier Le Petit Prince, se trouvait à l'aéroport Saint-Hubert, un ami de Saint-Exupéry, M. Jean Lallemant, qui a évoqué avec émotion la visite du grand aviateur et écrivain au Québec au début de la deuxième guerre mondiale. Saint-Exupéry est allé rejoindre les Forces de la France libre en 1943 et a effectué plusieurs missions avant d'être porté disparu le 31 juillet 1944.

Mais parmi les quelque cent personnes qui ont salué le Petit Prince à son arrivée se trouvaient huit jeunes élèves de l'Ecole Jean XXIII.

Rencontre des premiers ministres

QUEBEC (PC) — Les premiers ministres des provinces qui contestent le rapatriement de la constitution par Ottawa se rencontreront au début de février pour faire le point sur le dossier constitutionnel.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, lors de la commission parlementaire sur la constitution à Québec.

Cette rencontre des premiers ministres sera précédée d'une réunion entre les ministres des Affaires intergouvernementales des provinces, d'indiquer M. Morin.

Il est possible, a précisé le ministre, que des premiers ministres qui ne se sont pas joints à cette bataille juridique participent à cette rencontre.

Les six provinces contestataires sont le Québec, l'Alberta, le Manitoba, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve.

voie colombienne

Message du député de district 12

Frère chevalier,

Nous voici lancés à corps perdu dans une nouvelle année colombienne. Tous les officiers de conseil ont planifié et mis sur pied des programmes susceptibles de t'intéresser. Tu n'es pas sans savoir que le succès de ces programmes est assuré qu'avec ta participation. Nous comprenons bien qu'avant la Chevalerie, tu as des obligations: ta famille, ton travail, ta paroisse. Si tu prends un temps de réflexion, tu t'apercevras que tous les membres de l'ordre ont les mêmes préoccupations et que les programmes colombiens ont entièrement la même visée que toi.

Le thème Colombien 1980-81: "CHEVALIER EN EGLISE", englobe tout, tes préoccupations et ta vie de chrétien engagé.

La Famille est un sous-thème à lequel nous apportons, cette année, une attention toute spéciale. Le frère chevalier Léo St-Pierre est à monter une équipe pour promouvoir et revaloriser la famille dans chaque conseil. La famille est la cellule initiale de toute la société. Sans famille forte et unie, il ne faut pas penser à la paix sociale de notre ville, notre province et notre pays. Le fléau de l'avortement détruit une cellule familiale avant même sa naissance. Tu n'es pas sans connaître la lutte acharnée que nous lui menons. Bientôt, tu seras appelé à te prononcer ouvertement contre par une pétition mise sur pied par le Conseil d'Etat. Ton choix est libre mais avant de te prononcer, pense aux conséquences monstrueuses de ces actes inhumains.

A ton travail, c'est ton attitude positive qui doit prédominer. Chaque jour, essaie d'appliquer un de nos grands principes. Tu te dois de pacifier ton milieu par tes gestes et ton langage châtié.

Bientôt, l'Eglise ne pourra suffire à nos besoins et nous devrons nous prendre en main. As-tu pensé à aller offrir tes services aux responsables de la pastorale de ta paroisse? Les gens en place seraient si heureux de t'accueillir.

Combien de fois as-tu participé aux activités de ton conseil au cours de la dernière année? Es-tu seulement un chevalier d'initiation? Es-tu réellement convaincu qu'en vivant avec tes frères chevaliers les grands principes de l'Unité, de la Charité, de la Fraternité et du Patriotisme, tu participes à l'avancement et à la construction d'un monde meilleur?

Les cadres des divers programmes ne sont pas tous complétés et les officiers de ton conseil attendent ta réponse.

Sois un chrétien convaincu et viens vivre pleinement les engagements de ton initiation en répondant OUI à l'appel.

Fraternellement,
Raynald Bouchard,
Député de district 12.

— — —

Félicitations et remerciements aux frères chevaliers qui ont réintégré les rangs du Conseil 1989 au cours du dernier mois, savoir: MM. Léo-Paul Ratté, Laurent Simard, Yvan Poulin, Gilles Gauthier, Roger Morin, André Rompré, Gervais Deschesnes, Roland B. Gorin, Charles-Edouard Tremblay, Jean Tremblay et Lucien Gagné.

— — —

Le 11 décembre 1980 à 19h30, il y aura célébration d'une messe à l'intention des chevaliers et leurs familles à la chapelle des Soeurs du St-Sacrement. C'est la rencontre annuelle.

Toute la journée de 7h00 du matin à la célébration de cette messe, les chevaliers et les membres de leur famille sont invités à effectuer une visite à cette chapelle. Il faut espérer que tous nos frères chevaliers répondront à cette demande. Cinq à dix minutes qui ne seront certainement pas perdues.

Frères chevaliers, il faut que cette chapelle soit remplie lors de la célébration de l'Eucharistie. Démontrez publiquement votre Foi. L'Eglise, c'est l'affaire des laïcs et en particulier des chevaliers. Venez nous rencontrer le 11 décembre à 19h30. C'est un appel pressant des directeurs de votre conseil. Aucune excuse ne peut être apportée car vous avez toute la journée pour rendre hommage au St-Sacrement.

Le livre des présences et le drapeau du conseil seront sur place dès sept heures le matin et nous remercions tous ceux qui répondront à notre demande. De noter qu'il y aura rencontre fraternelle suite à la célébration de la messe et un café sera servi.

— — —

Prochaines activités au Conseil 1989

14 décembre — Réunion de l'exécutif à 10h00 au salon du conseil.

21 décembre — Déjeuner familial. Tous les chevaliers, leur épouse et leurs enfants sont invités. Le Père Noel sera présent.

24 décembre — Messe de Noel à 22h00.

31 décembre — Bal du Jour de l'An.

1er janvier — Visite aux autorités religieuses et civiles.

De noter qu'il y aura des diners fraternels les 14 et 28 décembre.

— — —

2 novembre dernier, l'exécutif du Conseil 1989 siégeait à St-Fulgence. Et à cette occasion, le frère chevalier Olivier Gagnon fut nommé président de ce comité paroissial. Et suite à une réunion de ce comité tenue le 10 novembre, les frères chevaliers suivant furent élus pour siéger au sein dudit comité, savoir: MM. Olivier Gagnon, président; Aurélien Côté, vice-président; Gilles Tremblay, secrétaire; Bernard Dufresne, recrutement; Pierre-Paul Saulnier, maintenance; Paul Harvey, comité religieux; Roland Godin, directeur nord; Antoine Duguay, directeur est; Marcel Harvey, directeur ouest et Rodolphe Truchon, directeur sud. Le frère chevalier Paul Harvey fut chargé d'organiser la messe communautaire des chevaliers qui sera célébrée une fois par mois. Les familles se réuniront à l'église paroissiale et par la suite, une assemblée sera tenue au centre municipal. Aux frères chevaliers de St-fulgence de se réunir et d'agir pour le mieux-être de la population.

— — —

Le conseil paroissial de Laterrière s'est réuni le 4 novembre dernier et quatorze chevaliers étaient présents. Le comité paroissial fut formé des personnes suivantes: MM. Jacques Turgeon, président; Yvon Pellerin, vice-président; Jacques Tremblay, secrétaire; Lorenzo Pedneault; Germain Munger et Réjean Martin, directeurs.

Il fut décidé qu'il y aurait une rencontre tous les 3èmes mardis du mois. Une étude sera effectuée afin de localiser le lieu des délibérations et l'ouverture d'une salle adéquate. Le frèche chevalier Henri-Paul Pellerin continuera à s'occuper de la ligue de dards et le frère chevalier Rémi Tremblay a été nommé relationniste afin de collaborer avec le Conseil 1989.

— — —

Le prochain mois sera consacré au Chevalier en l'Eglise paroissiale. Le Rév. Raymond Lebel, Curé de la paroisse du Christ-Roi, a bien voulu répondre à la question que nous lui avons posée.

— — —

Félicitations et remerciements

Au frère chevalier Zacharie Simard et à tous les bénévoles qui travaillent au sein du comité de l'intendant. Sans ces bénévoles, le conseil ne pourrait rien faire.

Au frère chevalier Rosaire Bouchard qui désire ouvrir bientôt un service de restauration. Tout le matériel nécessaire a été acheté. Il est regrettable que ledit matériel ne semble pas moderne. Toutefois, il en a, son hangar est rempli. Laisserait-il l'excavation?

Au frère chevalier Maurice Gauthier qui a été nommé le chevalier par eccellence au Conseil 1989 pour le mois d'octobre 1980.

Au frère chevalier Yvon Delwaide pour avoir préparé l'assemblée du Cercle des Chevaliers de Colomb Inc. Deux cent cinquante unités furent rachetées lors de cette réunion. Ainsi, le conseil qui rachète tient entièrement ses engagements envers tous ceux qui, en 1971 et 1972, ont bien voulu lui faire confiane.

Au frère chevalier Marcel Tremblay (g) et aux directeurs du Club Promotions Sportives d'avoir bien voulu consentir un prêt au Conseil 1989 afin de payer les sociétaires qui ont été tirés au sort.

Aux frères chevaliers Lucien Lamarche et Raymond Pagé, deux vétérans, qui ont représenté le Conseil 1989 le 9 novembre au monument du souvenir.

Au frère chevalier Paul Brassard dont le fils Jean a été ordonné prêtre le 15 novembre dernier.

Aux frères chevaliers Bertrand Chaperon, Jules Dufour, Gaston Fortin et Laurent Martel pour leurs efforts à la préparation de la journée eucharistique du 11 décembre à la chapelle des Soeurs du St-Sacrement. Ils espèrent une réponse favorable de la part de tous les chevaliers.

— — —

Les membres du Conseil 1989 offrent leurs sincères condoléances au frère chevalier Roger Corneau, conseiller municipal, qui a été éprouvé par le décès de son père.

— — —

Remerciements à toutes les familles qui ont bien voulu répondre à notre invitation le 6 novembre dernier à la commémoration des défunts. Un dernier hommage fut rendu à nos 15 frères chevaliers disparus au courant de l'année et aussi à une soeur Isabelle. Merci aux Filles d'Isabelle qui avaient préparé la réception. Le message de notre aumônier, le Rév. J.-Arthur Asselin, intitulé "La mort, c'est la Vie", fut apprécié.